afer

ANNONCE DU TAUX

DOSSIER DE PRESSE 2021

Contact Afer :
communication@afer.fr

www.afer.fr

Sommaire

03 Discours de Gérard Bekerman
Président de l'Afer

11 Les Assises de l'Afer

13 Extraits des Lettres de l'Afer

16 L'organisation de l'Afer

20 Le GIE Afer

23 L'Afer en chiffres

27 Bilan économique 2020
et perspectives 2021

40 Résultats de la gestion financière

afer

DISCOURS DE GÉRARD BEKERMAN PRÉSIDENT DE L'AFER

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Chers membres du Comité des Sages,
Chers membres du Comité consultatif
Chers collaborateurs du GIE Afer,
Chers conseillers,
Mesdames, Messieurs les journalistes,
Chers viewers et internautes,
Chers amis,

Je vous souhaite tout d'abord une année de santé, de paix, de joie et de prospérité à chacune, à chacun d'entre vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

LA VIE DE L'AFER EN CHIFFRES

Revenir sur 2020 est un exercice bien délicat tant nous aurions envie de l'oublier, partout dans le monde, dans notre pays et pour nos adhérents.

- Après les records historiques de 2018 (32 243 adhérents), et de 2019 (29 525 adhérents), ils sont seulement **13 348** à nous avoir rejoints en **2020**. Il s'agit sans doute d'une manifestation d'inquiétude dans le contexte sanitaire que nous avons connu dès le début de l'année mais peut-être également des difficultés passées liées à la migration informatique conduite par Aviva France
- L'âge moyen des nouveaux adhérents est de **41 ans** dont **35 % ont moins de 30 ans**. La famille Afer rajeunit ainsi avec un âge moyen de 58 ans
- La durée de détention du contrat reste longue (19 ans). Quand on est à l'Afer, on aime y rester

Nous comptons aujourd'hui
756 620 adhérents

- Quelque **2 milliards €** ont été collectés (2,08 très exactement) contre 2,6 milliards en 2019
- L'encours des contrats s'établit à **54,4 milliards €** en **2020** et dépasse **59 milliards** en valeur boursière (y compris les coupons courus)

- L'encours sur les supports en unités de compte s'élève à **11,7 milliards €** en dépit du contexte défavorable des marchés financiers
- Les rachats partiels sont stables à **1,3 milliard €**
- Les rachats totaux ont concerné **6 346 adhérents** pour **174 millions d'euros** de prestations. Le taux de rachat annuel s'élève à **2,9 %**
- Le nombre de décès se situe à **10 622** générant **1,7 milliard €** de prestations. Près de **550 millions €** sont réemployés
- La collecte nette est négative et s'établit à **1,1 milliard €**
- Depuis 2007, je prends cette date au hasard, ce sont **323 000 adhérents** qui ont rejoint l'Afer*

L'AFER EST PRÊTE À RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS

Elle est plus que jamais mobilisée afin d'assurer la qualité du service rendu aux adhérents.

L'Association sera attentive à ce que son partenaire Assureur mette en œuvre les moyens adaptés pour retrouver le rythme de développement qu'elle a connu jadis

---

- Le nombre d'actes de gestion est resté élevé, quelque **2 millions**, avec une progression importante en ligne, plus de la moitié, venant saluer les efforts faits sur ce sujet et qui portent dorénavant leurs fruits
- Nous avons aujourd'hui un nouveau site internet, ouvert à tous, ergonomique, performant, sécurisé, adapté aux différents écrans, pour les adhérents comme pour les conseillers qui les accompagnent au quotidien : **www.afer.fr**
- L'audience y est particulièrement forte : **1,6 million** de visites, **613 000** visiteurs, **3,1 millions** de pages vues
- **50 185** adhérents ont réalisé un rachat partiel
- **6 867** adhérents ont sollicité une avance et **12 591** adhérents ont remboursé leur avance en cours
- **71 257** adhérents ont procédé à un arbitrage, globalement en faveur des unités de compte (Fonds garanti vers unités de compte = **1,5 milliard €** et unités de compte vers le Fonds garanti = **847 millions €**)
- **23 978** adhérents ont utilisé l'option dynamisation ou l'option sécurisation
- Plus de **10 000** souscripteurs supplémentaires d'unités de compte : quelque **328 000** adhérents détiennent au moins une unité de compte
- **7 328** adhérents ont demandé à changer de conseiller illustrant si besoin en était à quel point cette liberté de choix reste précieuse tout en étant utilisée sans excès

** Au niveau national, en données provisoires, la collecte brute en 2020 est estimée à 115 milliards d'euros, le total des prestations à 122 milliards d'euros, laissant une collecte nette négative de 7 milliards d'euros. L'encours (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéfices) pourrait s'élever à près de 1785 milliards d'euros dont 400 milliards d'euros d'UC, alimenté par un flux brut de 39 milliards d'euros. Sur les 1785 milliards d'euros d'encours, quelque 24 % seraient en mono-supports (on était à 33 % en 2014) et 76 % en multi dont 54 % Multi- en euro et 22 % Multi en UC. La PPB avoisinerait 65 milliards d'euros.*

DÉFENDRE LES ÉPARGNANTS

2020 fera partie de ces moments que nous préférerons oublier tant cette année aura été éprouvante. Nous nous sommes adaptés à une crise sans précédent, en inaugurant une première AG à huis clos et retransmise sur notre site tout en ménageant les nombreuses questions des adhérents : plus de 100 000 suffrages se sont exprimés. Une proximité, hélas plus virtuelle qu'humaine, a été maintenue à l'occasion des traditionnelles soirées Afer dans toute la France.

Au premier rang des actions de l'Association : la performance dans le temps avec une surveillance et un contrôle permanents de l'Association au sein du Comité de surveillance de la gestion des fonds. Sur les 14 dernières années (et ce, malgré la crise de 2008), le taux annuel moyen du Fonds Garanti en euro est de **3,12 %** net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux.

- **La défense des adhérents s'exerce auprès des pouvoirs publics au titre du cadre fiscal et juridique de l'assurance vie.** Cette année encore, plusieurs députés ont tenté de s'attaquer au cadre juridique et fiscal de l'assurance vie lors de l'examen à l'Assemblée nationale des textes budgétaires (tant la loi de finances rectificative 2020 que le projet de loi de finances 2021).

  À l'heure de la crise sanitaire et économique, l'Afer a considéré que cette tentation d'attaquer l'assurance vie était indécente. C'est ignorer, une fois encore, la nature juridique du contrat d'assurance, et en particulier celle du capital décès garanti. L'Afer a combattu avec vigueur cette remise en cause en alertant gouvernement et élus sur les funestes conséquences de telles initiatives. Elle a été entendue et aucun des amendements portés n'a été adopté. J'ajoute que le Rapporteur général du Budget, le député Laurent Saint-Martin, s'est engagé lors des Assises de l'Épargne organisées par l'AFER en décembre 2020 à ne pas modifier la fiscalité de l'assurance vie. L'Afer a bien entendu ce message.

  Ces Assises, événement annuel incontournable, ont réuni trois grandes personnalités : l'ancien Président de la BCE, Jean-Claude Trichet, qui mit en avant la nécessité de mettre fin aux refinancements massifs des banques centrales et surtout le besoin de financer l'économie par l'investissement en capital plutôt que par l'endettement, le député Laurent Saint Martin, Rapporteur général de la Commission des Finances de l'Assemblée, favorable à la stabilité des règles fiscales et le directeur des Assurances à Bercy, Lionel Corre, défenseur des fonds en euro au service de l'économie productive. Jamais la voix de l'Afer n'avait reçu un écho aussi positif de la part des Autorités. Elle s'en félicite car un dialogue constructif s'est établi.

- **L'Afer apporte son vif soutien au « Label relance »**

  Ainsi, le 19 octobre 2020, les principaux représentants du monde de l'entreprise, du secteur financier et des épargnants étaient réunis à Bercy, autour du ministre Bruno Le Maire, afin de lancer le « Label Relance », décerné aux fonds d'investissement de nature à mobiliser des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises.

  L'Afer encourage cette démarche qui vient compléter ses engagements au soutien de l'économie et des entreprises françaises.

LE BEL AVENIR DES FONDS EN EURO

En 2020, les fonds garantis en euro ont subi les attaques de plusieurs assureurs ne parvenant plus à dégager une rentabilité suffisante de leurs fonds propres en raison des contraintes de solvabilité dans un univers de taux bas.

L'Afer est restée vigilante et responsable en résistant notamment aux tentatives visant à limiter autoritairement les versements sur les fonds en euro. Les investissements en unités de compte doivent être le fruit d'un choix éclairé, librement consenti et non pas contraint.

C'est par la confiance, et non pas par la contrainte, que le cycle de vie de l'épargnant doit s'épanouir naturellement. Aucune mesure, fût-elle publique ou autoritaire, ne parviendra à canaliser l'épargne dans une direction que les épargnants n'auront pas eux-mêmes choisie. L'épargne est un réflexe existentiel dans un monde troublé et incertain. Un investisseur sait où il veut investir. Un consommateur sait ce qu'il veut acheter. Un épargnant sait ce qui est bon pour lui.

L'épargne n'aime pas la contrainte de l'offre. Elle préfère la pédagogie de la demande.

Oui, l'Afer s'attache à la pédagogie et à la transparence de l'information. Fidèle à ses valeurs, elle défend les fondations de la confiance des adhérents contre la contestation des fonds généraux. Ces fonds ont donné satisfaction aux assureurs et aux assurés pendant un demi-siècle. Il est indécent de les contester. Trouvons des solutions, il y en a, dans l'intérêt bien compris de tous au bénéfice d'une France prospère.

La situation économique appelle à une diversification de l'épargne dans la recherche de performance et l'Afer a œuvré avec vigueur pour proposer, et non imposer, la diversification des supports et des gérants aussi solides qu'Ardian, BNP Paribas Asset Management ou Rothschild & Co Asset Management Europe, Lyxor et d'autres demain.

Oui, les unités de compte sont porteuses d'opportunités. Non, les fonds en euro ne sont pas obsolètes : souscrits par des millions d'épargnants en quête de sécurité, ils gardent toute leur pertinence dans le patrimoine des Français.

Essence même du contrat d'assurance vie, le fonds euro est un trésor public, bon pour les 18 millions de Français qui continuent de lui faire confiance et bon pour la France, car il finance les dettes publiques, les crédits aux entreprises, l'économie productive et l'emploi.

Les fonds en euro sont une chance, un trésor public. Soyons intelligents. Faisons-les évoluer en préservant leur disponibilité et leur sécurité au bénéfice des épargnants. Ils sont prêts à donner un sens à l'épargne, une utilité en se mettant au service de l'État, si possible un peu moins, car l'État est déjà lourdement endetté, et un peu plus au service des entreprises, de nos PME et du *private equity*.

C'est fidèle aux valeurs, qui font de l'Afer la référence, que nous avons transformé en profondeur notre modèle et que nous sommes prêts pour l'avenir.

CHANGEMENT DE PARTENAIRE : L'AFER NE TRANSIGERA PAS SUR SES VALEURS

Je sais que vous attendez des informations sur une possible vente d'Aviva France. Que puis-je vous dire à ce jour ?

D'abord, un sentiment de *satisfaction*.

L'Afer a été satisfaite de son partenaire. Notre mariage fut fructueux. Nous avons eu 760 000 enfants en moins d'un demi-siècle. Sur une longue période, la qualité du service aux adhérents, les performances et un formidable développement ont été au rendez-vous. Nous respectons la décision d'Aviva de se recentrer sur certaines zones géographiques. Ne serait-ce pas, en quelque sorte, un Brexit à l'échelle d'une entreprise ?

Ensuite, une *interrogation* : nous avons compris qu'Aviva Plc pourrait envisager la vente d'Aviva France. L'Afer a aussitôt pris, de son côté, ses propres responsabilités. Nous avons rappelé nos droits. Selon une condition contractuelle de nos rapports avec la compagnie, toute cession d'Aviva France requerra une consultation de l'Afer. Cette consultation est destinée à protéger les intérêts des adhérents. Elle est nécessaire et même suffisante. Nécessaire, car l'Afer est le premier client au monde d'Aviva et réalise sans doute plus de la moitié de son chiffre d'affaires en France. Suffisante, car nous n'en demandons pas plus : toute cession devra tenir compte de l'intérêt des adhérents. L'Afer n'est pas un banal actif cessible, cela doit être clair pour tout le monde.

Enfin, un *espoir* : ces dernières années, notre partenariat avec Aviva France n'a pas toujours été à la hauteur d'un vrai paritarisme. Parfois, au lieu d'un dialogue fécond et équilibré, ce sont deux monologues qui ont coexisté. La recherche de solutions équilibrées entre deux légitimités, celle de la gouvernance d'Aviva France et celle des intérêts des adhérents, a pu en souffrir.

Nous sommes convaincus qu'une ère nouvelle nous permettrait d'aller de l'avant, avec un nouveau partenaire, ouvert, intelligent, dynamique et bâtisseur donnant du temps au temps.

L'Afer aborde donc cette nouvelle phase avec confiance et optimisme. Représentant près de 60 milliards d'euros d'actifs et forte de ses 760 000 adhérents, l'Afer attire. De nombreuses fées se sont penchées sur le berceau. Un dialogue exigeant mais constructif, a été noué avec la direction générale d'Aviva Monde.

À ce jour, une seule certitude : l'Afer reste ferme sur ses principes et ses valeurs en répondant équitablement aux sollicitations qu'elle reçoit avec un seul objectif : la protection des intérêts des adhérents.

Vous, journalistes, nous avez souvent désignés comme *« arbitre »*. C'est beaucoup d'honneur ! Notre position est d'être ni pour l'un, ni pour l'autre, mais *auprès* des adhérents. Un *« arbitre »* est toujours triste quand il sort son carton rouge. Et il est heureux quand il ne l'a pas sorti tout au long du match. L'Afer exercera son droit de *consultation*, avec vigilance, tel un partenaire ouvert au dialogue, comme elle l'a toujours été, afin de vérifier que les intérêts de ses adhérents sont pleinement préservés. Tel est l'état d'esprit qui nous anime. Que le meilleur gagne !

Le partenaire idéal, l'Afer est prêt à l'accueillir bras ouverts. Qui sera-t-il ? Je ne le sais.
Que devrait-il être ? Je le sais : ouvert sur l'international, créateur de valeur et de richesse, solide financièrement, un co-équipier pour bâtir dans l'innovation une nouvelle histoire, un extraordinaire projet de développement dans la durée, intégré au tissu industriel d'une France que nous aimons. C'est dans l'écoute que l'on va de l'avant car quand on s'entend, 1+1=3.

PRODUITS ET PERFORMANCES 2020

Dès la première heure, nous avons cru en l'Eurocroissance. A nous seuls, nous représentons quelque 10 % du marché national. Afer Eurocroissance a réalisé cette année une performance honorable de +2,42 %.

Un nouvel Eurocroissance est né, nous allons y travailler avec conviction.

Par ailleurs, l'enjeu Retraite, essentiel (le R de l'AFER) vient de trouver un cadre réglementaire favorable. L'Afer croit au PER. Le PER Afer a dorénavant vocation à accompagner le développement du contrat d'épargne car nous sommes convaincus que la réussite du PER se fera avec l'assurance vie, pas contre elle.

Notre PER Afer offre une gouvernance autonome, des supports qui lui seront propres, des frais au meilleur niveau.

Du côté des performances des UC, elles sont nécessairement contrastées. Comment ne le seraient-elles pas quand on considère que le CAC a chuté de 7,14 %, le Dow Jones a gagné 7,25 %, le SP 500, 16,26 % et même 45 % pour le Nasdaq (Apple, Microsoft, Facebook, Amazon…).

Sur les 15 UC présentes dans notre contrat au 31 décembre 2020, 6 ont une performance positive. Dans le Top 3 figurent Afer Flore (+19,16 %), sur les petites capitalisations françaises, Afer Actions Amérique (16,2 %) et Afer Premium, qui frôle les 8 % de hausse. 9 UC ont vu leur valeur liquidative baisser, comme Afer Patrimoine (-6,7 %). L'Afer déplore que ses recommandations, sur cette UC, au sein de l'instance statutaire du Comité de contrôle et de surveillance et de gestion des fonds, n'aient reçu aucun écho de la part de l'Assureur et se réjouit que la diversification voulue par l'Association ait été au rendez-vous d'une belle performance avec Afer Premium gérée par la Maison Rothschild.

Quant aux deux UC immobilières Afer Immo 1 (+1,67 %) et Afer Immo 2 (+0,95 %) elles terminent l'année 2020 avec des performances qui préservent le capital de nos adhérents.

Plusieurs UC ont vu le jour en 2020 sur des supports ou des thématiques telles que le climat, les fonds structurés, les fonds indiciels, les obligations souveraines ou les fonds à fenêtres. Nous poursuivrons le financement en fonds propres des PME-ETI.

Enfin, la valorisation quotidienne des UC qui le permettent verra le jour en 2021.

La force de l'Afer a résidé plus particulièrement cette année dans la surveillance de la gestion des fonds dans un contexte de forte volatilité des marchés, de plus grande propension aux unités de compte au regard de leurs performances. Le plus bas du marché fut atteint le 16 mars 2020 avec un CAC à 3662. Le plus haut, le 19 février avec un CAC à 6111. Le CSGF n'a cessé de recommander plus de réactivité dans la gestion financière, à commencer par la nécessaire réalisation de plus-values quand les marchés étaient au plus haut.

Ancrés dans l'histoire, nous voilà donc résolument tournés vers l'avenir. Nous sommes prêts pour faire face aux nouveaux défis. Le programme de transformation s'achève. La voie d'une nouvelle ère s'ouvre. Que voyons-nous ?

Des marchés plus volatils, une réglementation instable, des parlementaires résolus à attacher leur nom à une inflation de lois, une sorte de « répression » financière sur les épargnants, un moindre équilibre dans les relations assureurs/assurés.

Attirer des jeunes, expliquer le nouveau contexte des taux (ils finiront bien par remonter un jour, plutôt après-demain que demain), diversifier son épargne, veiller avec exigence à la gestion des fonds, donner un sens à l'épargne durable, favoriser la transition écologique, l'accompagnement des seniors, les nouvelles technologies, l'économie de la santé et de l'éducation, l'investissement socialement responsable, le financement des PME, le private equity, voilà des axes majeurs de notre vision pour l'avenir avec un partenaire avisé, de dialogue et de confiance.

C'est dans ce contexte, qu'il me reste maintenant à vous annoncer ce que vous attendez tous : le taux Afer.

Le taux du Fonds Garanti en euro Afer en 2020 est de 1,70 % net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux.

Notre réserve globale de PPB a été reprise, après 6 années de sa dotation, à hauteur de **81 millions €** et se situe fin **2020** à **269 millions €**.

Avec un nouveau partenaire, l'Afer s'engage dans un autre chapitre de son histoire. Elle est prête.

Je vous remercie de votre écoute et tiens à saluer pour leur implication tous les membres du Conseil d'Administration de l'Afer, le Comité des sages, le Comité consultatif, les collaborateurs du Gie Afer, si dévoués, les conseillers et tous les adhérents de la grande famille Afer

afer

LES ASSISES DE L'AFER

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

Les Assises de l'Afer

« L'assurance-vie occupe une place à part, elle joue un rôle majeur pour soutenir l'économie »

Epargne

« L'assurance-vie est une épargne productive, utile, dont on aura besoin pour la relance », assure le président de l'Afer, Gérard Bekerman.

Interview Carole Papazian

SIPA PRESS

Créée il y a quarante-quatre ans, l'Afer compte 765 000 adhérents. **Gérard Bekerman** en est le président.

UN MOIS AVANT LA PRÉSENTATION du taux de rendement de son contrat, le 20 janvier, le président de l'Afer, Gérard Bekerman, explique pourquoi il croit à l'avenir des fonds en euros malgré la baisse des taux d'intérêt. Vigilant, il se dit confiant face à l'arrivée d'un nouveau gestionnaire qui succédera à Aviva, mais aussi face aux menaces (pour l'instant écartées) sur la fiscalité.

L'Afer existe depuis quarante-quatre ans. Qui sont aujourd'hui ses adhérents ?

L'Afer compte 765 000 adhérents et elle continue à en recruter de nouveaux. Nous en avons accueilli 30 000 nouveaux en 2019. Ils seront moins nombreux en 2020, comme c'est d'ailleurs le cas chez tous les assureurs cette année. Les nouveaux adhérents sont jeunes, 43 ans alors que la moyenne des adhérents est de 61 ans. Depuis une dizaine d'années, l'Afer rajeunit, notamment grâce au parrainage. C'est un message positif, 45% de nos nouveaux adhérents viennent à l'issue d'un parrainage. L'Afer est une famille.

Cette année, les Français ont laissé leur argent sur leurs comptes courants en délaissant l'assurance-vie. Avez-vous dû faire face à des retraits importants ?

L'Afer est dans une philosophie de service. Déposer sur une adhésion, retirer en cas de besoin, solliciter une avance, tout cela est normal. L'épargne du contrat Afer représente

« Méfions-nous d'un habillage opportuniste source d'une illusion de richesse qui serait juridiquement contraire à l'intérêt des adhérents. L'Afer, elle, ne cherche pas à briller mais à garantir une juste rémunération de l'épargne dans la durée »

60 milliards d'euros, avec 49 milliards d'euros sur les fonds euros et 11 milliards d'euros en unités de compte. Nous avons enregistré plus de retraits partiels que d'habitude en raison de la crise sanitaire. L'année 2020 est une année atypique pour l'assurance-vie dans son ensemble, avec moins de souscriptions et plus de retraits. Je ne pense pas que les assureurs termineront l'année en collecte nette positive, nous non plus. Le rendement en sera d'autant soutenu.

Le taux qui sera annoncé en janvier devrait-il être proche du précédent ?

Nous annoncerons notre taux le 20 janvier. L'an dernier, l'Afer a servi 1,85% net, nous pourrions ne pas en être très éloignés en 2021. Le taux de rendement naturel du fonds est confortable grâce aux investissements judicieux ces dernières années. Un taux n'est pas fait que par les conditions de marché d'aujourd'hui, mais aussi par les investissements d'hier. L'Afer a une PPB, une provision pour participation aux bénéfices, jeune et déjà significative. Cette PPB a six ans et, dans notre accord contractuel, elle doit être reprise au bout de six ans. J'ajoute que nos plus-values sont conséquentes et qu'il serait opportun d'en réaliser une modeste part afin d'alimenter la PPB pour préserver l'avenir. Des plus-values n'ont pas vocation à hiberner toute la vie. Elles ne sont pas éternelles. On l'a bien vu lorsque les plus-values actions ont commencé à fondre en mars 2020. N'oublions pas qu'elles appartiennent aux assurés. C'est à l'assureur de les générer au profit des assurés. L'Afer y veillera. Méfions-nous d'un habillage opportuniste source d'une illusion de richesse qui serait juridiquement contraire à l'intérêt des adhérents. L'Afer, elle, ne cherche pas à briller mais à garantir une juste rémunération de l'épargne dans la durée.

Pour la première fois depuis sa création, l'Afer va changer de gestionnaire. Où en est-on ?

Nous respectons cette décision d'Aviva. C'est un Brexit à l'échelle d'une entreprise. Aviva a été un bon partenaire depuis 1976. Quelques fées se penchent sur le berceau. D'ici quelques mois, l'Afer pourrait avoir un nouveau partenaire. L'Association reste vigilante, elle a un droit de contrôle. Elle peut s'opposer à une candidature qui n'irait pas dans l'intérêt de ses adhérents. L'Afer est arbitre. Pour les adhérents, rien ne changera. Le nouveau partenaire devra respecter notre ADN associatif, nos valeurs, notre gouvernance, notre volonté de développement. Nous sommes confiants.

Certains se demandent si les fonds en euros ont un avenir. Quelle est votre position ?

Ils ont un bel avenir. Pendant quarante-cinq ans, les fonds généraux ont connu des années de succès. Encore aujourd'hui, quand j'épargne 100 euros, 35 euros sont investis en assurance-vie. Certes, les rendements sont devenus plus faibles, mais l'assurance-vie reste un très bon outil de gestion patrimoniale. Les fonds en euros ont deux autres atouts : leur liquidité et la garantie du capital. Le mouvement de baisse tendancielle des taux d'intérêt à long terme n'est pas éternel, on ne peut pas exclure une remontée des taux un jour. Alors, oui les fonds en euros ne sont pas morts. Ceux qui doutent des fonds en euros, ce sont les assureurs, pas les assurés. Oui, les fonds en euros coûtent cher aux compagnies en termes de solvabilité. Ce n'est pas la qualité du produit qui est en cause, mais le bilan des assureurs. La situation économique ne justifie peut-être pas autant de contraintes de solvabilité. Il est prudent d'attacher sa ceinture dans des zones de turbulences, mais sommes-nous condamnés à la conserver une fois arrivés à destination... La théorie microéconomique sait apporter des solutions à l'optimalité de la régulation dans un univers d'incertitude.

L'assurance-vie a un statut fiscal très attractif lors des successions. Mais va-t-il durer ? L'état des finances publiques ne fait-il pas craindre un changement des règles pour remplir les caisses ?

Ce statut n'est que la contrepartie du civisme de l'assurance vie. On ne taxe pas le civisme. Elle pèse 1753 milliards d'euros, ce qui représente 72% du PIB de la France. C'est un trésor qui suscite des convoitises. La fiscalité de l'assurance-vie a été attaquée récemment. Un député MoDem de Pau a déposé un amendement inattendu cet automne. Il demandait de rapporter l'assurance-vie aux successions. Je suis allé voir le Rapporteur général de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale, Laurent Saint-Martin. Nous avons eu gain de cause. L'Afer est toujours présente pour défendre l'assurance vie. Elle ne baisse pas la garde dans son combat de défense des épargnants. Notre Président et Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, ont raison de vouloir une stabilité des règles fiscales. L'épargne, c'est une question de confiance. Il est indécent de s'attaquer à l'assurance-vie, aux successions de ceux qui ont travaillé tout une vie pour constituer une épargne pour les aléas, leur retraite, et qui veulent la transmettre à leurs proches.

Après la crise sanitaire, il va falloir reconstruire des pans entiers de l'économie. Quel est le rôle de l'assurance-vie dans le chantier qui s'ouvre ?

L'assurance-vie est une épargne productive, utile, dont on aura besoin pour la relance. Les fonds en euros jouent aussi un rôle majeur dans le financement de l'économie. L'assurance-vie finance les entreprises, en achetant leurs actions, leurs obligations. En France, la moitié de la dette publique domestique est financée par l'assurance-vie. Personne ne peut dire que cette épargne n'est pas productive. Elle sert à construire des écoles, à financer nos hôpitaux, à œuvrer pour la transition écologique, l'investissement socialement responsable, la French Tech. S'attaquer à l'assurance-vie, c'est s'attaquer aux 1 000 milliards qu'elle

« L'épargne, c'est une question de confiance. Il est indécent de s'attaquer à l'assurance-vie, aux successions de ceux qui ont travaillé tout une vie pour constituer une épargne pour les aléas, leur retraite, et qui veulent la transmettre à leurs proches »

met à la disposition de nos entreprises. A l'Afer, nous avons créé il y a quatre ans une unité de compte Afer PME avec BNP Paribas AM et les performances sont au rendez-vous. Une belle action peut être une bonne affaire. C'est une illustration du sens que nous donnons à l'épargne. Elle permet, en soutenant les PME, de créer des emplois, de réaliser des investissements productifs. L'Afer est signataire du label Relance lancé par Bruno Le Maire il y a trois semaines.

Le nouveau plan d'épargne retraite, le PER, est-il un concurrent pour l'assurance-vie ?

Le PER ne prendra pas la place de l'assurance-vie. Ce sont deux produits d'épargne complémentaires. Le PER est conçu pour la retraite. L'assurance-vie a un rôle différent, elle permet de se constituer un capital et d'y avoir accès quand on en a besoin, pour faire face à des problèmes de santé, pour financer les études des enfants, acheter sa résidence principale. L'assurance-vie est aussi un outil de transmission du patrimoine. C'est une épargne existentielle, altruiste, de transmission à ceux que l'on aime. L'assurance-vie poursuit notre vie quand nous ne sommes plus là...

« Il serait injuste de taxer les successions »

A L'OCCASION DE LA SEPTIÈME ÉDITION des Assises de l'Afer, rendez-vous incontournable de l'assurance-vie cette année 100% digital, l'Opinion a interrogé trois personnalités du monde économico-politique. L'occasion de faire le point sur l'actualité de l'épargne et sa fiscalité. Les interviews sont consultables en intégralité sur le site de l'Afer. Extraits choisis.

LAURENT SAINT-MARTIN, DÉPUTÉ LREM, RAPPORTEUR GÉNÉRAL DU BUDGET À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SIPA PRESS

« Nous devons être au chevet de l'économie, des dizaines de milliards sont engagés et l'Etat en a les moyens. »
« L'enjeu est de redonner confiance avec un horizon car nous voyons la fin de la crise sanitaire. »
« Nous ne changerons pas les règles fiscales jusqu'à la fin de notre mandat, le Président l'a dit. »
« Il serait injuste de taxer les successions. »

LIONEL CORRE, SOUS-DIRECTEUR DES ASSURANCES, À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

DR

« L'enjeu n'est pas de se détourner des fonds généraux. »
« Les fonds en euros vont continuer à tenir leur promesse en termes de sécurité et de liquidité, mais le risque est qu'ils ne pourront plus offrir les rendements d'hier. »
« On ne fera pas la relance en taxant l'assurance-vie. »
« L'une des forces de la France est la diversité de financement de la dette de l'Etat. »
« Nous avons jeté les bases d'une modernisation avec la loi Pacte axée sur les investissements responsables, verts et solidaires. »
« L'objectif du Label Relance est en voie d'être réalisé : plus de 50 fonds lancés, 9 milliards d'euros d'encours et l'Afer en fait partie ! »
« Le PER, ça marche avec plus d'un million de souscripteurs, la dynamique est là... »

JEAN-CLAUDE TRICHET, ANCIEN GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE ET ANCIEN PRÉSIDENT DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

SIPA PRESS

« On était déjà dans une situation anormale avant la crise sanitaire avec une croissance potentielle moindre, des gains de productivité plus faibles qu'auparavant, des taux d'intérêt extrêmement bas et des politiques monétaires accommodantes pour soutenir les économies. »
« On a les moyens pour sortir de cette crise en 2021. »
« On ne peut pas annuler les dettes émises par les Trésors. »
« Les niveaux de dette ne sont plus soutenables. »
« Il faut sortir de ce piège et arriver à une situation où les banques centrales ne soient plus obligées d'être accommodantes. »
« Il faut de l'equity, du capital et non plus de l'endettement au niveau mondial. »
« En privilégiant l'endettement, on crée une anomalie car les économies deviennent plus vulnérables. »

Source : L'Opinion du 16 décembre 2020

afer

EXTRAITS DES LETTRES DE L'AFER

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

La lettre des adhérents

afer
MAI 2020
N° 115

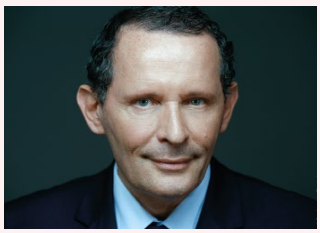

L'ÉDITO
DU PRÉSIDENT

Gérard Bekerman

Aujourd'hui, comment ne pas penser d'abord à l'essentiel ? L'essentiel, c'est vous, vos proches et votre santé.

La France connaît l'une des pires crises sanitaires de son Histoire. Il est temps de nous protéger et de nous entraider, que ce soit en respectant les consignes données ou en soutenant le personnel soignant, prêt à risquer sa vie pour sauver la nôtre. Remercions également tous ceux qui œuvrent au quotidien pour nous soigner, nous aider, nous nourrir, nous apprendre…

Revenons à l'essentiel, apprécions la juste mesure de la situation avant d'appréhender les enseignements à tirer de cette crise exceptionnelle. 58 millions d'hommes, de femmes et d'enfants décèdent chaque année. À ce jour, plus de 150 000 personnes sont mortes du Covid-19 dans le monde. Ce virus est lui-même vulnérable, notamment à la distance physique entre les hommes. Il cessera.

L'Histoire est jalonnée de tels défis, toujours surmontés. Environ 90 milliards d'êtres humains sont nés depuis la création du monde. La grande majorité n'aura jamais connu l'âge adulte. Pourtant, guerres, génocides, épidémies, exterminations, révolutions, catastrophes naturelles n'auront pas réussi à briser l'élan de la vie au cours du temps.

Les graves crises sont nées de l'économique pour atteindre l'homme. Ce virus part de l'homme et sévit sur l'économique. Il sera dompté. On sait bien maîtriser les risques, mais l'incertitude nous rend impuissants.

Que gagne-t-on à mieux comptabiliser un risque quand cette incertitude demeure ? Sachons raison garder. De nouvelles responsabilités verront sans doute le jour, peut-être aussi de nouvelles solidarités.

J'ai confiance en notre capacité de résilience. Du risque naîtront de nouvelles opportunités comme celle de profiter pleinement de notre proximité.

Ensemble, nous réussirons et nous irons de l'avant. Car nous parviendrons à remettre l'essentiel au cœur de nos interrogations. La vie est une chance. On pourra alors s'étonner de l'extraordinaire rebond qu'elle nous réserve.

Dans la confiance, vive l'Afer !

La lettre des adhérents

afer
SEPTEMBRE 2020
N° 116

L'ÉDITO
DU PRÉSIDENT

Gérard Bekerman

Quel « nouveau monde » pour l'assurance vie ?

Dans ce chaos des règles, des opinions, des approximations, il est urgent de rétablir les fondements de valeurs partagées telles que l'équité, la simplicité et la liberté.

Si les « Nouveaux Mondes » étaient tous nés d'un virus, alors l'homme n'aurait traversé que des « Nouveaux Mondes » au cours de son histoire. Pourtant, les « Nouveaux Mondes » finissent souvent mal. Ils sont portés par le refus du présent et l'aspiration idéaliste à faire table rase du passé. Ils revendiquent des changements radicaux au nom de la nouveauté, mais peuvent entraîner plus de servitude et plus de pauvreté.

Méfions-nous-en comme de l'orage. Considérons plutôt les bienfaits du monde d'hier. Les assurances n'ont jamais fait faillite en France ; elles ont amélioré leur maîtrise des risques dans un univers plus incertain et ont apporté aux assurés des solutions responsables leur permettant de faire face aux aléas de la vie tels que la santé, l'éducation ou la transmission du patrimoine.

HIER, ON PUNISSAIT AVANT DE RÉFLÉCHIR

Une première tendance semble être un mouvement vers plus d'écoute de l'autre, de dialogue entre assureurs et assurés. La demande des ménages devra s'imposer à la seule offre des assureurs. Un sage équilibre devra être trouvé pour que la richesse des assureurs ne repose pas sur une insécurité croissante du capital qui appauvrirait les assurés.

Une seconde menace viendrait de l'État et du régulateur. Si les contrôles prudentiels ont contribué à une meilleure stabilité du système financier et des compagnies d'assurance, la pression et l'instabilité d'une réglementation galopante sont de nature à décourager les assurés et à aggraver leur défiance. Les femmes, les hommes, ceux qu'on appelle les épargnants subissent le joug de la puissance tutélaire d'un État acculé et d'un régulateur mû par une philosophie trop souvent réglementariste et punitive. Serions-nous donc devenus tous fautifs ? On croule sous les normes. On ne cesse de changer les règles. On perd confiance. Les évolutions fiscales et réglementaires relèvent trop souvent du châtiment. Les barèmes ne sont mis à jour que dans un sens défavorable aux épargnants. Les seuils d'âge, qui pourraient être reconsidérés en fonction de l'espérance de vie, eux, ne bougent pas. La démultiplication des obligations de dénonciation, des fichiers d'assurés à transmettre entre États inquiète. Ces dispositifs sont complexes et coûteux. N'aurait-il pas été préférable de travailler plutôt sur l'harmonisation des bases taxables ? Hier, on punissait avant de réfléchir. Demain, il faudra réfléchir avant de punir.

Le « Nouveau Monde » devra mieux respecter la nature juridique de l'assurance vie. Les atteintes n'ont cessé de se succéder, notamment en matière de saisissabilité et de fiscalité. Gageons que le monde d'après permettra de réconcilier le droit avec la nature, le bon sens et l'évidence des choses. L'assurance vie n'est pas un placement financier commun. L'assuré est titulaire de droits personnels (rachat ou désignation d'un bénéficiaire en cas de décès) et non de droits réels. Il n'est pas propriétaire de son épargne. En cas de décès, la prestation garantie payée au bénéficiaire désigné est réputée ne jamais avoir appartenu au patrimoine du défunt. Comment, dans ces conditions, l'intégrer à la dévolution successorale ?

Le « Nouveau Monde » devra redéfinir le capital. Le capital est devenu cher pour les assureurs, risqué pour les assurés et gratuit pour l'État. Ce n'est que dans la confiance que l'on résoudra cette trilogie. Si la fiscalité doit de nouveau modifier les règles, l'avantage-prix pour l'État (taux zéro) sera inévitablement compensé par un effet quantité où les flux seront indisponibles. L'élasticité jouera pour, au moins, 35 % de dette domestique. Les épargnants attendent de l'État une discipline comparable à celle que le régulateur a appliquée aux assureurs avec les coussins de solvabilité. La France a besoin d'un État solvable. L'assurance vie est prête à jouer le jeu, encore faudra-t-il que l'État n'en modifie pas les règles et que nos élus de la République comprennent un peu mieux l'assurance vie. Les contribuables ne sont pas des Français qu'il faut chasser, ce sont des Français qu'il faut rapatrier et attirer.

Demain, il faudra remettre l'assuré au cœur du modèle, restaurer une relation de confiance avec les institutions, les élus et les pouvoirs publics. Il faudra soutenir les individus face à une souveraineté législative exaspérante qui conduit à toutes sortes de radicalités contestataires à l'égard des institutions. Tocqueville parlait de « *douceur* » des institutions et d'une démocratie qui n'était pas née de la révolution. Recherchons cette « douceur » si l'on veut éviter la rue, la révolution des esprits, des actes, et les mouvements sociaux. Donnons aux particuliers davantage de sécurité, fondement nécessaire à la confiance. Notre noble penseur enseignait aussi le salut d'une société plus libre grâce aux associations, seules capables de canaliser les mauvaises tendances.

L'Afer, toutes choses égales par ailleurs, en est l'illustration vivante, qui rassemble 2 millions de bénéficiaires d'un contrat d'assurance vie, tous mus par un objectif commun de protection de leur épargne et qui se regroupent pour que leur association prenne en charge des intérêts communs. Ce n'est pas parce que le réel est pluriel qu'il doit laisser la porte ouverte à toutes sortes de déviations individualistes.

Le « Nouveau Monde » devra rechercher l'adhésion de tous plutôt que l'opposition des uns contre les autres. Fuyons l'esprit réglementariste pour construire un socle de valeurs communes et un principe général qui fonde la confiance.

Le « Nouveau Monde » devra prévenir ce glissement insidieux du principe général de consentement à l'impôt vers son exact contraire que l'on voit poindre dans le très en vogue concept de « dépense fiscale », lequel ne peut nourrir qu'une défiance populaire.

Dans ce chaos des règles, des opinions, des nouvelles tendances, des approximations, il est urgent de rétablir les fondements de valeurs partagées. Si l'on veut un « Nouveau Monde », il doit se faire à ce prix. L'assurance vie et l'Afer plus particulièrement rassemblent autour de valeurs telles que l'équité, la simplicité ou la liberté.

L'Afer défend un principe qui s'inscrit dans cette recherche de sens commun et de respect. Il s'agit de prévoir un article 1 au Code général des impôts selon lequel « la loi fiscale doit être en toute circonstance interprétée, appliquée et jugée dans l'intérêt du contribuable ». Ce principe est sage et fédérateur. Et la sagesse vaut bien mille lois.

afer

L'ORGANISATION DE L'AFER

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gérard BEKERMAN
Président de l'Association
et du GIE Afer

Michèle SAINT-MARC
Trésorière

Jack LEQUERTIER
Secrétaire général

Jean-Pierre LEGATTE
Membre du Conseil

Stanislas BERNARD
Membre du Conseil

Pascale LINANT DE BELLEFONDS
Membre du Conseil

Myriel PELLISSIER
Membre du Conseil

Isabelle BOUREAU-POST
Membre du Conseil

Véronique STAEFFEN
Membre du Conseil

LE COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif est une instance statutaire de l'Afer. Composé d'adhérents issus de l'ensemble des régions de France, il assure un rôle fondamental de réflexion et de proposition au Conseil d'Administration de l'Afer.

Stanislas BERNARD
Administrateur en charge de la Commission de l'Offre

Jean-Pierre BERTRAND
Membre du Comité

Philippe BIANCHI
Membre du Comité

Francis BONDUE
Membre du Comité

Jeanne Marie BORLOO
Membre du Comité

Laurence BOSLER
Membre du Comité

Bernard CHAULEUR
Membre du Comité

Sylvie DE GAETANO
Membre du Comité

Monique DEVRED
Membre du Comité

Bernard DIDIER
Membre du Comité

Philippe DOUAY
Membre du Comité

Michel-Henri FURET
Membre du Comité

Philippe GROLET
Membre du Comité

Béatrice HAUGUEL
Membre du Comité

Emmanuel HEBERT
Membre du Comité

Gérard LECOQ
Membre du Comité

Jean-Pierre LEGATTE
Président du Comité et de la Commission Relations Adhérents

Jack LEQUERTIER
Secrétaire général

Elisabeth MAUPOINT
Membre du Comité

Bernard MILLARD de MONTRION
Membre du Comité

André ORGIAZZI
Membre du Comité

Stéphanie PATON
Membre du Comité

Gérard SANDOZ
Membre du Comité

Danielle SCHWAB
Membre du Comité

Jean-Noël VALENTIN
Membre du Comité

Gérard VERMEULEN
Membre du Comité

Raymond WAINER
Membre du Comité

LE COMITÉ DES SAGES

Pierre STEINMETZ
Ancien Préfet. Ancien membre du Conseil Constitutionnel. Ancien Directeur Général de la Gendarmerie Nationale

Renaud DENOIX DE SAINT MARC
Ancien Vice-Président du Conseil d'Etat

André BARILARI
Ancien Haut-fonctionnaire à Bercy et ancien Directeur Général des Impôts

Raymond FRANÇOIS LE BRIS
Ancien Préfet.
Ancien directeur de l'ENA

Elisabeth FLÜRY-HERARD
Ancienne Vice-Présidente de l'Autorité de la concurrence. Ancien membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Jacques DELMAS-MARSALET
Ancien membre du collège de l'AMF
Conseiller d'Etat honoraire

Michel GERMAIN
Agrégé des Facultés de Droit.
Directeur de l'Institut de Droit des Affaires

afer

LE GIE AFER

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

200 salariés du Groupement d'Intérêt Économique Afer font « tourner la Maison »
avec fidélité, engagement et efficacité depuis les tout premiers jours de l'Afer.

Ce formidable outil paritaire gère plus de deux millions d'actes administratifs par an :
les rachats, les clauses bénéficiaires, les arbitrages, les versements, le fichier, dont l'Afer est propriétaire.

**Un immense MERCI à toutes ces femmes, ces hommes,
dévoués pour le meilleur service aux adhérents.
Vive le GIE !**

Gérard, Président du GIE Afer

L'équipe du GIE

Un peu de droit avec Flora et Patrice...

Antoine, Justin, Isabelle, Catherine, Nora, Patrice

Athina, gestionnaire de production

Jean-Baptiste, Office manager avec
Émilie, déléguée à la protection des données

1 LABEL D'EXCELLENCE
Les Dossiers de l'Épargne

2 TROPHÉES D'OR
Le Revenu

2 OSCARS 2020
Gestion de Fortune

2e PRIX ET MENTION BIEN
Mieux Vivre Votre Argent

Une année 2020 riche en récompense

afer

L'AFER
EN CHIFFRES

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

NOMBRE D'ADHÉRENTS AFER

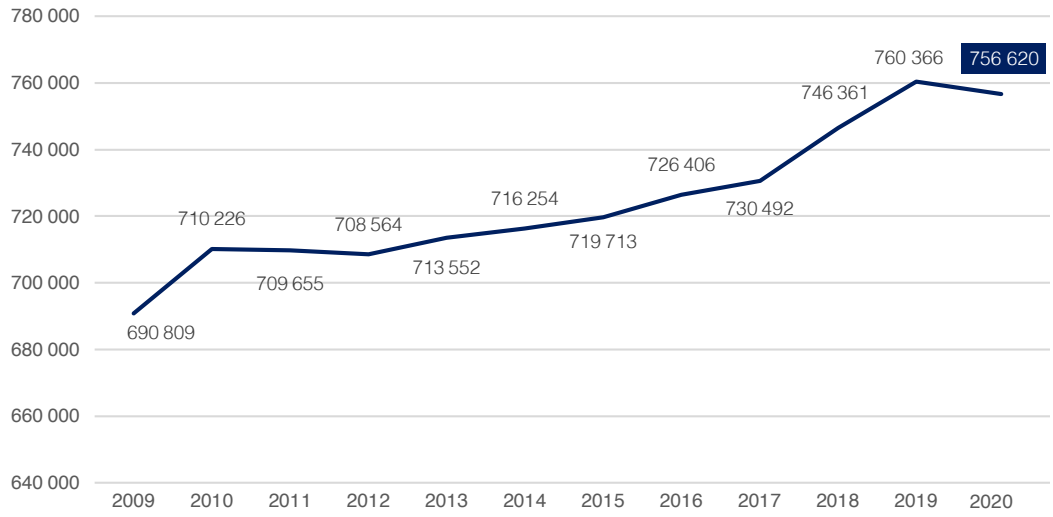

NOUVEAUX ADHÉRENTS

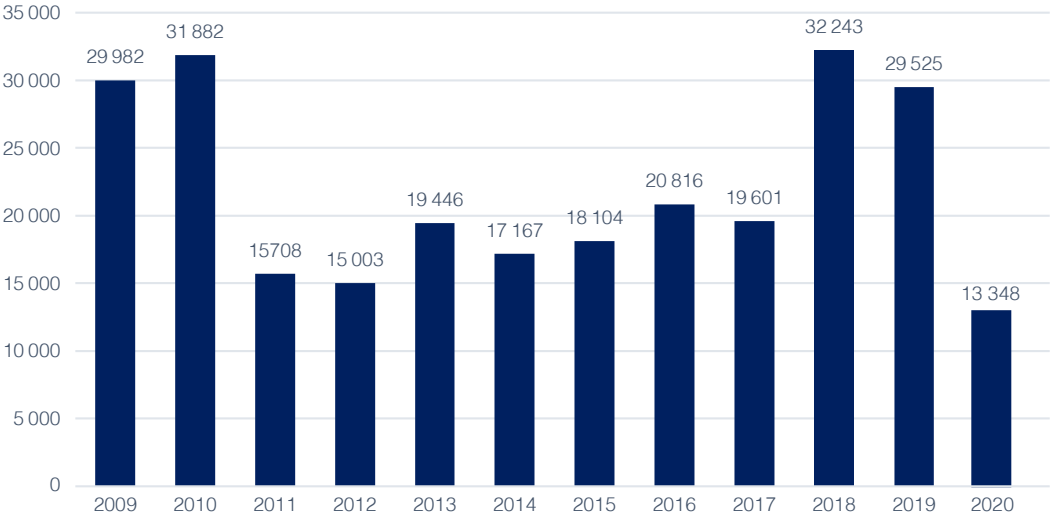

Source : Aviva Vie – Aviva Epargne Retraite

CONTRATS D'ASSURANCE VIE AFER

(MULTISUPPORT – MONOSUPPORT – DSK – PERE – ARTICLE 82)

ÉVOLUTION DES ENCOURS DES CONTRATS AFER EN MILLIARDS €

AU 31/12/20

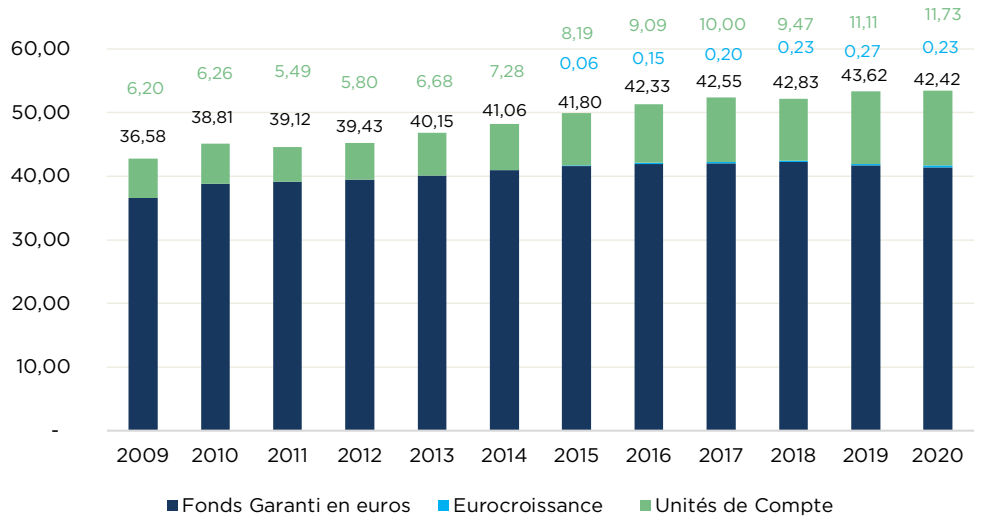

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE BRUTE SUR LES CONTRATS AFER EN MILLIARDS €

AU 31/12/20

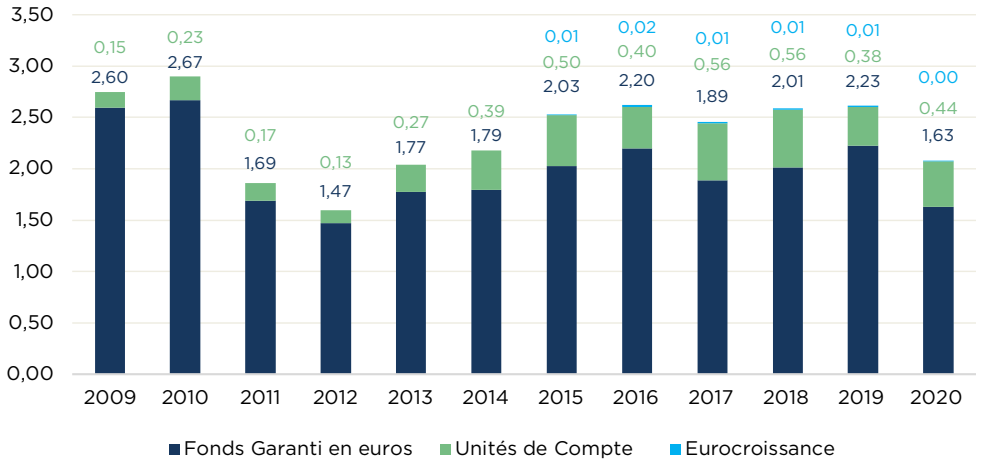

Source : Aviva Vie – Aviva Epargne Retraite

CONTRAT AFER RETRAITE INDIVIDUELLE

Nombre d'adhésions au 31/12/2020 : 489
Encours global au 31/12/2020 de 4,1 millions d'euros.
Fonds en euro : Aviva RP Sécurité Retraite. Rendement 2020 = **1,25 %** net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux, pour des frais de gestion de 1%

AFER RETRAITE INDIVIDUELLE
RÉPARTITION DE L'ENCOURS EUROS/UNITÉS DE COMPTE
AU 31/12/2020

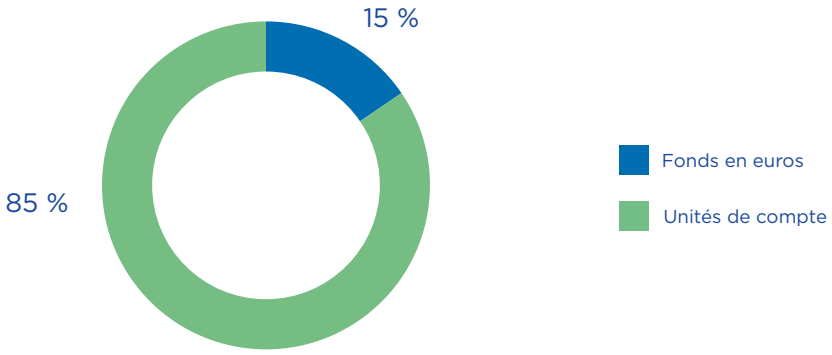

Source : Aviva Retraite Professionnelle

AFER RETRAITE INDIVIDUELLE EN BREF

Contrat créé en janvier 2020
primé par les Dossiers de l'Epargne et Gestion de Fortune dès sa sortie

La **gestion financière** propose 3 modes de gestion, combinables

- Gestion évolutive avec 3 profils proposés, Prudent, Equilibre et Dynamique. Les allocations de ces 3 profils évoluent en fonction de l'échéance de la date de retraite prévisionnelle
- Gestion sous Mandat : 2 gestionnaires financiers, Aviva Investors France et Rothschild&Co Asset Management Europe, proposant chacun 3 profils, Prudent, Equilibre et Dynamique
- Gestion libre : plus de 80 supports, en architecture ouverte, dont une gamme de plus de 10 supports ISR

Frais :

- 3 % maximum sur les versements
- Les arbitrages sont gratuits et illimités.
- Frais de gestion maximum : 1 % des encours
- Frais de gestion sous mandat : 0,5 % maximum des encours en plus des frais de gestion

Minimum de versement

- Versement libre initial : 750 €
- Versements programmés : minimum 150 €/mois, 450 €/trimestre, 900 €/semestre, 1800 €/an

afer

BILAN ÉCONOMIQUE 2020
ET PERSPECTIVES 2021

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

Macroéconomie & marchés
Bilan 2020
Aviva Investors France

L'année 2020 a débuté avec l'espoir d'un redressement de la croissance mondiale, dans le sillage de l'accord commercial partiel entre les États-Unis et la Chine mais aussi des effets des assouplissements monétaires de 2019. Cet espoir a malheureusement fait long feu avec un scénario imprévisible et inédit : **la pandémie de Covid-19**.

Déjà ultra-accommodantes, les grandes banques centrales ont assoupli encore davantage leur politique monétaire avec des mesures exceptionnelles d'une ampleur inédite pour endiguer le choc économique provoqué par les mesures de restrictions sanitaires.

Les performances 2020 des marchés d'actions ont de quoi surprendre au regard du caractère inédit de l'année boursière et du choc économique provoqué par la pandémie. L'indice MSCI AC World Net a gagné sur l'année plus de 16 % en dollars et 6,4 % en euros (avec dividendes), au prix d'une volatilité extrême et de fortes disparités entre les régions. Les États-Unis et les marchés émergents tirant bien mieux leur épingle du jeu que l'Europe.

Le rebond, parfois spectaculaire, des actifs risqués depuis les plus bas de mars n'a pas empêché les obligations souveraines d'inscrire de belles performances en 2020. Elles ont profité d'un vaste mouvement de fuite vers la qualité qui s'est amplifié au fur et à mesure que la pandémie paralysait l'économie mondiale. La promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie a renforcé l'attrait pour la classe d'actifs.

BENCHMARK ACTIONS DES UC AFER	2020
CAC 40 (dividende net réinvesti)	-5,57 %
Eurostoxx (dividende net réinvesti)	0,25 %
S&P 500 (dividende net réinvesti, couvert en euro)	15,12 %
MSCI World ACI	6,65 %
MSCI Emerging Market	8,54 %
MSCI Europe Small Cap (dividende réinvesti)	-1,30 %
EMIX Smaller Euroland (dividende réinvesti)	-0,49 %
CAC Small 90 (dividende net réinvesti)	8,52 %
CAC Mid 60 (dividende net réinvesti)	-1,69 %
MSCI Europe Mid Cap (dividende net réinvesti)	0,43 %

HORS BENCHMARK UC AFER	2020
Bloomberg Barclays Global Inflation Linked Hedged Euro	7,30 %
EPRA Nareit Europe	-16,14 %
EuroMTS EMTX (indexés inflation zone euro)	3,04 %
Gold Spot	16,76 %
Nasdaq 100	31,96 %

BENCHMARK TAUX DES UC AFER	2020
Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate	2,77 %
Bloomberg Barclays Euro Aggregate 5-7 ans	2,76 %
Exane ECI Euro	6,06 %
Exane ECI Europe couvert en euro	6,68 %
JPMorgan Emerging Bonds Index (EMBI)	-2,86 %
Bloomberg Barclays Euro Aggregate REIT	0,30 %
Bloomberg Barclays Global Corporate (couvert en euro)	6,73 %
EONIA capitalisé	-0,47 %
JPMorgan EMU	5,15 %
Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index Hedged Euro	5,31 %
FTSE G7 and EMU Government Bond Index (couvert en euro)	4,89 %

Source : Aviva Investors France - 31/12/2020

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2020 a débuté avec l'espoir d'un redressement de la croissance mondiale, dans le sillage notamment de la signature, mi-janvier, de l'accord commercial partiel entre les États-Unis et la Chine mais aussi des effets des assouplissements monétaires de 2019. Cet espoir a malheureusement fait long feu avec un scénario imprévisible et inédit : la pandémie de Covid-19.

Ce nouveau coronavirus a tout d'abord frappé la Chine en janvier puis l'Asie. L'épidémie s'est ensuite successivement étendue à l'Europe, aux États-Unis et à l'hémisphère sud. Face à l'urgence sanitaire, des mesures de confinement et de distanciation sociale inédites ont été prises dans de nombreux pays à partir de la mi-mars. Elles ont provoqué l'arrêt brutal d'une grande partie de l'économie mondiale avec un choc d'offre du fait de la rupture des chaînes d'approvisionnement, doublé d'un choc de demande. Les secteurs reposant sur des interactions sociales – aérien, tourisme, services – se sont retrouvés à l'arrêt quasi-total. Le « Grand confinement » du printemps a provoqué la récession mondiale la plus profonde depuis la Grande Dépression. Le PIB des pays de l'OCDE a reculé en rythme trimestriel de 1,9 % au premier trimestre puis de 10,5 % au deuxième, et ce avec de fortes disparités. Les échanges mondiaux se sont également effondrés. De nombreux pays ont mis en place des mécanismes de chômage partiel ou des subventions aux salaires pour tenter d'amortir les effets sur l'emploi.

Gouvernements et banques centrales ont rapidement déployé, de manière coordonnée, des mesures de soutien fiscal et monétaire sans précédent pour assurer la survie des entreprises mais aussi éviter une baisse du revenu des ménages, afin de permettre un rebond de la consommation lors de la levée, au moins partielle, des restrictions sanitaires. Les mesures fiscales déployées sont estimées par le FMI à 12 000 milliards de dollars, soit 14 % du PIB mondial. La dette publique mondiale s'est envolée à 100 % du PIB, un niveau jamais atteint.

Après la levée du premier confinement, l'intervention sans précédent des États et des banques centrales a permis à l'économie mondiale de se redresser fortement au troisième trimestre avec un rebond de 9,2 % du PIB au sein de l'OCDE. Mais l'ampleur du choc demeure encore incertaine. La vigueur de la deuxième vague de Covid au quatrième trimestre a entrainé de nouvelles mesures de restriction, notamment en Europe. Même si elles ont été plus ciblées sectoriellement et plus localisées géographiquement, elles pèseront sur la croissance du quatrième trimestre.

Le début des campagnes de vaccination en fin d'année, après l'annonce de plusieurs vaccins en novembre, a permis à l'OCDE de déclarer début décembre que « pour la première fois depuis le début de la pandémie, l'espoir d'un avenir plus prometteur s'offre à nous. » Fin 2020, l'activité était néanmoins encore contrainte par des mesures de distanciation sociale. Elle devrait le rester encore plusieurs trimestres en attendant une vaccination à grande échelle des populations. Selon l'OCDE, le PIB mondial devrait reculer de 4,2 % en 2020 (-5,5 % dans l'OCDE) pour rebondir de 4,2 % en 2021 puis de 3,7 % en 2022. La reprise ne sera pas homogène à travers le Monde. La contribution de l'Europe et de l'Amérique du Nord à la croissance mondiale restera moins importante que leur poids dans l'économie mondiale.

Les États-Unis, qui sont très rapidement devenus le plus grand foyer de propagation de l'épidémie, devraient connaître une baisse de 3,7 % de leur PIB en 2020, d'après l'OCDE, après avoir déjà enregistré en 2019 une croissance de seulement 2,2 %, au plus bas depuis trois ans. L'administration Trump a fait voter fin mars un plan de relance sans précédent de 2 000 milliards de dollars, notamment en faveur des ménages à plus bas revenus. La reprise économique qui s'est progressivement amorcée a toutefois été jugée « très incertaine » par Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed). Ce dernier a appelé plusieurs fois de ses vœux un nouveau plan de relance budgétaire pour soutenir la reprise. Paralysées pendant plusieurs mois en raison de la campagne pour l'élection présidentielle du 3 novembre, remportée par le Démocrate Joe Biden, les négociations entre Républicains et Démocrates pour de nouvelles mesures fiscales n'ont abouti qu'en décembre. Les tensions commerciales et diplomatiques avec la Chine ont également continué d'émailler l'année 2020. Selon les dernières prévisions de l'OCDE, le PIB américain devrait rebondir de 3,2 % en 2021 et de 3,5 % en 2022.

Après une croissance attendue par l'OCDE en baisse de 7,5 % en 2020, **la zone euro** est, avec le Royaume-Uni, la plus touchée par la pandémie. C'est là que les mesures de distanciation sociale ont été, et sont à nouveau, les plus sévères. Après un repli de 3,7 % au premier trimestre, le PIB de la zone euro a chuté de 11,7 % au deuxième trimestre avec des écarts marqués entre pays. L'Espagne, l'Italie et la France sont les plus touchés tandis que l'Allemagne, dont l'économie est moins exposée aux secteurs liés aux interactions sociales et au tourisme, a connu un repli un peu moins brutal. Face aux énormes moyens budgétaires déployés par les États, Bruxelles a suspendu le pacte de

stabilité et les contraintes budgétaires de la zone euro. En juillet, l'accord historique sur un projet de plan de relance budgétaire européen de 750 milliards d'euros, financé pour la première fois par de la dette commune, a été salué. Mais il aura fallu attendre le 10 décembre pour qu'il soit ratifié. Après un rebond du PIB de 12,5 % au troisième trimestre, la croissance du quatrième trimestre sera pénalisée par les nouvelles mesures de restriction, certes moins strictes qu'au printemps, pour tenter d'endiguer la recrudescence de l'épidémie depuis octobre. Selon les dernières prévisions de l'OCDE, le PIB de la zone euro ne devrait rebondir que de 3,5 % en 2021 puis de 3,25 % en 2022.

Le Royaume-Uni est durement touché par la pandémie. Le pays a imposé, après une longue hésitation, l'un des plus longs confinements au printemps. Après avoir annoncé en juillet un plan de relance de 30 milliards de livres, le gouvernement a depuis prolongé les mesures d'aide économique et en a adopté de nouvelles. La crise sanitaire vient s'ajouter à la sortie, le 31 décembre, du pays de l'Union Européenne, après presque 50 ans d'adhésion. Au terme de discussions houleuses, un accord a été conclu in extremis fin décembre permettant d'éviter un « no deal » concernant les futures relations commerciales avec l'Union Européenne. Mais le Royaume-Uni est aussi le premier pays des économies avancées à avoir lancé une grande campagne de vaccination, dès le 8 décembre. Selon l'OCDE, le PIB britannique devrait reculer de 11,2 % en 2020 pour ne rebondir que de 4,2 % en 2021 puis de 4,1 % en 2022.

Après avoir enregistré au quatrième trimestre 2019 son premier recul en cinq trimestres, **l'économie japonaise** est officiellement entrée en récession au premier trimestre 2020, et ce pour la première fois depuis 2015. Frappé comme le reste du monde par la pandémie, l'archipel a connu au deuxième trimestre un choc de croissance inédit (-8,3 %). Le gouvernement a déployé une relance budgétaire deux fois plus importante qu'en 2008. Selon l'OCDE, le PIB devrait reculer de 5,25 % en 2020 pour ne rebondir que de 2,25 % en 2021 puis de 1,5 % en 2022. L'année 2020 a également été marquée par la démission fin août, pour raisons de santé, du Premier ministre Shinzo Abe après 8 années au pouvoir. Son successeur, Yoshihide Suga, entend poursuivre sa politique réformatrice et de relance.

La Chine a été le premier pays officiellement touché par l'épidémie. C'est aussi, selon les données chinoises, le premier à l'avoir jugulée. Le PIB a chuté de 10 % au premier trimestre 2020 en rythme trimestriel pour rebondir de 11,7 % au deuxième trimestre dans le sillage de la levée de restrictions très strictes mais aussi d'importantes mesures de soutien centrées sur les entreprises. La reprise s'est poursuivie depuis, mais à un rythme sensiblement moindre et avec une consommation toujours très fragilisée. Le pays devrait être l'un des seuls à éviter la récession en 2020 avec une croissance estimée par l'OCDE à 1,8 % en 2020 puis de 8 % en 2021 et de 4,9 % en 2022. La croissance chinoise est toujours à la merci des tensions avec les États-Unis. L'élection de Joe Biden à la présidence américaine laisse toutefois espérer un apaisement.

LES BANQUES CENTRALES

Déjà ultra-accommodantes en 2019, les grandes banques centrales ont, dès mars, assoupli encore davantage leur politique monétaire avec des mesures exceptionnelles d'une ampleur inédite pour endiguer le choc économique : baisse des taux et politique de taux zéro dans les pays développés, montée en puissance des programmes de rachat d'actifs, interventions ciblées sur certains segments financiers. En rachetant massivement sur les marchés de la dette souveraine et désormais d'entreprises, les banques centrales visent à soulager les banques pour les inciter à maintenir, voire relancer, leurs prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures a également réussi à endiguer la chute des marchés financiers en mars et permettre leur rebond, parfois spectaculaire. Lors de chacune de leurs réunions du second semestre, les grandes banques centrales ont confirmé ou renforcé leurs actions et ont clairement indiqué qu'elles étaient prêtes à prendre des mesures supplémentaires si nécessaire.

Après trois baisses de taux en 2019 et une reprise à l'automne, pour la première fois depuis 10 ans, des injections de liquidités, **la Réserve fédérale américaine (Fed)** a réagi rapidement et massivement à la crise sanitaire. Elle a abaissé ses taux directeurs jusqu'à une fourchette de 0 %-0,25 % et s'est engagée sur des achats « illimités » d'obligations d'État. Un important programme de prêts garantis a été mis en place. Inquiète de la lenteur de la reprise économique américaine et des perspectives de l'emploi, la Fed a élargi en juin son programme de rachat d'actifs à la dette d'entreprises.

Fin août, elle a révisé sa stratégie en incluant un objectif d'inflation moyen de 2 %, signifiant qu'elle était prête à une plus grande flexibilité sur l'inflation afin de privilégier l'emploi et la croissance. Jerome Powell, son président, a réitéré à plusieurs reprises sa prudence sur le rythme de la reprise et appelé de ses vœux un nouveau volet fiscal aux États-Unis. En décembre, la banque centrale s'est engagée à maintenir ses achats d'actifs aussi longtemps que nécessaire.

Dans le sillage de la Réserve fédérale, **la Banque centrale européenne (BCE)** est rapidement passée à l'action pour rassurer les marchés et soutenir le crédit. La BCE a lancé un nouveau programme de rachats d'actifs de 750 milliards d'euros. Ce plan a été renforcé en juin puis en décembre pour se monter à 1.850 milliards d'euros. Il est désormais prolongé au moins jusqu'à mars 2022. La BCE a également allégé temporairement les exigences de capitaux propres pour les banques et les mesures concernant les prêts à risques. Déjà au plancher avant la crise, les taux de la BCE n'ont pas été abaissés. Le taux de la facilité de dépôt reste inchangé à -0,5 % et le taux de refinancement à zéro. L'inflation, qui est passée en territoire négatif en août en zone euro, devrait être de 0,2 % en 2020 pour progressivement remonter jusqu'à 1,4 % en 2023, toujours loin de l'objectif « proche mais inférieure à 2 % » de la BCE. Elle surveille, à ce titre, de près l'appréciation de l'euro qui est passé d'environ 1,11 dollar début 2020 à près de 1,23 dollar fin décembre.

LES MARCHÉS DE TAUX

Les taux souverains

Dès janvier 2020, les obligations souveraines des pays jugés les plus sûrs ont profité d'un vaste mouvement de fuite vers la qualité qui s'est amplifié au fur et à mesure que la pandémie paralysait l'économie mondiale. La promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie a renforcé l'attrait des investisseurs pour la classe d'actifs. La fuite vers la qualité a également été alimentée au second semestre par la résurgence des inquiétudes sur le rythme de la reprise économique, les négociations houleuses sur un nouveau plan de relance aux États-Unis ainsi que par la deuxième vague de Covid-19 depuis l'automne. Le rebond, parfois spectaculaire, des actifs risqués depuis les plus bas de mars n'a donc pas empêché les obligations souveraines d'inscrire de belles performances en 2020.

Le rendement de l'emprunt d'État américain à dix ans a chuté de 100 points de base, à 0,92 % fin décembre. Il avait inscrit un plus bas historique à 0,37 % en mars. En zone euro, la tendance est également au repli. Le Bund allemand à 10 ans a perdu sur l'année 38 points de base à -0,57 % avec un plus bas en mars à -0,91 %. En France, l'OAT à 10 ans a perdu 46 points de base à -0,35 %. Les mesures exceptionnelles adoptées en zone euro ont, toutefois, dans un premier temps pesé sur la dette européenne, et notamment sur ceux des emprunts des États périphériques. Les rendements des emprunts italiens et espagnols étaient déjà sous pression dès février alors que ces pays étaient les premiers et les plus touchés par la pandémie. Le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans italien a affiché un plus haut le 17 mars à 2,44 %. Le projet de plan de relance budgétaire européen, preuve de la solidarité entre États-membres, a rassuré les investisseurs et contribué, à partir du troisième trimestre, à une détente des rendements des emprunts périphériques. Le taux des obligations souveraines italiennes à 10 ans s'affichait mi-décembre à un plus bas historique de 0,52 %, soit un repli de 190 points de base depuis son plus haut annuel à 2,44 % en mars. Signe également du regain de confiance en la zone euro, les taux de rendement des obligations souveraines à 10 ans espagnoles et portugaises oscillaient autour de zéro fin 2020, également à des plus bas historiques. Ils ont fait une incursion mi-décembre en territoire négatif. En 2020, l'indice des obligations souveraines de la zone euro, le JPM EMU, a progressé de 5,15 %.

Le Crédit

Dès le début 2020, le retour de l'aversion au risque a été défavorable aux obligations dites à haut rendement. La tendance s'est brutalement accélérée fin février avec l'expansion de la pandémie. Le segment « Investment grade » n'a pas été épargné mais c'est le haut rendement qui a le plus violemment décroché, à l'image des actions. L'intervention des banques

centrales fin mars mais aussi les réponses budgétaires sans précédent ont quand même permis de limiter la dislocation des marchés du crédit. Les mesures de soutien à l'économie ont alimenté par la suite la reprise du crédit européen avec, au second semestre, une alternance de phases de rallye et des retours ponctuels de l'aversion au risque liés à l'évolution de la situation sanitaire. Le segment « High Yield » a été le plus recherché malgré le risque de remontée du taux de défaut. Les rachats d'actifs de la BCE et la liquidité ainsi améliorée ont également soutenu le marché. En 2020, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a progressé de 2,77 % tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a gagné 2,29 %. En dépit de la crise, l'année 2020 aura été exceptionnelle pour le marché primaire en euro. Les mesures de soutien de la Banque centrale européenne et des gouvernements ont rapidement permis aux entreprises de venir se financer sur le marché.

Les marchés actions

Les performances 2020 des marchés d'actions ont de quoi surprendre au regard du caractère inédit de l'année boursière et du choc économique provoqué par la pandémie. L'indice MSCI AC World Net a gagné sur l'année plus de 16 % en dollars et 6,4 % en euros (avec dividendes). Pourtant, jamais les indices boursiers n'auront, en douze mois, chuté puis rebondi aussi rapidement et fortement.

Face à l'onde de choc provoquée par la pandémie, les actions ont été emportées fin février et surtout en mars par le vent de panique sur les actifs risqués. L'EuroStoxx 50 a plongé de 38 % entre le 24 février et le 18 mars. Le S&P 500 a chuté de 33 % entre le 24 février et le 23 mars. Logiquement, les plus fortes baisses sont intervenues sur les secteurs les plus exposés à la pandémie : transports, loisirs, automobile, industriels et distribution spécialisée. En parallèle, face aux incertitudes de l'impact du virus sur les futurs résultats des entreprises, les investisseurs se sont tournés vers des valeurs dites de qualité aux modèles opérationnels et bilans jugés robustes.

Les mesures sans précédent et coordonnées déployées à travers le monde pour amortir le choc du « Grand Confinement » mais aussi les espoirs d'une reprise mondiale forte et rapide ont alimenté au deuxième trimestre le fort rebond des actions depuis leur plus bas de mars. Sur le troisième trimestre, les marchés d'actions ont été plus hésitants, tiraillés entre, d'un côté, le soutien des mesures budgétaires et monétaires colossales, et, de l'autre, les inquiétudes sur le rythme de la reprise économique et l'arrivée d'une deuxième vague de la pandémie. Le retour, depuis septembre, des opérations de croissance externe en Europe témoigne toutefois de la valorisation attractive des entreprises cibles comme de la qualité des bilans des acquéreurs.

Le quatrième trimestre a été excessif, à l'image de l'année boursière. Octobre a été marqué par un regain d'aversion pour le risque en raison du blocage des discussions au Congrès américain sur un nouveau volet fiscal, des incertitudes sur les résultats des élections américaines du 3 novembre et de nouvelles mesures de restriction en Europe. Mais un nouveau vent d'optimisme a soufflé sur les marchés en novembre et décembre dans le sillage d'une conjonction de nouvelles encourageantes : élection de Joe Biden aux États-Unis, annonce de l'efficacité de plusieurs vaccins contre la Covid-19 suivie de leur approbation puis du début de campagnes de vaccination, accord sur un nouveau plan de relance aux États-Unis, accord in extremis entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne sur l'après Brexit évitant un « no deal » tant redouté. Novembre a même été un mois exceptionnel, notamment en Europe (+20 % pour le CAC 40 et +18 % pour l'EuroStoxx 50). Ce nouveau rebond a surtout bénéficié aux secteurs qui avaient été les plus impactés : banques, pétrole, tourisme, assurance, industrielles… Fin décembre, les investisseurs semblaient vouloir croire à de meilleures perspectives en 2021 malgré l'ampleur de la deuxième vague et l'apparition d'une nouvelle souche du virus potentiellement plus contagieuse.

Le rebond depuis les plus bas de mars n'a toutefois pas été homogène. Les indices américains ont rebondi de 60 % à 90 %. En Europe, le rebond est en moyenne de 50 %. Les valeurs de croissance, notamment technologiques qui bénéficient des mesures de distanciation sociale, ont été très recherchées. À des plus hauts historiques fin 2020, le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques américaines, a gagné près de 45 % (avec dividendes) sur l'année grâce notamment à l'envolée des fameux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Le S&P 500, au sein duquel ces valeurs sont prépondérantes, finit l'année en hausse de 17,75 % (avec dividendes) et également à des plus hauts historiques. Le rebond spectaculaire des indices européens en fin d'année, dans le sillage d'un regain d'intérêt pour les valeurs cycliques et « value », leur a permis de réduire leurs pertes annuelles sans pour autant les effacer. L'EuroStoxx 50 termine l'année en repli de 3,21 %, le Stoxx 600 de 1,99 % et le CAC 40 de 5,57 % (avec dividendes). Tout comme leurs homologues américaines, les actions asiatiques signent une belle année, portées notamment par le rebond économique de la Chine. Le Nikkei termine l'année à des plus hauts depuis août 1990, en hausse de près de 18 % sur l'exercice (avec dividendes).

Perspectives 2021
par Aviva Investors France

SCENARIO CENTRAL
(probabilité de réalisation 60 %)

La croissance mondiale devrait rebondir fortement en 2021

La mise au point d'un certain nombre de vaccins efficaces réduit considérablement l'incertitude sur les perspectives 2021. La récente résurgence des cas de Covid pourrait nuire à la croissance au premier trimestre, mais plus tard en 2021, l'incertitude devrait s'estomper rapidement, avec la combinaison positive de la baisse du nombre de cas, de la réouverture des économies, de la diffusion des vaccins et du soutien continu des politiques monétaire et fiscale. Nous nous attendons à ce que le niveau d'activité mondiale dépasse le niveau d'avant Covid-19 d'ici la fin du premier trimestre 2021, essentiellement grâce à la Chine. Parmi les principales économies développées (hors Chine), le niveau d'activité pré-COVID devrait être atteint d'ici la fin de 2021. Cet environnement est favorable aux actifs risqués et à une poursuite de la rotation sectorielle. Les taux longs souverains devraient remonter doucement grâce au rebond cyclique de la croissance, mais rester à des niveaux historiquement bas.

	Taux directeurs	Taux longs 10Y	Actions
États-Unis	0,25 %	1,2 %	S&P 500 : +7,5 %
UK	0,10 %	0,4 %	FTSE 100 : +10 %
Zone euro	-0,50 %	Bund : -0,45 %	Eurostoxx 50 : +7,5 %

Devises	
EUR-USD	1,25

SCENARIO ALTERNATIF POSITIF
(probabilité de réalisation 25 %)

Redressement plus rapide de l'activité économique

La croissance mondiale pourrait se redresser plus rapidement et plus fort que prévu si la consommation rebondit plus vigoureusement qu'anticipé, par exemple si les ménages recyclent une grande partie de leur épargne accumulée en 2020, notamment aux États-Unis. De même, la reconstitution des stocks par les entreprises et les dépenses d'investissement pourraient augmenter plus rapidement que prévu compte tenu du faible coût du financement. Les classes d'actifs risqués en bénéficieraient, alors que la hausse des taux longs des obligations souveraines serait plus prononcée, mais dans un contexte d'inflation qui resterait sous contrôle.

	Taux directeurs	Taux longs 10Y	Actions
États-Unis	0,25 %	1,9 %	S&P500 : +10 %
UK	0,10 %	0,8 %	FTSE 100 : +20 %
Zone euro	-0,50 %	Bund 10Y : -0,2 %	EUROSTOXX 50 : +15 %

Devises	
EUR-USD	1,30

SCENARIO ALTERNATIF NÉGATIF
(probabilité de réalisation 15 %)

Des conséquences économiques plus lourdes et/ ou un déploiement des vaccins plus difficile

La résurgence récente des cas Covid et les restrictions associées seront un frein à l'activité au quatrième trimestre 2020 et pourrait s'étendre jusqu'au premier trimestre 2021, de façon plus prononcée que prévu. Il est également possible que des conséquences économiques plus lourdes à long terme puissent apparaître, quand certaines des mesures de soutien aux entreprises seront progressivement abandonnées, conduisant à des faillites et des défauts de paiement. Enfin, la distribution des vaccins peut s'avérer plus difficile ou moins efficace que prévu, prolongeant l'incertitude. Un retour de l'aversion au risque serait le sentiment prédominant chez les investisseurs avec une préférence pour les classes d'actifs moins risquées.

	Taux directeurs	Taux longs 10Y	Actions
États-Unis	0,25 %	0,5 %	S&P500 : -5 %
UK	0,10 %	-0,10 %	FTSE 100 : -15 %
Zone euro	-0,60 %	Bund : -0,85 %	EUROSTOXX 50 : -10 %

Devises	
EUR-USD	1,10

Prévisions 2021 – Source : Aviva Investors France
Achevé de rédiger le 4 janvier 2021

INFORMATION IMPORTANTE

Le bilan économique 2020 et les perspectives 2021 ont été établis par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n°GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229.

Aviva Investors est la dénomination commerciale de la branche de gestion d'actifs du groupe Aviva.

Ces documents ne donnent aucune assurance de l'adéquation des OPC gérés par Aviva Investors France à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Perspectives 2021
par BNP Paribas Asset Management

SCENARIO CENTRAL

Les annonces en novembre par plusieurs laboratoires de la mise au point de vaccins efficaces contre le coronavirus et la réactivité des autorités sanitaires pour autoriser leur mise sur le marché ouvrent la voie à des campagnes de vaccination à grande échelle. Ces mesures renforcent la probabilité d'une reprise cyclique de l'activité en 2021 et, surtout, réduisent le risque d'un scénario adverse qui verrait l'économie mondiale replonger en récession sous l'effet d'une nouvelle phase de la pandémie.
Les nouvelles restrictions mises en place face à la flambée de l'épidémie, notamment en Europe et aux Etats-Unis fin 2020 et début 2021, vont peser sur l'activité mais l'inflexion à court terme ne remet pas en cause la reprise cyclique attendue.
La bonne tenue de l'activité en Chine où une croissance autoentretenue devrait continuer à être observée sera un soutien important de l'activité dans les zones émergentes et dans les économies développées exportatrices de produits manufacturiers.

Pour autant, les cicatrices de cette crise exceptionnelle vont devenir de plus en plus visibles à mesure que les soutiens spécifiques aux activités les plus touchées par la crise sanitaire vont être retirés. Dans ce contexte, les pouvoirs publics devront maintenir leurs efforts le plus longtemps possible. Les décisions prises en matière de politique budgétaire fin 2020 en Europe, aux Etats-Unis et au Japon vont dans ce sens. Par ailleurs l'engagement des banques centrales à maintenir pendant longtemps des politiques monétaires très accommodantes et la mise en place de facto de politiques de contrôle de la courbe des taux constituent un élément crucial pour accompagner la reprise qui pourra pleinement se déployer une fois «l'insécurité sanitaire» (inquiétudes sur l'épidémie, incertitudes sur la vaccination) réduite.
En 2021, les marchés financiers devraient continuer à profiter des politiques monétaires très accommodantes, de taux longs durablement bas et des nouvelles mesures budgétaires de soutien à l'activité.

SCENARIO ALTERNATIF 1

Par rapport à ce scénario central favorable dont la probabilité a été renforcée par les premiers succès des laboratoires, le premier scénario alternatif qui vient à l'esprit est celui d'une accélération incontrôlée de l'inflation qui entraînerait une brutale tension sur les taux et forcerait les banques centrales à revenir sur leurs engagements. Une telle évolution paraît peu probable pour plusieurs raisons (une croissance mondiale moins consommatrice de matières premières que par le passé, un très faible pouvoir de négociation des salaires au moment où le chômage va augmenter, l'effet «internet» qui tire les prix vers le bas en facilitant les comparaisons, et, surtout, une économie qui est durablement passée sous son potentiel). Néanmoins des anticipations allant dans ce sens (qui seraient plus justifiées pour les Etats-Unis que pour la zone euro) pourraient perturber les marchés financiers.

SCENARIO ALTERNATIF 2

Le scénario que personne ne souhaite voir se réaliser d'une **épidémie incontrôlée** (nouvelles mutations du virus, nouveau virus, échec de la vaccination, ...) qui plongerait à nouveau le monde dans une profonde récession serait bien évidemment très négatif pour les marchés financiers. En prenant une hypothèse moins dramatique, l'impossibilité pour des raisons médicales d'en finir avec ce «stop-and-go» (confinement/déconfinement) très préjudiciable à la consommation et à la confiance des ménages et des entreprises pèserait durablement sur l'activité et les actifs risqués.

En conclusion, comme le parti démocrate est parvenu à contrôler totalement le Congrès américain, il est possible d'envisager un scénario plus favorable que notre scénario central avec davantage de soutien budgétaire en fin d'année ou en 2022, notamment des dépenses en infrastructures. Dans ce contexte, le nouveau cadre de la politique monétaire de la Fed jouera un rôle crucial en évitant que les hypothèses de hausses préventives des taux directeurs en réponse à une baisse marquée du chômage viennent inquiéter les investisseurs.

Perspectives 2021

par Rothschild & Co Asset Management Europe

SCENARIO CENTRAL

(PROBABILITÉ DE RÉALISATION 50 %)

La situation sanitaire s'améliore progressivement et les mesures de soutien favorisent le redémarrage de l'économie

Normalisation graduelle de l'activité économique grâce aux soutiens des banques centrales, des plans de relance gouvernementaux et de la campagne de vaccination qui se déroule sans obstacle permettant ainsi la levée progressive des contraintes sanitaires. L'économie mondiale se «déconfine» petit à petit et les secteurs les plus touchés par la pandémie, majoritairement les services, entament leur redémarrage.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	0,25 % ▶	1,25 % ▲	+2,50 % ▲
Japon	-0,1 % ▶	0 % ▶	+5 % ▲
Zone euro	-0,5 % ▶	-0,2 % ▲	+7,50 % ▲

Actions pays émergents		Devises	
Amérique latine	+10 % ▲	EUR-USD	1,25 ▲
Asie	+5 % ▲		

SCENARIO ALTERNATIF 1

(PROBABILITÉ DE RÉALISATION 35 %)

La situation sanitaire se détériore de nouveau et engendre une grave crise sociale

Des difficultés apparaissent dans le processus de vaccination (production, logistique, réticence de la population, apparition d'effets secondaires graves…) ce qui ralentit la levée des contraintes sanitaires, voire engendre de nouveaux confinements un peu partout dans le monde.

Un tel enlisement aurait un impact très négatif sur l'activité économique de nature à faire émerger de nouveaux risques, dont une crise sociale majeure.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	0,25 % ▶	0,5 % ▼	-10 % ▼
Japon	-0,1 % ▶	-0,05 % ▼	-15 % ▼
Zone euro	-0,5 % ▶	-0,8 % ▼	-15 % ▼

Actions pays émergents		Devises	
Amérique latine	-20 % ▼	EUR-USD	1,15 ▼
Asie	-10 % ▼		

SCENARIO ALTERNATIF 2

(PROBABILITÉ DE RÉALISATION 15 %)

Des avancées significatives dans la lutte contre le virus sont réalisées à brève échéance et l'activité économique se normalise rapidement

Disparition à court terme de la pandémie de Covid-19 (immunité collective sous-estimée, mutation favorable du virus, nouveaux vaccins/traitements dont la technologie éprouvée rassure la population…).

Cette configuration se révèlerait propice à une levée rapide des contraintes sanitaires, à une très forte hausse de la confiance des acteurs économiques, à un déconfinement général et à un retour à la normale de l'activité économique plus prompt qu'anticipé.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	0,25 % ▶	1,45 % ▲	+10 % ▲
Japon	-0,1 % ▶	0,1 % ▲	+15 % ▲
Zone euro	-0,5 % ▶	0 % ▲	+20 % ▲

Actions pays émergents		Devises	
Amérique latine	+25 % ▲	EUR-USD	1,28 ▲
Asie	+12,5 % ▲		

Perspectives 2021

Par LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

SCENARIO CENTRAL
(PROBABILITÉ DE RÉALISATION 55 %)

Les campagnes de vaccination au premier semestre permettent d'endiguer la progression de la pandémie. La reprise économique à partir du deuxième trimestre 2021 est vigoureuse et s'étend aux secteurs des services les plus pénalisés par la pandémie au deuxième semestre.

Les banques centrales restent accommodantes, ce qui soutient le prix des actifs risqués dès le premier trimestre. Les taux longs restent ancrés à des niveaux bas, surtout en zone euro compte tenu des perspectives d'inflation faibles. Aux Etats-Unis, des pressions haussières sur les taux font surface au 2ème semestre, en prévision d'une **banque centrale moins accommodante** fin 2021.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	0,25 % ≈	▲	▲
Japon	-0,10 % ≈	≈	▲
Zone euro	-0,50 % ≈	≈	≈

Actions pays émergents		Devises	
Amérique latine	≈	EUR-USD	≈
Asie	▲		

SCENARIO ALTERNATIF 1
(PROBABILITÉ DE RÉALISATION 30 %)

Les campagnes de vaccination ne sont que partiellement efficaces compte tenu des défis logistiques. La pandémie n'est contrôlée que partiellement et une reprise complète de l'économie ne s'apercevra qu'en 2022, la reprise est plus lente que prévue. Les taux longs restent proches des plus bas et les marchés actions sont orientés à la hausse mais sujets à un niveau de volatilité élevée. Dans l'ensemble, les investisseurs gardent confiance tout en étant plus sélectifs sur les actifs risqués.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	0,25 % ≈	≈	▲
Japon	-0,10 % ≈	≈	≈
Zone euro	-0,50 % ≈	≈	▼

Actions pays émergents		Devises	
Amérique latine	≈	EUR-USD	≈
Asie	≈		

SCENARIO ALTERNATIF 2
(PROBABILITÉ DE RÉALISATION 15 %)

Le virus mute et les vaccins s'avèrent peu efficaces. Les marchés actions s'ajustent, les taux longs s'effondrent et les banques centrales prolongent leurs achats d'actifs et allongent les maturités. Les secteurs défensifs redeviennent prisés des investisseurs, les segments « value » continuent d'être pénalisés.

	Taux directeurs	Taux longs	Actions
États-Unis	0,25 % ≈	▼	≈
Japon	-0,10 % ≈	▼	▼
Zone euro	-0,50 % ≈	▼	▼

Actions pays émergents		Devises	
Amérique latine	▼	EUR-USD	▼
Asie	▼		

Perspectives 2021
Par ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT

Dans cette année 2020 inédite, les obligations convertibles européennes ont affiché des performances exceptionnelles (+6,7 % pour l'indice Exane ECI hedgé) en relatif aux actions (-2,6 % pour l'Euro Stoxx 50) et aux obligations (+3,72 % pour l'indice Bloomberg Barclays Pan European Aggregate Corporate hedgé). Rappelons qu'historiquement, elles avaient déjà démontré à long terme leur capacité à capter une large partie de la hausse des actions, avec une volatilité bien moindre, et a contrario, à résister à la baisse dans les stress de marchés. Des qualités pleinement confirmées l'an dernier et qui s'expliquent par le caractère hybride de cette classe d'actifs. Nous pensons qu'en 2021, les obligations convertibles devraient continuer à montrer toute leur pertinence dans un contexte de fortes incertitudes, à condition d'être vigilant sur les risques de défaut des émetteurs.

Des thématiques porteuses qui soutiennent la classe d'actifs

La crise sanitaire a été un accélérateur d'histoire pour de nombreux secteurs particulièrement bien représentés au sein du marché des obligations convertibles, tels que la digitalisation des paiements (ex : Wordline et Nexi, leaders européens dans ce domaine), l'e-commerce (ex : Zalando, premier acteur dans la mode en ligne), la pharmacie/médecine (ex : Zur Rose, vente de produits pharmaceutiques sur internet) ou encore la livraison à domicile (ex : les champions mondiaux que sont Ocado, expert du e-commerce alimentaire, Delivery Hero et Just Eat Takeaway, dans la livraison à domicile).

Le succès des convertibles résulte des avantages qu'offre cet instrument pour les émetteurs en termes de financement à long terme. En effet, pour les entreprises, ces produits permettent de financer leur croissance à bon marché. En cas de succès, elles n'ont pas à rembourser leur dette et réalisent une augmentation de capital avec la conversion. Les convertibles sont donc largement plébiscitées par des entreprises exposées aux mutations économiques, pour financer des projets de transformation. Le potentiel de surperformance des sous-jacents actions reste selon nous un moteur indéniable pour les convertibles pour les années à venir.

Par rapport au début 2020 ; le marché européen des convertibles s'est élargi et offre aujourd'hui un plus large choix de valeurs pour s'exposer à la réouverture de nos économies, comme les transports (ex : Lufthansa, Safran), l'hôtellerie (ex : Accor) et le tourisme (Amadeus et Trainline, systèmes de gestion des réservations de billets d'avion et de train).

Une capacité intrinsèque à gérer les risques, notamment sur les actions

Rappelons qu'une convertible, c'est d'un côté une obligation à part entière qui doit contractuellement être remboursée à échéance comme toute obligation ; et d'un autre côté, un instrument qui offre la possibilité d'être converti en actions à l'initiative du porteur. L'intérêt de cette classe d'actifs est donc d'avoir, à la baisse un risque limité grâce au plancher obligataire (coussin à la baisse) et à la hausse, un potentiel haussier illimité grâce à cette option de conversion en actions. Ce comporte-

ment asymétrique constitue la valeur ajoutée clé de la classe d'actifs.

Du fait de leur composante obligataire, la capacité des convertibles à contenir le risque s'exprime notamment au travers de la réduction attendue des pertes maximales, permise par une distance limitée aux planchers obligataires et du fait de la bonne qualité de crédit moyen du gisement (BBB) qui en assure leur solidité. Les convertibles constituent donc à notre avis une solution pertinente au sein d'un portefeuille pour s'exposer au risque action, tout en limitant les risques de perte.

Après le déploiement de plans de relance massifs, nous pourrions voir s'installer en 2021 un contexte de croissance inflationniste et de remontée de taux. Dans de telles conditions, les convertibles ont pu démontrer par le passé des performances attractives par rapport aux autres compartiments obligataires, grâce notamment à leur moindre sensibilité aux taux d'intérêt et à leur capacité à participer aux hausses des actions.

Un marché primaire actif qui réinjecte des profils asymétriques

Sans conteste, 2020 a été la meilleure année depuis 2007, avec plus de 150 milliards d'USD de nouvelles émissions convertibles. Le marché est animé par de nouveaux émetteurs mais aussi des émetteurs récurrents (ST Microelectronics, Qiagen, Worldline ...), créant ainsi des opportunités pour exprimer pleinement nos convictions. Ce dynamisme devrait se poursuivre et permettre d'une part de renforcer la richesse et la convexité au gisement en réinjectant des profils proches de leurs planchers obligataires, et d'autre part de concrétiser d'éventuelles prises de profits.

En conclusion, nous pensons que les convertibles restent pour 2021 un support équilibré, diversifiant et adapté dans cet environnement encore très imprévisible. Notre gestion chez Ellipsis AM devra être plus que jamais sélective et discriminante dans ses choix d'investissement.

Source : 31/12/2020, Ellipsis AM. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Rappel des risques liés aux convertibles : les convertibles sont plus particulièrement exposées à un risque lié à l'évolution de leur valeur, qui dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, ou évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. En outre, elles sont exposées à un risque de crédit, de liquidité, de contrepartie, un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme, ainsi qu'à un risque opérationnel. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC, qui ne fait l'objet d'aucune garantie ni protection.

afer

RÉSULTATS DE LA GESTION FINANCIÈRE EN 2020

ANNONCE DU TAUX

MERCREDI 20 JANVIER 2021

Contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer : Les résultats de la gestion financière en 2020

PERFORMANCES DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

	PERFORMANCES ANNUALISÉES		
	SUR **1 AN** du 31/12/2019 au 31/12/2020	SUR **3 ANS** du 29/12/2017 au 31/12/2020	SUR **5 ANS** du 31/12/2015 au 31/12/2020
SUPPORTS À CAPITAL GARANTI			
Fonds Garanti en euros 42,4 milliards € d'encours gérés au 31/12/2020 fonds créé en 1976	1,70 %	1,93 %	2,17 %

Résultats du Fonds Garanti en euros net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

	PERFORMANCES ANNUALISÉES[2]	
	SUR **1 AN** du 25/12/2019 au 30/12/2020	SUR **3 ANS** du 27/12/2017 au 30/12/2020
Afer Eurocroissance[1] 229 millions € d'encours gérés au 31/12/2020 fonds créé en 2015	2,42%	4,49%

(1) L'évolution individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'Espace Sécurisé Adhérent sur www.afer.fr.
(2) Performance annualisée globale des actifs nette de frais de gestion et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Avant l'échéance de la garantie (entre 10 et 40 ans), les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.

PERFORMANCES ANNUALISÉES(1)

	SUR 1 AN du 31/12/2019 au 31/12/2020		SUR 3 ANS du 29/12/2017 au 31/12/2020		SUR 5 ANS du 31/12/2015 au 31/12/2020		SUR 8 ANS du 31/12/2012 au 31/12/2020	
SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE	**SUPPORT**	**INDICATEUR**	**SUPPORT**	**INDICATEUR**	**SUPPORT**	**INDICATEUR**	**SUPPORT**	**INDICATEUR**
SUPPORTS PRUDENTS (2)								
Afer Patrimoine créé le 07/07/2004 Pas d'indicateur de référence - SRRI : 3/7*	-6,66 %	Néant	-2,75 %	Néant	-1,95 %	Néant	0,04 %	Néant
SUPPORTS EQUILIBRES (2)								
Afer Oblig Monde Entreprises créé le 30/04/2014 Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Capital Global Corp Index EUR Hedged (CR) - SRRI : 4/7*	3,09 %	6,71 %	1,68 %	3,90 %	2,11 %	3,99 %	-	-
Afer Diversifié Durable créé le 08/01/2010 Label ISR obtenu en 2017 Indicateur de référence : 60 % Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7ans (CR) + 40 % EURO STOXX®(DR) - SRRI : 4/7*	0,30 %	2,56 %	0,97%	3,21 %	2,23 %	3,80 %	4,34 %	5,32 %
Afer Convertibles créé le 19/01/2015 Indicateur de référence : ECI Europe Hedged EUR - SRRI : 4/7*	-2,40 %	5,07 %	-2,06%	3,65 %	0,46 %	2,80 %	-	-
Afer Premium créé le 21/12/2018 Pas d'indicateur de référence - SRRI : 4/7	7,98 %	6,01 %	-	-	-	-	-	-
SUPPORTS DYNAMIQUES (2)								
Afer-Sfer créé le 15/02/1995 Indicateur de référence : 65 % CAC®40 (DR) + 35 % JPM EMU (CR) - SRRI : 5/7*	-3,76%	-1,03%	1,17 %	4,33 %	3,50 %	5,39 %	5,94 %	6,84 %
Afer Marchés Emergents créé le 28/02/2013 Indicateur de référence : 33 % MSCI Emerging Markets (euros, DR) + 33 % JPM Emerging Market Bond Index (euros, CR) + 34 % STOXX Europe 600 (DR) SRRI : 5/7*	-0,77%	1,49%	2,51 %	4,67 %	4,91 %	6,57 %	-	-
Afer Avenir Senior créé le 08/09/2017 Indicateur de référence : 70 % EURO STOXX®(DR) + 30 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (CR) - SRRI : 5/7*	-1,50 %	1,55 %	-0,43%	3,38 %	-	-	-	-
Afer Actions Euro ISR créé le 31/07/1998 Label ISR obtenu en 2019 Indicateur de référence : EURO STOXX®(DR) - SRRI : 6/7*	-2,87 %	0,25 %	0,23 %	3,32 %	2,75 %	5,27 %	6,19 %	7,62 %
AFER FLORE créé le 04/08/1998 (contrat DSK uniquement) Indicateur de référence : 80 % CAC® Small® 90(DR) + 20 % Eonia capitalisé - SRRI : 6/7*	19,16 %	7,67 %	1,13 %	-1,22 %	6,54 %	4,28 %	10,15 %	8,89 %
Afer Actions Monde créé le 07/07/2004 Indicateur de référence : MSCI All Country World Index (calculé en euros, DR) - SRRI : 6/7*	5,24%	6,63 %	7,49%	9,30 %	7,89 %	9,58 %	7,88 %	11,12 %
Afer Actions Amérique créé le 28/02/2013 Indicateur de référence : S&P 500 EUR Hedged (DR) - SRRI : 6/7*	16,16 %	15,08 %	10,26 %	10,36 %	10,93 %	12,46 %	-	-
Afer Actions PME créé le 23/09/2014 Indicateur de référence à titre indicatif : 50 % MSCI Europe Small Caps (RI) + 50 % EMIX Smaller Euroland(DR) - SRRI : 6/7*	-2,45%	5,87 %	0,79 %	4,65 %	6,06 %	7,28 %	-	-
Afer Actions Entreprises créé le 28/10/2019 Indicateur de référence : 50% CAC Mid 60 NR + 50% MSCI Europe MID Cap NR - SRRI : 6/7*	-2,73%	1,31%	-	-	-	-	-	-

SUPPORTS IMMOBILIERS	PERFORMANCES ANNUALISÉES(1) SUR 1 AN du 31/12/2019 au 31/12/2020	SUR 3 ANS du 29/12/2017 au 31/12/2020	SUR 5 ANS du 31/12/2015 au 31/12/2020
Afer Multi Foncier créé le 04/04/2018(2) Indicateur de référence (à titre indicatif): 50% FTSE EPRA Global couvert en euro + 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate REITS Total Return (3) - SRRI : 5/7*	-0,98%	-	-
	du 29/11/2019 au 30/11/2020	du 30/11/2017 au 30/11/2020	du 30/11/2015 au 30/11/2019
Afer Immo créé le 19/12/2011 (3) Pas d'indicateur de référence - SRRI : 3/7*	1,67%	3,88%	3,46%
Afer Immo 2 créé le 13/06/2016 (3) Pas d'indicateur de référence - SRRI : 3/7*	0,95%	2,35%	-

L'appréciation et le choix d'un support en unités de compte ne doivent pas être basés uniquement sur la performance de celui-ci. Les risques inhérents à la gestion doivent également être pris en compte. Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre conseiller habituel, intermédiaire d'assurance, qui saura vous guider dans vos choix d'investissement au vu de votre situation patrimoniale et de vos objectifs. Conformément à la réglementation, les performances des supports ayant moins d'un an d'existence ne sont pas présentées.

*Indicateur synthétique de risque et de rendement.

(1) Une performance annualisée résulte de la conversion de la performance observée sur une période en son équivalent annuel sur cette même période. Ainsi, un OPC ayant réalisé une performance de 5 % en 2017, 7 % en 2018 et 2 % en 2019 a enregistré une performance annualisée de : (1+Performance cumulée) ^ (365/ (Date de fin-Date de début)) -1) soit 4,64 % sur 3 ans.

(2) Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les supports en unités de compte sont notamment soumis au risque de gestion discrétionnaire, et, selon leur stratégie d'investissement, au risque actions, au risque de taux, ainsi qu'au risque de change. Les supports en unités de compte ne bénéficient d'aucune garantie ou protection. L'indicateur de référence auquel l'adhérent peut comparer a posteriori la performance des supports susmentionnés et les risques sont plus précisément décrits dans leurs DICI et prospectus disponibles sur www.afer.fr, auprès de votre conseiller habituel, sur demande écrite auprès du GIE Afer et, pour les OPC, sur le site Internet de l'AMF. Sources : Aviva Investors France, BNP Paribas Asset Management (Afer Actions PME et Afer Actions Entreprises), Ellipsis Asset Management (Afer Convertibles) et Rothschild & Co Asset Management Europe (pour Afer Premium).

(3) Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les supports en unités de compte Afer Immo et Afer Immo 2 n'offrent aucune garantie de performance ou de capital. Les investissements réalisés par Afer Immo et Afer Immo 2 sont notamment soumis aux risques inhérents à la détention directe et indirecte et à la gestion d'actifs immobiliers. Les documentations juridiques et commerciales, ainsi que les derniers reportings, sont disponibles sur www.afer.fr. Source : Aviva Investors France

FONDS GARANTI EN EUROS

Actif du portefeuille en Mds € au 31/12/2020 *	48,0
Encours gérés en Mds € au 31/12/2020	42,4
Date de création	1976
Taux brut 2020	2,186 %
Taux net de frais de gestion 2020 **	1,70 %

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies Aviva Investors
**Valeur boursière hors coupons courus*
***Taux net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

L'année 2020 a été marquée par une pandémie mondiale sans précédent avec un retour très marqué de la volatilité des marchés financiers dès le premier trimestre. Dans ce contexte incertain, l'intervention massive des banques centrales mondiales, et notamment de la Banque Centrale Européenne, a contribué à faire baisser les taux de réinvestissements obligataires. Ce contexte de marché, s'il venait à perdurer, fait peser un risque d'érosion naturel du rendement du portefeuille à moyen terme.

Avec cet environnement de taux bas persistant, nos investissements en 2020 se sont portés sur des obligations à taux fixe de très bonne qualité de notation émises principalement par des États souverains et des agences gouvernementales pour des maturités longues (30 ans environ) afin de se placer sur des taux de rendement positifs. Nous avons privilégié la diversification notamment dans des obligations d'États en devises couvertes du risque de change permettant de générer un surcroit de rendement non négligeable (50 bps) par rapport à la dette souveraine française pour la même qualité de crédit.

Par ailleurs, avec le début de la pandémie et l'augmentation de l'aversion au risque, nous avons cherché à protéger la qualité de crédit du portefeuille en allégeant certains émetteurs jugés fragiles. Nous avons privilégié les achats sur des obligations de grandes entreprises et institutions financières de qualité pour des maturités entre 7 et 12 ans, en bénéficiant de conditions de rémunération plus avantageuses. Nos choix se sont portés sur des secteurs défensifs d'émetteurs diversifiés toujours avec la volonté de construire un portefeuille résilient et robuste.

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans les décisions d'investissement marque notre souhait d'être un investisseur engagé pour une finance plus juste et un monde plus durable. C'est pourquoi, nous avons continué à financer des projets verts pour combattre notamment le réchauffement climatique tout en nous allégeant sur certains émetteurs les moins vertueux au regard de ces enjeux.

En termes de positionnement sur les OPC (organismes de placement collectif), nous avons souhaité prendre des profits dans un timing de marché opportun avant l'éclatement de la crise en réduisant notre exposition sur les actions et sur la dette émergente. Par ailleurs, la diversification en actions américaines a été bénéfique au portefeuille étant donné la sur-performance relative aux actions européennes.

Nous avons été prudents sur les actifs illiquides notamment la dette privée d'entreprise où nous avons procédé à certains désinvestissements ciblés. Nous avons toutefois démarré sur l'exercice un programme d'investissement important dans de la dette hypothécaire néerlandaise permettant de générer un rendement additionnel de 150 bps de plus que les obligations d'État françaises. Nous avons également participé aux initiatives de place (Lac d'Argent & Tibi) afin de soutenir les entreprises françaises cotées ainsi que les entreprises technologiques. Le portefeuille immobilier, quant à lui, est resté relativement stable avec quelques acquisitions opportunistes dans une optique de diversification sectorielle.

Enfin, nous avons souhaité garder les liquidités à un niveau faible du fait de la rémunération peu attrayante des OPC monétaires.

RÉPARTITION DÉTAILLÉE PAR CLASSE D'ACTIF
(EN % DE L'ACTIF NET*)

**Valeur boursière hors coupons – source Aviva Investors France – données au 31/12/2020*

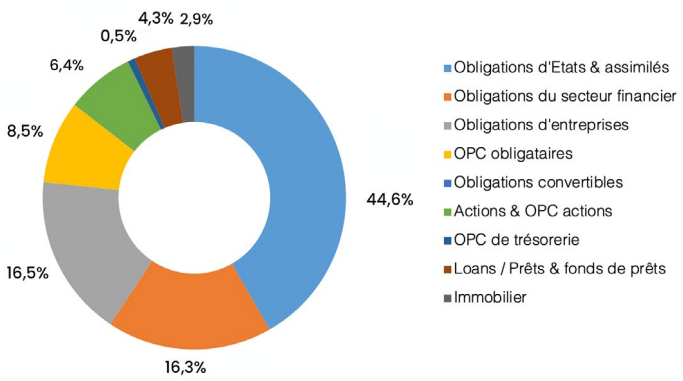

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE PAR TYPE D'INSTRUMENT

Source : Aviva Investors France
données au 31/12/2020

Sensibilité du portefeuille obligataire taux fixe : 7,85

Sensibilité du portefeuille obligataire taux fixe & taux variable : 7,12

Sensibilité du portefeuille obligataire (calculée sur la totalité du portefeuille) : 5,64

Portefeuille taux	**Valeur boursière**	**% valeur boursière**
Taux fixes	32 062,57	66,8%
Taux variables	5 091,55	10,6%
dont obligations indexées inflation	*1 436,32*	*3,0%*
OPC obligataires	4 058,42	8,5%
Obligations convertibles	0,00	0,0%
Prêts et fonds de prêts	2 057,88	4,3%
OPC de trésorerie	223,42	0,5%
Total portefeuille taux	**43 493,84**	**90,6%**
Actions & Immobilier	4 534,51	9,3%
Total portefeuille	**48 028,35**	**100,0%**

RATING DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

Source : Aviva Investors France
données au 31/12/2020

Notation moyenne du portefeuille	**A**
dont investment grade	*81,1%*
dont non investment grade	*9,6%*
Total	90,7%

AFER EUROCROISSANCE

Actif global du support en M€ au 30/12/2020	229
Date de création	22/07/2015
Durée d'engagement	Entre 10 ans et 40 ans par palier d'un an
Performance de l'actif sur 1 an*	2,42%
Performance annualisée de l'actif sur 3 ans*	4,49%

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

** Performances annualisées au 30/12/2020 nettes de frais de gestion financière, brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant l'échéance de la garantie (entre 10 et 40 ans), les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.

L'évolution individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale des actifs du support Afer Eurocroissance. En effet, la performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagement choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

Afer Eurocroissance finit l'année en territoire nettement positif, malgré un premier trimestre difficile dû au choc Covid. La gestion de ce fonds en 2020 s'est révélée pleine de défis entre le niveau historiquement bas atteint par les taux français, le krach lié à la Covid et le ralentissement de l'activité de commercialisation du support. Dans ce contexte, une diminution du niveau de risque du portefeuille a été engagée. Cela permettra au support Afer Eurocroissance d'honorer ses engagements tout en dégageant un niveau de performances espérées satisfaisant.

Une part importante du portefeuille (de 40 à 50 % du portefeuille suivant les périodes) est allouée en obligations d'État françaises. Cette composante clef du portefeuille a eu une performance très satisfaisante sur l'année (selon les maturités présentes dans le portefeuille, jusqu'à 15 % de performance). La contribution à la performance globale d'Afer Eurocroissance est de l'ordre de 310bp sur l'année. Après un début d'année très positif, la crise sanitaire a provoqué une baisse très significative de la valeur des obligations d'État au printemps. Ensuite, le marché s'est normalisé et les performances positives de début d'année se sont confirmées.

Depuis quelques années, une poche d'investissement en crédit long terme de bonne qualité a été mise en place. En moyenne, cette poche a représenté environ 20 % de l'allocation en 2020. La contribution de cette poche à la performance totale a été de l'ordre de 65bp. Les spreads de crédit ainsi que les taux ont contribué à cette performance en 2020 malgré un important décrochage pendant le mois de mars.

La diversification de la poche actions a joué à plein pendant l'année 2020. Certaines zones ont été plutôt épargnées par la Covid 19, l'Asie notamment, et certains secteurs en ont même bénéficié, à l'image de la technologie américaine, ce qui a eu un effet positif sur les indices américains. Enfin, d'autres en ont souffert, notamment l'Europe. Finalement, nous avons une contribution négative (autour de -110bp) de la poche actions.

Sur la partie de diversification obligataire du portefeuille (dette dite à haut rendement, dette émergente et convertible), la contribution globale au portefeuille est positive (20bp). Cette bonne performance est à mettre au crédit des fonds convertibles qui ont réalisé une performance 2020 exceptionnelle (>25 %).

La dernière brique de l'allocation est une poche immobilière qui pèse environ 20 % du portefeuille. Cette exposition a très bien résisté, même au plus fort du creux en mars. Elle a même délivré une performance positive sur l'année. La poche immobilière a ainsi délivré 65bp de performance contribuée.

Il est à noter qu'Afer Eurocroissance a gardé une exposition aux actifs monétaires inférieure à 1 % tout au long de l'année. Cette poche a une performance négative sur l'année et la très faible exposition à ce type d'actif n'a donc pas freiné la performance globale.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF

Source : Aviva Investors France données au 30/12/2020

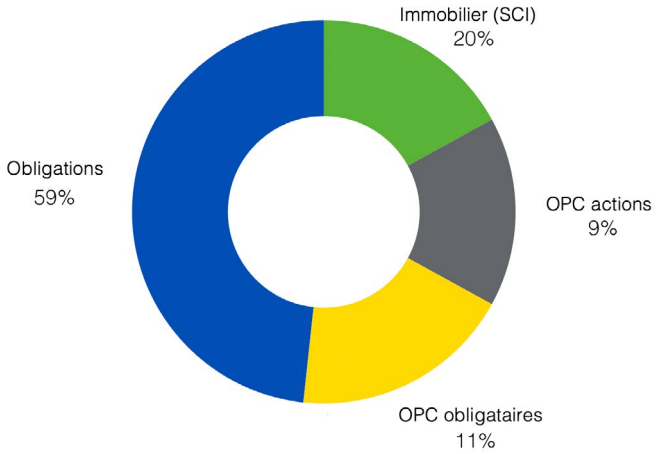

DÉTAIL DES ACTIFS OBLIGATAIRES (EN % DE L'ACTIF TOTAL)

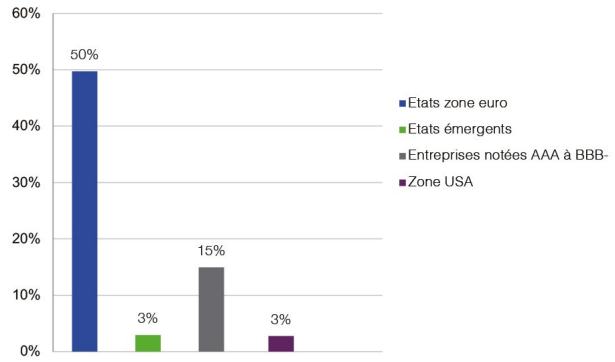

Source : Aviva Investors France - données au 30/12/2020

DÉTAIL DES ACTIFS NON-OBLIGATAIRES (EN % DE L'ACTIF TOTAL)

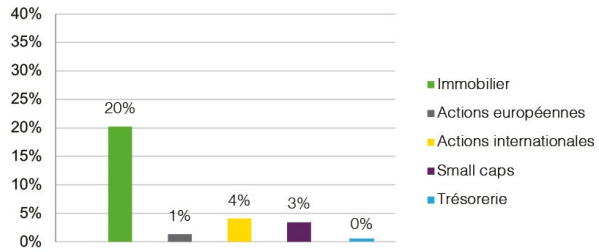

Source : Aviva Investors France - données au 30/12/2020

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE (EN BASE 100)

Source : Aviva Investors France - données au 30 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière et nette des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer, brute de prélèvements sociaux et fiscaux.

L'évolution individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale des actifs du support Afer Eurocroissance.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER PATRIMOINE

Indicateur de risque
3/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Patrimoine est adossé au FCP Afer Patrimoine
Code Isin : FR0010094789

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	425,23
Date de création	07/07/2004
Durée de placement recommandée	5 ans
Orientation de gestion	Le FCP vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans (après déduction des frais courants), la performance la plus élevée possible au moyen d'une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux internationaux dans le cadre d'une contrainte de volatilité annuelle inférieure à 5%.
Indicateur de référence	Néant
Performance sur 1 an*	-6,66%
Performance annualisée sur 3 ans*	-2,75%
Performance annualisée sur 5 ans*	-1,95%
Performance annualisée sur 8 ans*	0,04%
Frais courants du dernier exercice connu	1,09%
Intensité carbone	161,84

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

Début 2020, le fonds a changé de processus de gestion pour convenir à son nouveau profil de risque SRRI 3 fixe. Le nouveau processus de gestion est dorénavant basé sur une exposition dynamique avec un moteur de performance appelé « allocation stratégique » dont l'exposition varie à la hausse ou à la baisse selon que le moteur performe ou sous performe.

Ainsi, le fonds est géré dans une enveloppe de faible volatilité. « L'allocation stratégique » est ainsi composée pour 39 % d'actions, 28 % de dettes d'entreprises et dettes émergentes, 13 % de taux souverains de pays développés et 20 % d'un fonds dit de performance absolue AIMS (Aviva Investors Multi-Strategy). La plus faible exposition aux taux souverains est en partie compensée par une gestion actions de type « faible volatilité ».

Au cours de cet exercice principalement marqué par la pandémie et ses répercussions sur la croissance mondiale, le portefeuille a adopté un positionnement volontairement défensif au sein de l'allocation en actions. Ainsi, il a été davantage exposé sur les secteurs de la santé, des télécoms et de l'industrie. A contrario, le portefeuille était moins exposé aux valeurs de la consommation courante, l'assurance et la chimie.

En mars, dans un contexte de forte baisse des marchés actions liée à la propagation de la Covid 19, le fonds a rapidement réduit son exposition à son « allocation stratégique » ce qui lui a permis de réduire son niveau de perte. L'ampleur de la réduction de l'exposition a été accentuée par le choc de volatilité causé là aussi par la panique des investisseurs dans la deuxième partie du mois de mars.

Entre avril et octobre, le fonds est resté peu exposé à son « allocation stratégique » du fait de l'environnement trop volatil, empêchant la stratégie de gestion de reprendre du risque. Dans ce contexte particulier, la contrainte de SRRI 3 fixe s'est avérée pénalisante en empêchant le fonds de participer à la première phase de hausse des actifs risqués.

À partir d'octobre et encore plus en novembre avec la découverte des premiers vaccins, la volatilité a commencé à fortement baisser et a permis au fonds de se réexposer ce qui lui a permis de davantage profiter de la poursuite de la hausse des actifs risqués.

À fin décembre, l'exposition à « l'allocation stratégique » reste médiane, et n'est pas encore revenue à ses plus hauts de début 2020.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF

AU 31/12/2020

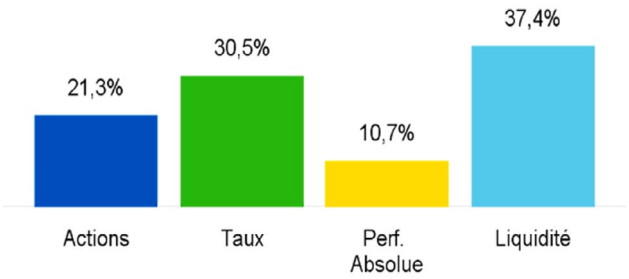

Source : Aviva Investors France

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE SUR 5 ANS

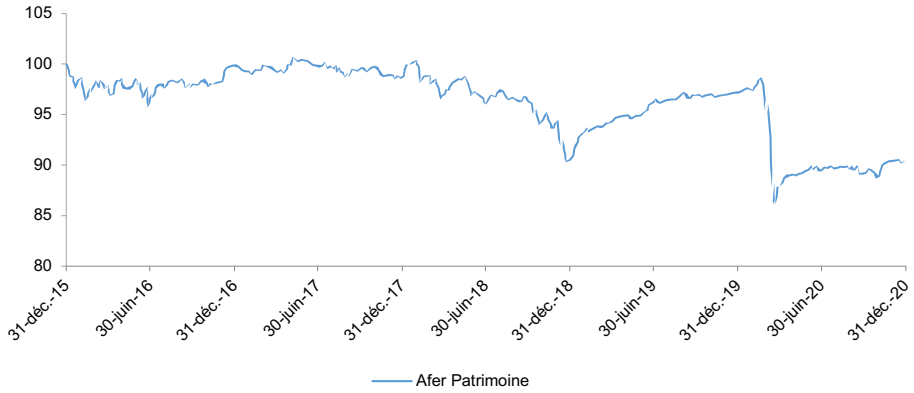

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

LANCÉ EN 2020

AFER INFLATION MONDE

Indicateur de risque
3/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Inflation Monde est adossé au FCP Afer Inflation Monde
Code Isin : FR0013498532A

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	37,87
Actif de la part A en M€ au 31/12/2020 (réservée aux adhérents Afer)	12,07
Date de création	20/05/2020
Durée de placement recommandée	3 ans
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif de délivrer, sur la durée de placement recommandée de trois ans, une performance annuelle supérieure au taux EONIA +2% pour cette catégorie de parts, après prise en compte des frais courants, en tirant principalement profit du potentiel d'appréciation des titres indexés sur l'inflation des pays développés.
Indicateur de référence	Néant
Valeur liquidative au 31/12/2020	102,75 €
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées
Frais courants du dernier exercice connu	Cette part ayant été créée au cours de l'année 2020, ses frais courants ne pourront être affichés qu'à partir de la clôture de septembre 2021.
Intensité carbone	
Fonds	231,75

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

Afer Inflation Monde a été lancé au mois de mai 2020, pendant la crise sanitaire qui a engendré de forts épisodes de volatilité ainsi que des opportunités notamment sur le marché de l'inflation. Les anticipations d'inflation ont en effet brusquement chuté en mars, avant d'entamer une normalisation progressive par la suite pour retrouver des niveaux similaires à ceux observés au début de l'année. De manière analogue, les taux réels des dettes d'État se sont envolés au début de la crise sanitaire jusqu'à l'intervention des principales Banques Centrales, et terminent l'année à des plus bas historiques.

Le fonds est investi principalement en obligations d'État liées à l'inflation. En matière de répartition géographique, nous avons privilégié les investissements en zone euro ainsi qu'aux Etats-Unis, avec des investissements au Japon et en Australie en diversification. Nous avons adopté une sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêts à un niveau proche de 4 années au début de la période, en la réduisant progressivement à mesure que les taux ont diminué. Cette stratégie a été un élément prépondérant pour la performance.

Le risque de change a été majoritairement couvert, avec une exposition résiduelle au yen japonais en diversification.

D'autre part, le fonds a été exposé à la remontée des anticipations d'inflation en Europe, aux Etats-Unis ainsi qu'en Australie, ce qui a également bénéficié à la performance du fonds.

Enfin, nous avons progressivement ajouté une exposition aux actions mondiales via le fonds Aviva Grandes Marques ISR. La classe d'actifs affiche généralement des performances positives dans un contexte de remontée de l'inflation, tant que celle-ci reste contenue. L'allocation en actions représentait environ 5 % des encours en fin d'année.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF

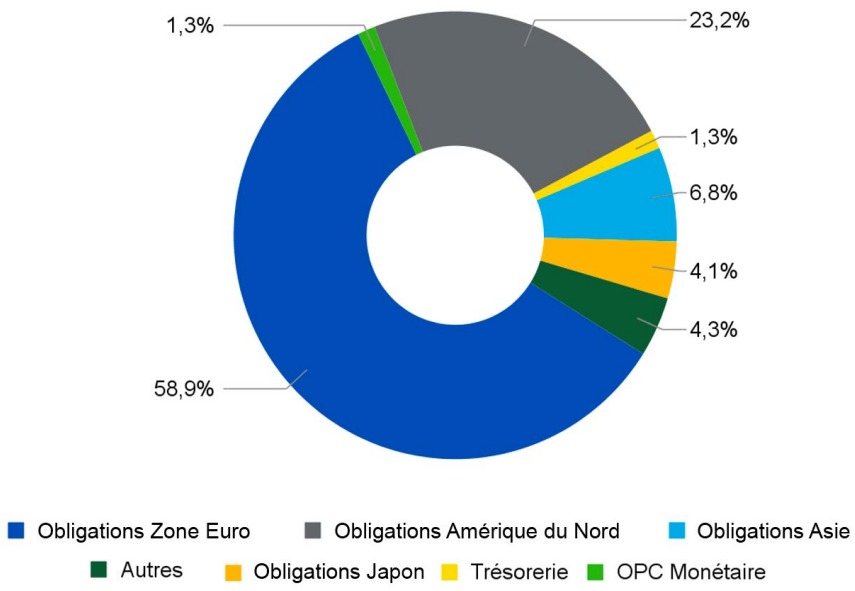

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020

LANCÉ EN 2020

AFER OBJECTIF 2026

Indicateur de risque
3/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Objectif 2026 est adossé au FCP Objectif 2026 part Afer
Code Isin : FR0013499886

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	37,74
Date de création	20/05/2020
Durée de placement recommandée	6 ans jusqu'au terme 31/10/2026
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif de délivrer, sur la durée de placement recommandée de six ans, une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée de 2%, soit de la date de création du fonds au 31 octobre 2026. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.
Indicateur de référence	Néant
Valeur liquidative au 31/12/2020	107,48 €
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées
Frais courants du dernier exercice connu	Cette part ayant été créée au cours de l'année 2020, ses frais courants ne pourront être affichés qu'à partir de la clôture de septembre 2021.
Intensité carbone	
Fonds	298,66

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

La propagation du coronavirus en début d'année a créé une incertitude économique et politique de forte magnitude provoquant un repli des actifs risqués.

Les mesures de politique économique et monétaire mises en place ont été sans précédent afin de contrer l'effondrement de l'activité économique, d'assurer la pérennité des entreprises et de maintenir le revenu des ménages.

Le déconfinement progressif des pays européens ainsi que les mesures annoncées par les banques centrales et les gouvernements ont permis, dans un premier temps, un début de normalisation.

La fin d'année a ensuite été riche en évènements : nouveaux confinements, cas de contamination en forte augmentation, premières vaccinations, données macroéconomiques de nouveau en berne, décisions fortes de banques centrales, plan de relance américain signé tardivement par l'administration

Trump, accord de dernière minute concernant le Brexit.
Tous ces évènements n'ont pas empêché les marchés de terminer l'année sur un élan d'optimisme avec des voyants au vert sur la plupart des marchés. Le marché crédit euro n'a pas dérogé à la règle avec une performance positive sur l'Investment Grade et sur le High Yield.
Le FCP Objectif 2026 part AFER a été lancé en juillet avec pour objectif de délivrer, sur la durée de placement recommandée de six ans, une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée de 2 %, soit de la date de création du fonds au 31 octobre 2026. C'est un fonds à échéance investi en obligations d'entreprises avec une forte exposition au marché des obligations Haut rendement européen. La part des investissements sur le marché US représente environ un tiers de l'encours.
Le fonds a bénéficié de juillet à décembre de conditions de marché favorables entrainant un resserrement important des «spreads» de crédit tout en évitant les éventuels défauts d'émetteurs sur la partie Haut rendement.
Le fonds a également bénéficié de son positionnement sectoriel sur les télécoms, la consommation, les secteurs des banques, des biens d'équipement et les industries de base.
Objectif 2026 (part AFER) affiche une performance positive sur la période.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF

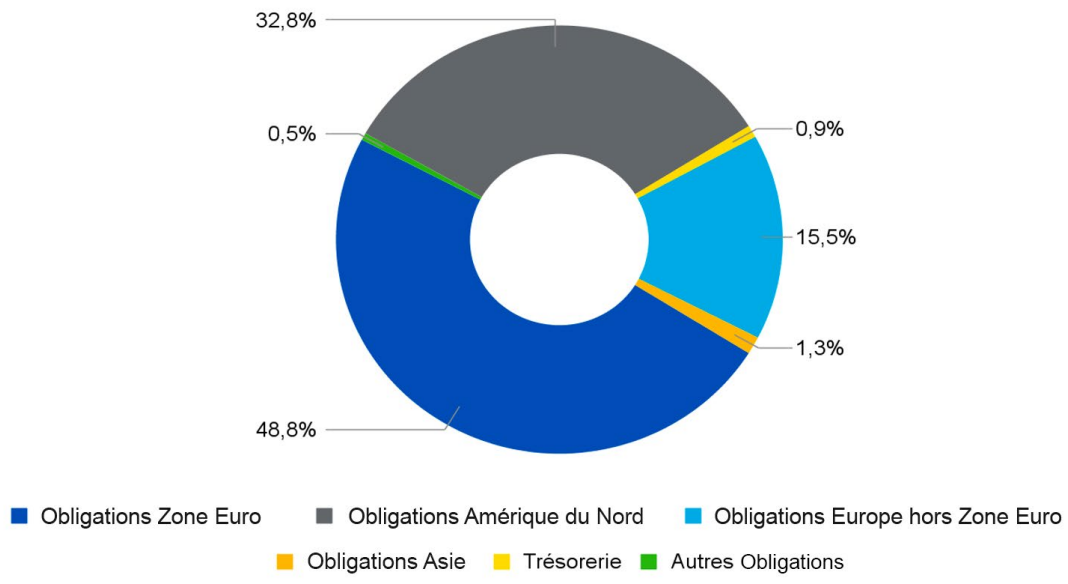

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020

LANCÉ EN 2020

AFER INDEX OBLIGATIONS SOUVERAINES

Indicateur de risque
3/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Index Obligations Souveraines est adossé au FCP Lyxor Core Global Government Bond (DR) UCITS ETF - Monthly Hedged to Eur – Dist.
Code Isin : FR0013526688

SGP	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	11,835
Date de création	22/09/2020
Durée de placement recommandée	3 Ans
Orientation de gestion	Afer Index Obligations Souveraines est un support en unités de compte qui s'adresse à des adhérents à la recherche d'une diversification de leur allocation d'actifs avec un risque limité, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans. Avec Afer Index Obligations Souveraines, vous accédez à un univers large d'obligations d'États de 13 pays développés, composé de plus de 900 émissions d'obligations différentes avec des notations de grande qualité allant de A à BBB- (agence de notation S&P et Moodys)
Indicateur de référence	FTSE G7 and EMU Government Bond Index – Developed Markets (CFII7EEC)
Valeur Liquidative au 31/12/2020	9.9445 €
Frais courants du dernier exercice connu	0,46%
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Lyxor International Asset Management

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

L'année a commencé sur une note positive avec une légère inflexion de l'économie mondiale, la conclusion de l'accord de phase 1 entre les États-Unis et la Chine et la confirmation par les banques centrales de leur statu quo accommodant. Les valorisations élevées des actions et l'augmentation des volumes à l'achat étaient au centre des préoccupations, lorsque l'épidémie de Covid-19, qui s'est déclarée dans la province chinoise de Hubei, a attiré l'attention.

La situation sur les marchés s'est brusquement retournée en février, avec la multiplication des nouveaux foyers de l'épidémie en Italie, en Corée du Sud et en Iran. Celle-ci a été qualifiée de pandémie le 11 mars, la flambée des nouveaux cas d'infections mettant de nombreuses régions à l'arrêt. Les marchés ont réévalué de manière agressive leurs prévisions de croissance ainsi que les risques de liquidité et de solvabilité. La volatilité a atteint des niveaux sans précédent. Les actions se sont effondrées et des dislocations extrêmes ont été constatées au niveau des actifs de crédit et énergétiques, les contrats à court terme sur le pétrole brut WTI tombant même brièvement sous zéro. Les actifs refuges se sont quant à eux mieux comportés : l'USD et le JPY se sont appréciés au détriment de la GBP et des devises émergentes, l'or a bien résisté et les segments actions défensifs n'ont enregistré qu'une légère baisse.

Les nombreuses mesures de relance monétaire et budgétaire annoncées à travers le monde ont finalement contribué à atténuer les tensions sur les marchés et déclenché un vif rebond, qui a duré jusqu'en septembre, avec une consolidation en juin. La dispersion entre actifs s'est envolée, reflétant les réponses très disparates des pays face à la pandémie tant au niveau de la préparation que du calendrier et de l'ampleur des confinements. Les réactions des autorités monétaires et budgétaires ont également été variées, aussi bien en termes de taille que d'orientation politique. Entre le creux de mars

et le pic de début septembre, les actions américaines et chinoises ont connu la reprise la plus rapide, en particulier dans les secteurs des technologies et de la consommation discrétionnaire. Alors que les actions « value » ont continué de sous-performer, les actifs cycliques ont mené la danse. Les actions d'Europe du Nord ont également surperformé leurs homologues des pays du Sud. La baisse de la demande de valeurs refuges a plombé le dollar, qui a cédé près de -10 %. Les rendements des obligations d'État ont poursuivi leur chute, bien qu'à un rythme plus modéré.

La correction du marché, déclenchée par des prises de bénéfices dans le secteur technologique américain en septembre, s'est progressivement étendue avec l'intégration dans les cours des risques de baisse de fin d'année, notamment l'approche des élections américaines et de l'échéance du Brexit, le blocage des prochaines séries de mesures de relance budgétaire par le processus politique et les perspectives d'une deuxième vague de virus en Europe.

Le mois de novembre a été marqué par deux points d'inflexion majeurs. L'élection de Joe Biden en tant que prochain président des États-Unis a mis des jours à être confirmée, les résultats étant bien plus serrés qu'anticipé par les sondages. Quelques jours plus tard, l'annonce surprise selon laquelle le vaccin de Pfizer/BioNTech avait atteint des taux d'efficacité de 90 % dans les essais cliniques de dernière phase a fourni une poussée d'adrénaline aux marchés. Les annonces concernant les vaccins de Moderna et d'AstraZeneca/Oxford ont encore conforté les investisseurs dans l'idée que la fin de la pandémie était en vue. Les actifs à risque ont nettement rebondi, avec une rotation massive en faveur des principales victimes de la pandémie. Les matières premières cycliques se sont également inscrites en nette hausse, au détriment de l'or, qui a cédé 5 %. Les rendements des emprunts d'État n'ont guère évolué, contrairement au dollar américain et à d'autres monnaies refuges qui ont dévissé sur fond de dissipation des risques extrêmes à l'échelle mondiale.

PERSPECTIVES 2021

Aux Etats-Unis, des pressions haussières mais modérées sur les taux feraient surface au 2ème semestre, en prévision d'une banque centrale moins accommodante fin 2021. Cela aurait un effet de contagion sur les marchés obligataires en zone euro qui capteraient partiellement la hausse des taux longs aux Etats-Unis.

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Etats Unis	37,24%
Japon	18,57%
France	9,36%
Italie	8,38%
Allemagne	6,85%
Royaume-uni	5,89%
Espagne	5,35%
Belgique	2,24%
Pays-Bas	1,74%
Canada	1,72%
Autriche	1,34%

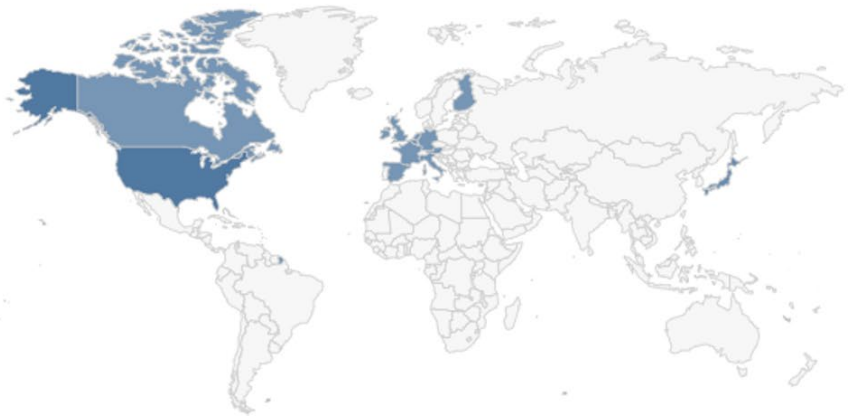

Source : Lyxor International Asset Management - données au 31 décembre 2020

AFER CRESCENDO

Indicateur de risque
3/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Crescendo est adossé au FCP Afer Crescendo
Code Isin : FR0013513942

SGP	BNP Paribas Asset Management
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	37,01
Actif de la part (celle réservée aux adhérents Afer) en M€ au 31/12/2020	5,86
Date de création	01/10/2020
Durée de placement recommandée	3 Ans
Orientation de gestion	L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir une appréciation du capital investi à moyen terme grâce à une gestion discrétionnaire, dynamique et optimisée, avec un niveau de volatilité moyen cible de 4,5% sur la durée minimum de placement recommandée. L'allocation en investissement se fera principalement sur les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux mondiaux. Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire ; il n'est pas géré en référence à un indice.
Indicateur de référence	Néant
Valeur Liquidative au 31/12/2020	103,31 €
Estimation des frais courants	1,35%
Performance sur 1 an	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par BNP Paribas Asset Management

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE FINANCIER BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Lancé début octobre 2020, le fonds réalise un très bon démarrage puisqu'il enregistre une performance significativement positive à fin décembre. Il est vrai que l'environnement de marché s'est révélé extrêmement favorable aux actifs risqués sur le dernier trimestre. Les investisseurs ont réagi positivement à l'élection de Joe Biden à la présidence américaine et surtout aux annonces de vaccins contre la Covid-19 dont l'efficacité est très prometteuse.

Côté actions, les secteurs d'activité les plus affectés par la pandémie, comme le secteur des voyages, de l'énergie ou encore le secteur bancaire ont bondi lors de l'annonce des premiers vaccins, ce qui leur permet de rattraper une partie de leur retard sur les secteurs à forte croissance, comme le secteur technologique. Bien que modérée au sein de l'allocation globale du portefeuille, l'exposition en actions contribue de manière

importante à la bonne performance enregistrée par le fonds.
Concernant les actifs de taux, les rendements des obligations d'États ont continué de progresser, ce qui a coûté un peu de performance. Néanmoins la composante crédit des obligations d'entreprises a fait plus que compenser la composante taux et l'exposition crédit se trouve être la principale source de performance positive pour le portefeuille depuis le lancement.
Au-delà de l'exposition «cœur» en actions et obligations, le fonds investit dans un certain nombre d'actifs en dehors des actifs «traditionnels» dans une optique de diversification et aussi avec l'objectif de délivrer une performance supérieure à la cible d'inflation.
A ce titre nous maintenons une vue positive sur les matières premières non-agricoles. Par ailleurs, nous jugeons l'or et les métaux précieux comme attractifs dans l'environnement actuel, et nous avons renforcé cette position. Or et métaux précieux peuvent en effet être vus comme une alternative aux monnaies traditionnelles dont le rendement est nul ou négatif, et permettent aussi de se prémunir d'un retour de l'inflation.
Nous privilégions également l'immobilier coté en Europe, dont les niveaux de valorisation actuels restent attractifs. Le rendement offert est intéressant lorsque comparé à celui des obligations d'entreprises par exemple.
La perspective d'une campagne de vaccination de grande ampleur au 1er semestre devrait permettre au marché de voir au-delà de l'effet négatif d'une nouvelle hausse des contaminations à la COVID-19 sur le début d'année. Le rebond de l'économie mondiale en 2021 dépendra très largement de la mise en œuvre de cette campagne. En attendant le rebond d'activité, les plans de relance et le maintien de politiques monétaires très accommodantes devraient continuer de soutenir l'optimisme des investisseurs.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF

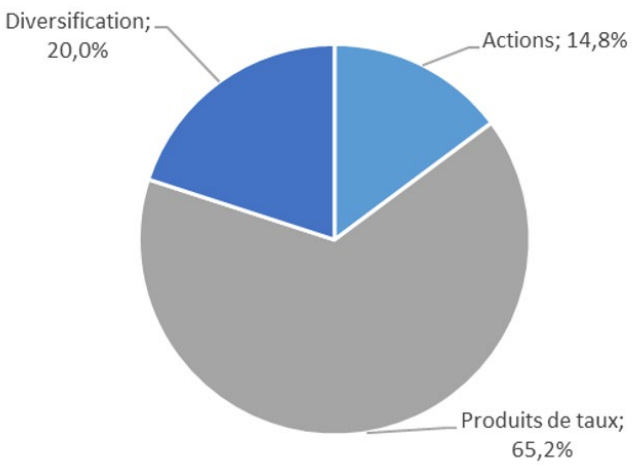

Source : BNP Paribas Asset Management - données au 31 décembre 2020

REPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

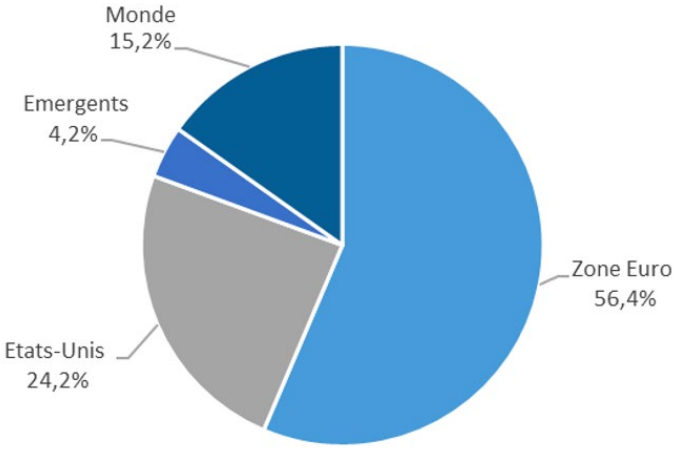

Source : BNP Paribas Asset Management - données au 31 décembre 2020

AFER OBLIG MONDE ENTREPRISES

Indicateur de risque
4/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Oblig Monde Entreprises est adossé au FCP Afer Oblig Monde Entreprises
Code Isin : FR0011731710

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	154,38
Date de création	30/04/2014
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Orientation de gestion	Le FCP vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans (après déduction des frais courants), la performance la plus élevée possible au moyen d'une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux internationaux dans le cadre d'une contrainte de volatilité annuelle inférieure à 5%.
Indicateur de référence	Bloomberg Barclays Capital Global Corp Index EUR Hedged (CR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	3,09%
Indicateur de référence	6,71%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	1,68%
Indicateur de référence	3,90%
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	2,11%
Indicateur de référence	3,99%
Frais courants du dernier exercice connu	1,36%
Intensité carbone	
Fonds	220,22
Indicateur de référence	242,10

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

La propagation de la pandémie de Covid-19 en début d'année a créé une forte incertitude économique et politique provoquant un repli des actifs risqués.
Les mesures de politique économique et monétaire mises en place ont été sans précédent afin d'éviter la contraction de l'activité économique, d'assurer la pérennité des entreprises et de protéger le revenu des ménages.
Le déconfinement progressif des pays européens ainsi que les mesures annoncées par les banques centrales et les gouvernements ont permis, dans un premier temps, un début de normalisation.
En fin d'année, le regain de la pandémie a nécessité de nouvelles mesures de re-confinement. Les investisseurs ont cependant porté un regard plutôt optimiste sur la situation compte tenu des bonnes nouvelles sur les vaccins renforçant ainsi l'espoir d'une croissance plus vigoureuse en 2021.
Dans ce contexte, les marchés du crédit affichent des performances positives malgré un écartement des « spreads » de crédit sur la majorité des segments.
Le portefeuille est resté stable au cours de la période afin d'optimiser son exposition au marché crédit US et de le positionner au plus proche de son indice de référence.
La part des investissements sur le marché Investment Grade US est proche de 20 % grâce aux investissements dans le fonds AI US Investment Grade Bond. Le portefeuille est également exposé au fonds AI Global Investment Grade Corporate Bond.
Nous avons par ailleurs maintenu une exposition au marché du crédit Haut rendement via le fonds AI Global High Yield Bond ainsi qu'aux marchés émergents via le fonds AI Emerging Market Corporate Bond.
Au niveau européen, nous avons privilégié les fonds qui assurent une distribution avec une participation dans le fonds AI Crédit Europe, un fonds Investment grade euro avec une surexposition sur les dettes subordonnées et les dettes hybrides corporate.

REPARTITION DE L'ACTIF PAR TYPE D'EMETTEURS
AU 31/12/2020

Source : Aviva Investors France

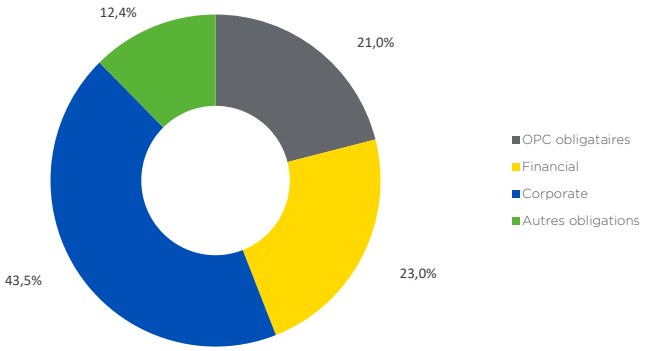

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

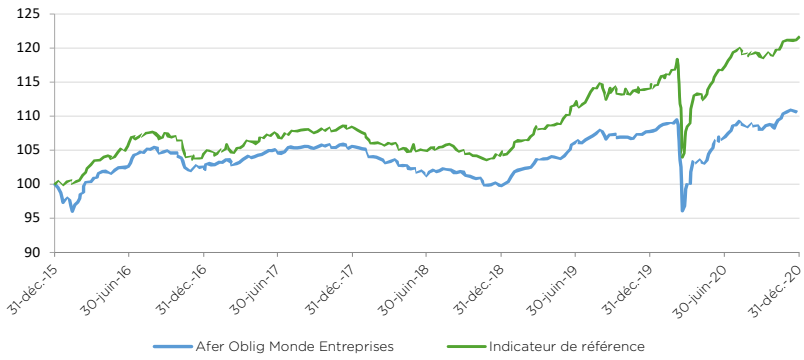

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux.

Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER DIVERSIFIÉ DURABLE

Label ISR

Indicateur de risque

4/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Diversifié Durable est adossé au FCP Afer Diversifié Durable
Code Isin : FR0010821470

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	596,25
Date de création	08/01/2010
Durée de placement recommandée	Supérieure 5 ans
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif, à travers une sélection de titres répondant à des critères d'investissement socialement responsable (ISR), d'offrir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite : 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans + 40% EURO STOXX
Indicateur de référence	60 % Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7ans (CR) + 40 % EURO STOXX®(DR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	0,30%
Indicateur de référence	2,56%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	0,97%
Indicateur de référence	3,21 %
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	2,23%
Indicateur de référence	3,80%
Performance annualisée sur 8 ans*	
Fonds	4,34%
Indicateur de référence	5,32%
Frais courants du dernier exercice connu	0,88%
Intensité carbone	
Fonds	155,68
Indicateur de référence	189,86

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

En début d'année, le fonds était fortement exposé au risque actions, ce risque a été réduit au fur et à mesure que le risque de propagation du virus Covid se précisait. Cela a permis au fonds de résister à la première vague de baisse des marchés actions, mais l'allocation a plus souffert lors de la forte correction en mars.

À partir de septembre, avec le soutien des politiques monétaires et fiscales, le fonds a progressivement repris du risque, d'abord via le crédit et ensuite sur les actions. Les derniers mois de l'année lui ont ainsi permis de regagner en performance.

TAUX

L'année 2020 a été marquée par une performance positive du marché du crédit malgré un écartement sensible des "spreads" en mars. La propagation du coronavirus en début d'année a créé une forte incertitude. Les mesures de politique économique et monétaire mises en place ont été sans précédent pour permettre un début de normalisation et un retour de la croissance. Malgré les nouvelles mesures de re-confinement en fin d'année, les investisseurs ont porté un regard plutôt optimiste compte tenu des bonnes nouvelles sur les vaccins renforçant ainsi les espoirs de croissance en 2021.

Sur l'année, nous avons conservé la surpondération du crédit au sein du portefeuille par rapport aux dettes souveraines afin d'optimiser le rendement. En parallèle, nous avons favorisé les émetteurs bien notés en ESG dans nos choix d'investissement. Cela a conduit à la stabilisation sur l'exercice du score ESG à un niveau élevé, proche de 8 et de l'empreinte carbone autour de 140 tonnes par million de dollar de revenus.

ACTIONS

En 2020, la performance a souffert d'un effet négatif de sélection de titres principalement. La sur-exposition sur les banques et le pétrole ainsi que la sous-exposition sur les secteurs des biens de consommation courante, des utilities ainsi que de la distribution ont eu un impact négatif. A l'inverse, la sur-exposition sur le secteur technologique a fortement bénéficié à la performance du fonds. Soulignons quelques sous-performances de valeurs telles que Accor, Axa, Casino ou Danone. D'une manière générale, malgré des fluctuations fortes de valorisation entre valeurs dites de « qualité »/croissance et « values »/cycliques, les premières ont dans l'ensemble continué à voir leur multiples de valorisation croitre, tandis que les « values »/cycliques ont continué de subir une pression sur leurs cours de bourse. Mais il est vrai cependant que le contexte de pandémie a un peu brouillé les repères cette année. Nous pensons que ces mouvements de panique ont créé des opportunités pour les investisseurs de long terme. La tendance de fin d'année nous conforte dans cette opinion.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF
AU 31/12/2020

Source : Aviva Investors France

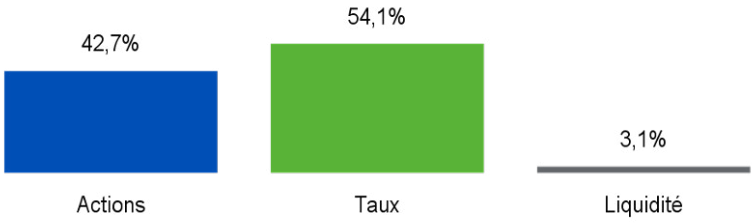

SCORE ESG

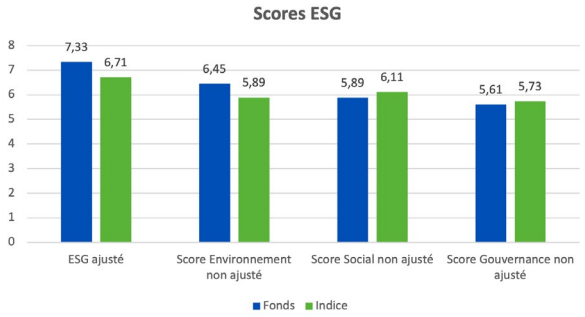

Source : Aviva Investors France
données au 31 décembre 2020

Score ESG (ajusté)
La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs.

Score Environnement
Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur).

Score Social
Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur).

Score Gouvernance
Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur).

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

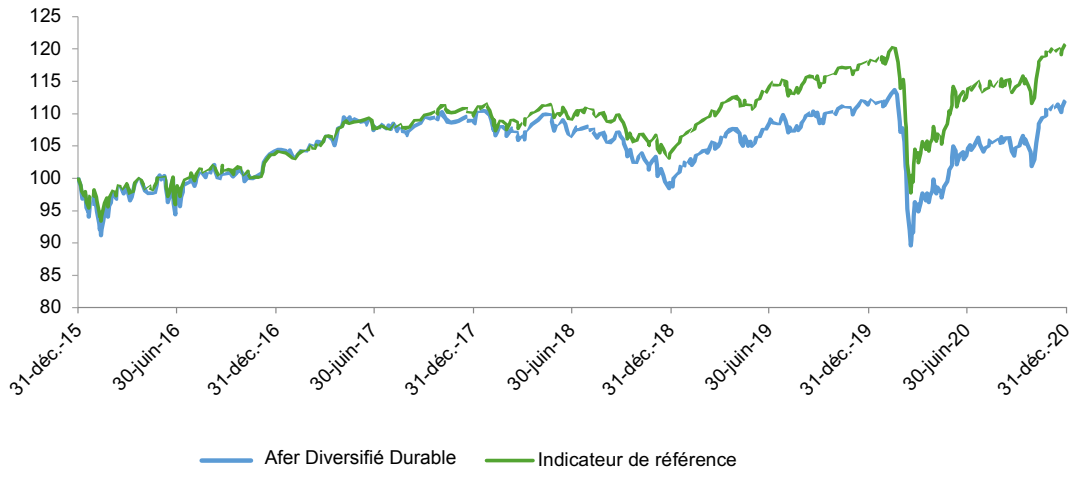

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER CONVERTIBLES

Indicateur de risque
4/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Convertibles est adossé au FCP Afer Convertibles
Code Isin : FR0012264653

SGP	Ellipsis Asset Management (depuis le 7/12/2020)
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	17,1
Date de création	19/01/2015
Durée de placement recommandée	5 ans
Orientation de gestion	Afer Convertibles vise à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice ECI Europe couvert contre le risque de change au moyen d'une gestion active directionnelle sur les obligations convertibles européennes, en tant que fonds nourricier d'un OPCVM géré par Ellipsis AM.
Indicateur de référence	Exane ECI Europe Hedged (CR)
Performance sur 1 an**	
Fonds	-2,40%
Indicateur de référence	5,07%
Performance annualisée sur 3 ans**	
Fonds	-2,06 %
Indicateur de référence	3,65 %
Performance annualisée sur 5 ans**	
Fonds	0,46%
Indicateur de référence	2,80%
Frais courants du dernier exercice connu	0,89%
Intensité carbone	
Fonds	164,5
Indicateur de référence	149,1

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Ellipsis Asset Management

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Indicateur de référence à compter de la reprise de gestion par Ellipsis AM au 07/12/2020 : ECI Europe Hedged EUR (ticker Bloomberg : EECIECEH), couvert contre le risque de change, qui remplace l'ECI Euro avant cette date. Les informations sur la gamme d'indices ECI d'Exane Derivatives (cours, composition, méthodologie de calcul...) sont disponibles sur le site : www.exane-eci.com.*

*** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT

Depuis le 7 décembre 2020, Ellipsis AM a repris la gestion d'Afer Convertibles qui est désormais un fonds nourricier de l'OPCVM maître Ellipsis European Convertible Fund - part D. Spécialisé sur les fonds convertibles depuis 2003, Ellipsis AM figure parmi les gérants de référence sur les convertibles européennes.

La propagation de la Covid-19 en début d'année a créé une forte incertitude économique et politique, provoquant un repli des actifs risqués. Le déconfinement progressif des pays européens ainsi que les mesures sans précédent des banques centrales et gouvernements ont permis un début de normalisation. En fin d'année, malgré le regain de la pandémie, les investisseurs ont porté un regard plutôt optimiste sur la situation, compte tenu des bonnes nouvelles sur les vaccins, renforçant ainsi l'espoir d'une croissance plus vigoureuse en 2021.

Commentaire d'Aviva Investors
(01/01/2020 au 06/12/2020)

Le fonds a conservé sa surpondération sur les émissions notées BBB (selon Standard & Poor's ou agences de notations indépendantes équivalentes) et les investissements sur l'univers du Non noté/BB et Haut rendement (High Yield). Sur la période, la mise en œuvre de la stratégie synthétique a été maintenue en augmentant les positions sur les obligations corporates haut rendement, tout en reconstituant l'exposition actions grâce à des futures Eurostoxx 50. Le fonds a participé à un certain nombre d'émissions sur le marché primaire tout au long de l'année, notamment Intrum, Arena Luxembourg, Ageas Finance, Peach Property et Sarens.

Commentaire d'Ellipsis AM
(07/12/2020 au 31/12/2020)

Alors que les marchés actions européens réalisent une performance négative sur 2020 (Euro Stoxx 50 : -2,59 %), les obligations convertibles se démarquent dans ce contexte de crise inédit (ECI Europe hedgé : +6,68%). À partir du transfert de gestion chez Ellipsis AM, le fonds affiche une performance en ligne avec l'indice ECI Europe hedgé, son nouvel indicateur de référence. Il reste idéalement placé dans la zone asymétrique avec une convexité +20 %/-20 % à fin 2020 de +9,2 %/-6,8 % et une sensibilité action de +40,9 %.

REPARTITION SECTORIELLE

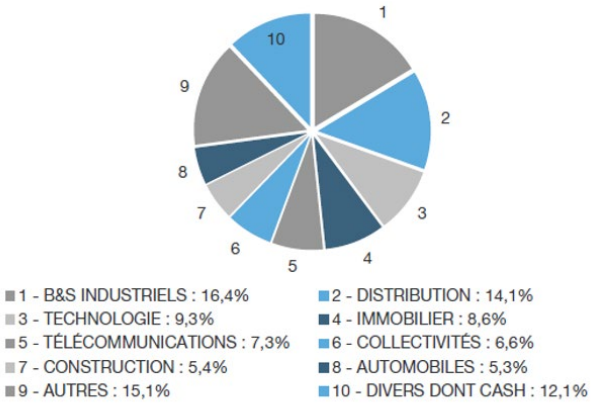

Source : Ellipsis Asset Management - Données au 31/12/2020

REPARTITION GÉOGRAPHIQUE

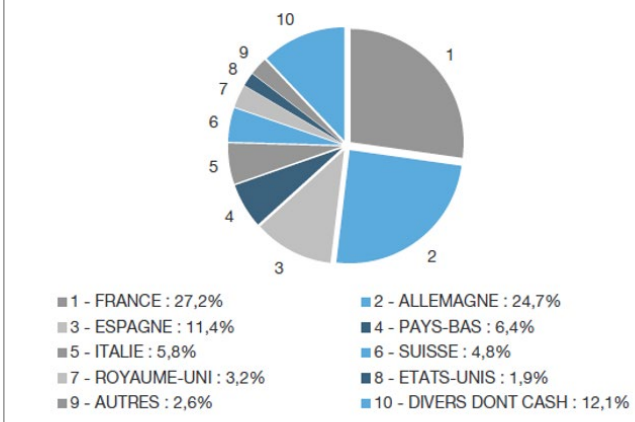

Source : Ellipsis Asset Management - Données au 31/12/2020

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE DEPUIS LA DATE DE LANCEMENT

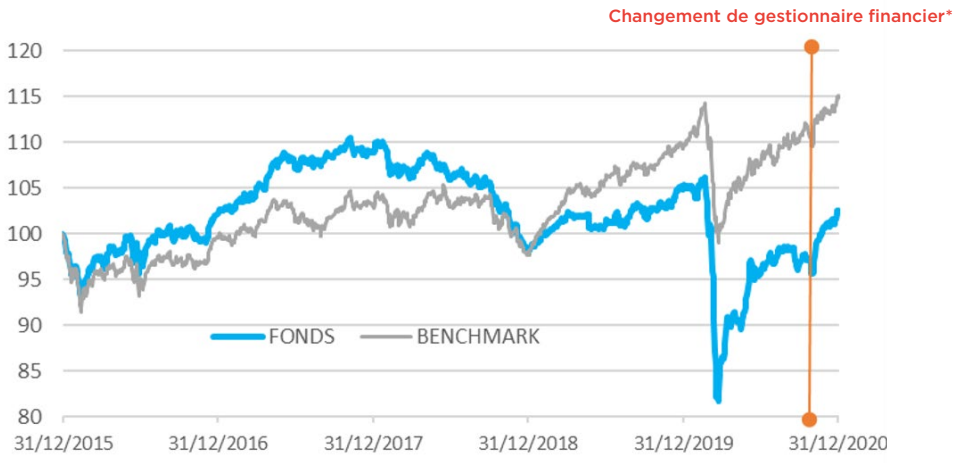

Source : Aviva Investors France et Ellipsis Asset Management - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

** Indicateur de référence à compter de la reprise de gestion par Ellipsis AM au 07/12/2020 : ECI Europe Hedged EUR (ticker Bloomberg : EECIECEH), couvert contre le risque de change, qui remplace l'ECI Euro avant cette date.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER PREMIUM

Indicateur de risque
4/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Premium est adossé à la SICAV Afer Premium
Code Isin : FR0013358389

SGP	Rothschild &Co Asset Management Europe
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	152,8
Actif de la part R (celle réservée aux adhérents Afer)	110,5
Date de création	21/12/2018
Durée de placement recommandée	8 Ans
Orientation de gestion	La SICAV a pour objectif d'optimiser la performance sur la durée de placement recommandée de 8 ans, en exploitant une diversité de classes d'actifs par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire et en offrant sur l'horizon d'investissement une solution potentielle de diversification sans garantie en capital.
Indicateur de référence	Néant - *Compte tenu de son univers d'investissement et de la stratégie poursuivie, la SICAV ne peut être comparée à aucun indicateur de référence. L'indice composite de comparaison (50% MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index) + 50% Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index)), rebalancé trimestriellement au cours de clôture, est utilisé à titre indicatif et de comparaison.*
Performance sur 1 an*	
Fonds	7,98%
Frais courants du dernier exercice connu	1,85%
Intensité carbone(1)	
Fonds(2)	149,7

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Rothschild & Co Asset Management Europe
Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*
** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr
(1) Source : MSCI ESG Research, Rothschild & Co Asset Management Europe, données au 30/11/2020.
(2) Hors fonds illiquides.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT EUROPE

La performance d'Afer Premium en 2020 est principalement liée à la réactivité avec laquelle a été déployée son allocation et aux mouvements d'ampleur qui ont eu lieu pendant le premier et le dernier trimestre. L'apparition de la Covid-19 en Europe et l'extrapolation mondiale du confinement initié en Chine dans les toutes premières semaines de l'année nous ont amené à réduire drastiquement l'exposition aux actions du portefeuille. En passant en quelques jours d'une exposition de près de 35 % à moins de 10 %, et en profitant également de la réduction de son exposition aux classes d'actifs obligataires à risque (haut rendement, dette financière), le portefeuille a relativement bien traversé le choc boursier des mois de février et de mars. La perception d'une baisse des flux vendeurs au sein des marchés internationaux nous a incité, peu avant la fin du mois de mars, à réinvestir dans les actions et les obligations allégées plus tôt dans l'année. Grâce au bon timing de ce repositionnement, le portefeuille a profité, dès la fin du mois de mars, du fort rebond des marchés d'actions. Durant le dernier trimestre, la gestion a fait preuve d'une prudence temporaire à l'approche des élections présidentielles américaines, avant de remonter les niveaux d'investissement en actions à près de 40 %, tant suite au résultat du scrutin qu'à

la découverte d'un vaccin et à sa probable mise sur le marché avant la fin de l'année. Ce positionnement plus agressif, ainsi que les arbitrages géographiques réalisés en faveur de l'Europe, alors très en retard dans le cycle boursier, ont permis au portefeuille de fortement profiter de ce mouvement de fin d'année.

ACTIONS

En 2020, la poche actions a principalement été positionnée pour profiter de la thématique « confinement - consommation à domicile ». Dans ce cadre, et durant la plus grande partie de l'année, les actions américaines technologiques ont été privilégiées, et plus encore, les actions européennes de croissance, moins chères, ayant une forte visibilité sur leurs résultats. A travers ce positionnement qui a fortement contribué à la performance du portefeuille, les actions européennes ont fait l'objet du mouvement d'allègement drastique puis de réinvestissement lors du trimestre. Au dernier trimestre, l'approche des élections présidentielles américaines nous a amenés à réduire le poids des États-Unis en prenant quelques bénéfices sur les valeurs technologiques. La découverte d'un vaccin nous a amenés à utiliser le produit de ces ventes pour augmenter le poids des actions les plus décotées en Europe, ainsi qu'au niveau international en investissant dans les secteurs ayant le plus souffert de la crise sanitaire (banques, énergie).

OBLIGATIONS

Face au faible rendement des emprunts obligataires, nous nous sommes orientés vers des investissements plus rémunérateurs comme le crédit d'entreprises (dits à « haut rendement »), la dette financière, les obligations convertibles et, dans une moindre mesure, la dette souveraine émergente. Dès l'apparition de la Covid-19 en Europe, le crédit à haut rendement ainsi que les obligations convertibles ont fait l'objet d'une réduction significative au profit de placements monétaires, puis ont été progressivement réinvestis au cours des deux trimestres suivants. Le crédit d'entreprises, sujet au soutien des banques centrales, a également été intégré au portefeuille, au détriment d'investissements alternatifs jugés décevants.

MONÉTAIRE

En dépit d'une rémunération très légèrement négative, les placements monétaires ont été plébiscités lors de la phase critique de début d'année. Pris de panique suite à la propagation du virus partout dans le monde, les marchés, tant d'actions que d'obligations, ont été soumis à rude épreuve en début d'année. Il ne nous a donc pas semblé possible de nous appuyer sur une diversification obligataire lorsque nous avons réduit le poids des actions et des obligations à risque dans le portefeuille et avons préféré rester investis pendant quelques semaines sur des placements monétaires.

INVESTISSEMENTS NON COTÉS

Nous avons très progressivement augmenté le poids des investissements non cotés dans le portefeuille, en maintenant une diversification marquée entre les actions non cotées, la dette privée et l'immobilier. L'impact de la crise sanitaire sur l'ensemble des positions détenues reste aujourd'hui extrêmement faible, mais la prudence nous a imposé de ne pas augmenter le poids de ces investissements pendant le second semestre avant d'avoir davantage de visibilité sur un impact différé, notamment sur certains secteurs comme l'immobilier. Les investissements sont actuellement exclusivement européens mais plusieurs opportunités d'investissements internationaux sont à l'étude.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS CRÉATION

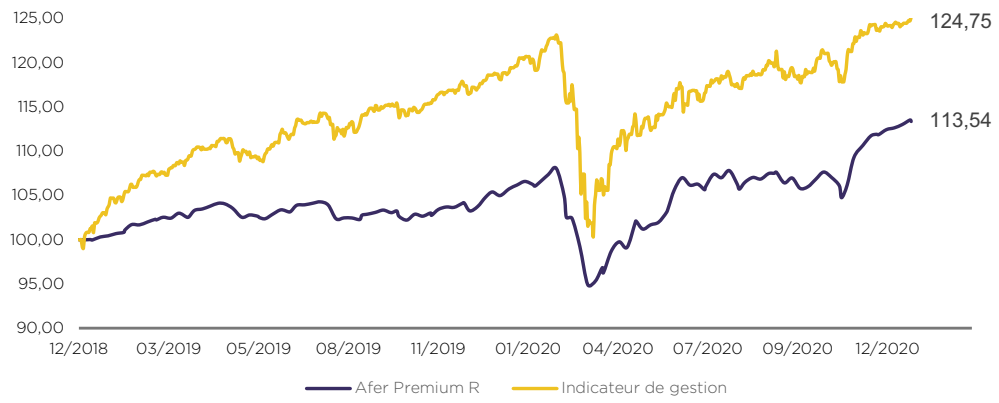

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, données au 31/12/2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.
Compte tenu de son univers d'investissement et de la stratégie poursuivie, la SICAV ne peut être comparée à aucun indicateur de référence. L'indice composite de comparaison (50% MSCI All Countries World Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index) + 50% Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (LEGATREH Index)), rebalancé trimestriellement au cours de clôture, est utilisé à titre indicatif et de comparaison.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, données au 31/12/2020

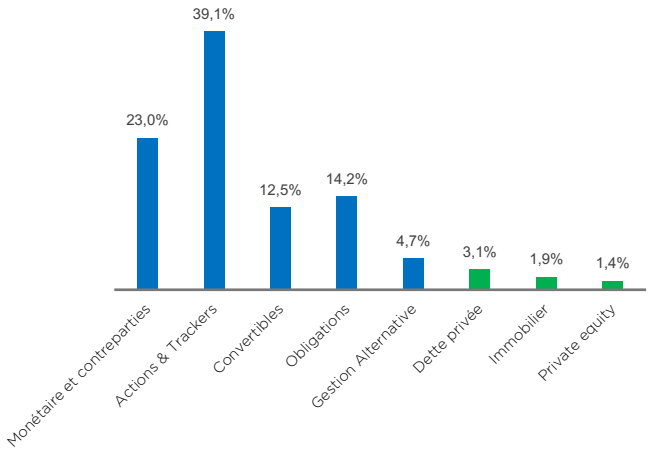

RÉPARTITION ENTRE ACTIFS LIQUIDES ET ILLIQUIDES

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, données au 31/12/2020

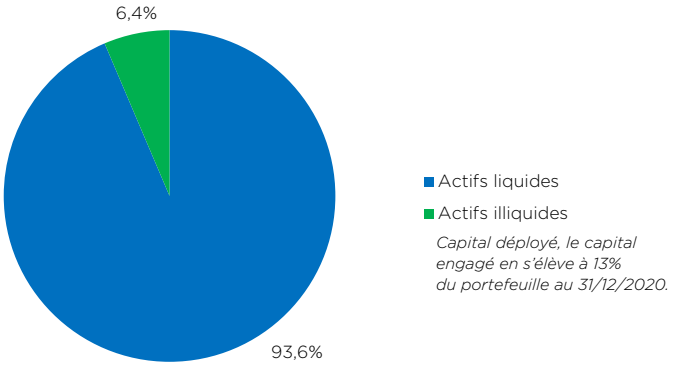

Capital déployé, le capital engagé en s'élève à 13% du portefeuille au 31/12/2020.

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, données au 31/12/2020

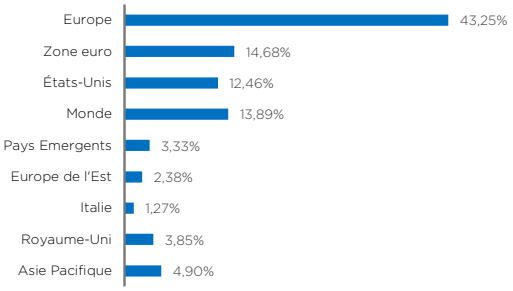

RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENT

Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, données au 31/12/2020

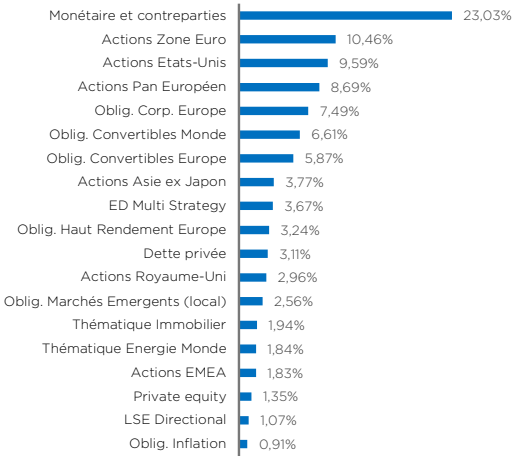

AFER-SFER

Indicateur de risque
5/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer-Sfer est adossé à la SICAV Afer-Sfer
Code Isin : FR0000299364

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	5 034,72
Date de création	15/02/1995
Durée de placement recommandée	8 ans
Orientation de gestion	La SICAV a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 8 ans, d'optimiser la performance de capitaux investis dans des contrats d'assurance-vie, libellés en unités de compte relevant du statut fiscal "DSK", en investissant en actions françaises ou de l'Union Européenne en se comparant à l'indice de référence composite 65% CAC 40 + 35% JPM EMU.
Indicateur de référence	65 % CAC®40 (DR) + 35 % JPM EMU (CR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	-3,76%
Indicateur de référence	-1,03%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	1,17%
Indicateur de référence	4,33%
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	3,50%
Indicateur de référence	5,39%
Performance annualisée sur 8 ans*	
Fonds	5,94%
Indicateur de référence	6,84%
Frais courants du dernier exercice connu	0,87%
Intensité carbone	
Fonds	166,78
Indicateur de référence	168,26

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

En début d'année, le fonds était fortement exposé au risque actions, ce risque a été réduit au fur et à mesure que le risque de propagation du virus Covid se précisait. Cela a permis au fonds de résister à la première vague de baisse des marchés actions, mais l'allocation a plus souffert lors de la forte correction en mars.

À partir de septembre, avec le soutien des politiques monétaires et fiscales, le fonds a progressivement repris du risque, d'abord via le crédit à haut rendement et ensuite sur les actions. Les derniers mois de l'année lui ont ainsi permis de regagner en performance.

ACTIONS

Pour la poche actions, nous nous sommes efforcés, dans un contexte de faible visibilité, de réduire les biais de style du portefeuille pour nous concentrer sur les moteurs de croissance spécifiques des sociétés.

C'est le cas notamment des sociétés portées par la digitalisation de l'économie. Nous avons ainsi créé une ligne en Teleperformance, société spécialisée dans l'expérience client externalisée. Worldline, Atos et Cap Gemini, sont également portés par ce thème de la digitalisation.

Un autre moteur de croissance spécifique est constitué par les synergies issues des rapprochements (Essilor Luxottica, Veolia, Engie ou Peugeot).

Les secteurs les plus représentés en relatif au CAC 40 sont les médias, les financières et l'énergie. Les secteurs les plus sous-représentés sont ceux de la consommation.

La performance de l'allocation actions a bénéficié de la non-exposition à la baisse d'UnibailRodamco ou EssilorLuxottica mais a pâti de sa surexposition au secteur pétrolier.

TAUX

Dans le cadre de la gestion de l'allocation taux, nous avons conservé une surpondération globale des pays périphériques et « semi-cœur » au détriment des pays « cœur » sur l'année, à l'exception des mois de mars et avril lors desquels nous avons adopté une approche plus opportuniste de manière à réduire le risque dans les fonds. Cette stratégie de valeur relative a été le moteur principal de la performance.

Nous avons conservé une sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêts à un niveau proche ou supérieur à celle de l'indice de référence pendant une majorité de l'année. Nous avons d'autre part privilégié les investissements sur les maturités longues des courbes européennes, au détriment des maturités intermédiaires (aplatissement des courbes de taux). Ces éléments ont également été positifs pour la performance.

Le fonds a conservé une exposition stratégique à l'inflation, ainsi que des positions sur des émetteurs du secteur privé bénéficiant d'une notation élevée.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF
AU 31/12/2020

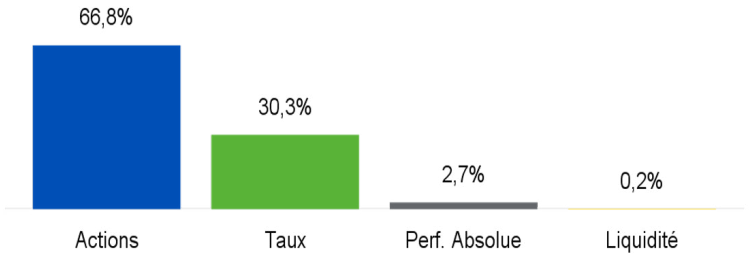

Source : Aviva Investors France

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

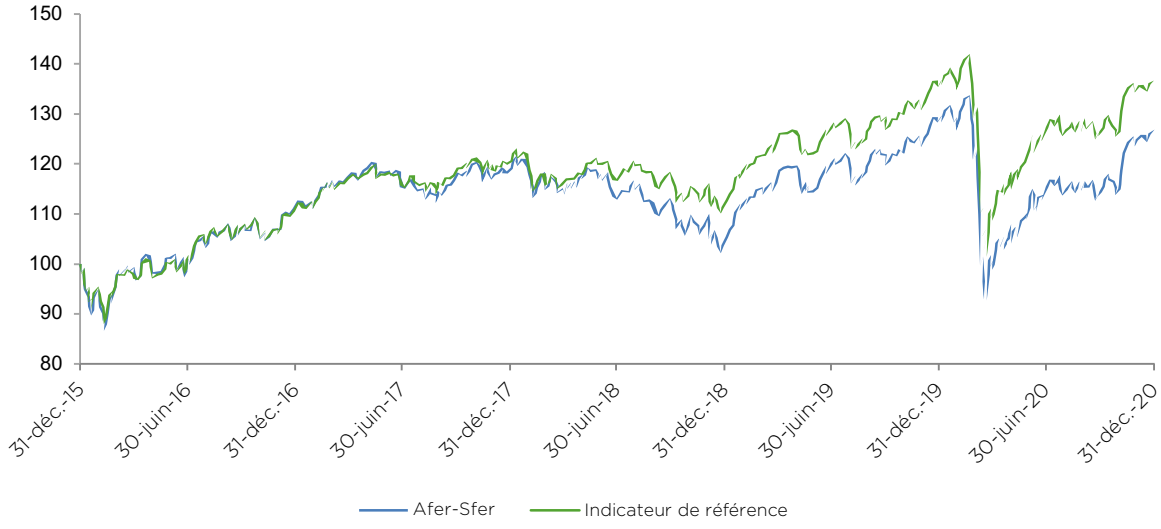

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER MARCHÉS EMERGENTS

Indicateur de risque
5/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Marchés Emergents est adossé au FCP Afer Marchés Emergents Code Isin : FR0011399682

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	140,50
Date de création	28/02/2013
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence composite 33 % MSCI Emerging Markets, 33 % JPM EMBI et 34 % STOXX® Europe 600, en investissant de manière discrétionnaire, directement ou indirectement sur des instruments exposés aux pays émergents, tout en conservant la possibilité de se replier intégralement sur des valeurs du marché monétaire.
Indicateur de référence	33 % MSCI Emerging Markets (euros, DR) + 33 % JPM Emerging Market Bond Index (euros, CR) + 34 % STOXX Europe 600 (DR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	-0,77 %
Indicateur de référence	1,49 %
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	2,51 %
Indicateur de référence	4,67 %
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	4,91 %
Indicateur de référence	6,57 %
Frais courants du dernier exercice connu	1,16 %
Intensité carbone	
Fonds	326,31
Indicateur de référence	425,09

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France
Intensité carbone : L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI
** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

Entre janvier et février, le fonds était fortement exposé au risque actions, ce risque a été réduit au fur et à mesure que le risque de propagation du virus Covid se précisait. Cela a permis au fonds de résister à la première phase de baisse des marchés actions, mais l'allocation a plus souffert sur la forte correction en mars.

À partir de septembre, avec le soutien des politiques monétaires et fiscales, le fonds a progressivement repris du risque, d'abord via de la dette émergente d'entreprises moins volatile que la dette souveraine et ensuite sur les actions. À fin décembre, nous avons pris des profits en perspective du passage de fin d'année marqué par moins de liquidité et par le Brexit.

Les derniers mois de l'année ont ainsi permis au fonds de regagner en performance.

La performance de l'allocation en actions européennes exposées aux marchés émergents reflète une bonne allocation sectorielle et dans une moindre mesure de la sélection de titres. L'événement déterminant sur l'exercice a été le repositionnement du fonds opéré fin juin.

Les expositions pétrole, technologie (ASML, STMicroelectronics) et Santé (Novartis, Roche) ont été baissées tandis que les financières (Ashmore Group), les aciéristes (ArcelorMittal et Thyssenkrupp) ainsi que les miniers (AngloAmerican et Glencore) ont été privilégiés. Ce repositionnement plus cyclique a globalement bénéficié à la performance du fonds.

À noter également à la fin du troisième trimestre des prises de bénéfices supplémentaires sur l'industrie des semi-conducteurs, l'achat de l'opérateur télécom Orange dont la valorisation nous semblait plus attractive suite à une baisse de cours et l'investissement dans une société spécialisée dans les huiles végétales, la société Suédoise AKK. Enfin, nous avons pris nos bénéfices sur la société de luxe Kering ainsi que la société finlandaise de raffinage pétrolier Neste. En fin de période, signalons l'initiation de nouvelles lignes en titres Qiagen, Fresenius SE et Temenos ainsi que le renforcement de la ligne en titres Orange, suite à la cession de nos titres Telecom Italia.

En fin d'exercice, le fonds est donc plus sensible à la reprise économique mondiale. Sa performance sera sensible en particulier à la rapidité avec laquelle la pandémie qui continue de sévir par le monde sera solutionnée.

La politique de gestion sur la partie taux du fonds est effectuée exclusivement au travers d'une sélection de fonds gérés par Aviva Investors et d'ETFs. En ce qui concerne les dettes souveraines émises par des pays émergents, nous utilisons un fonds géré activement et un fonds géré passivement pour contrôler le risque actif lié à la sélection des titres. Dans ce cadre, les positions les plus importantes sont le Mexique et l'Indonésie. Le fonds a passé l'essentiel de l'année surpondéré sur les dettes émises par des entreprises des pays émergents. Ce gisement est plus diversifié que les émissions souveraines et est géographiquement plus exposé à l'Asie et la Chine qu'aux pays d'Amérique de Sud.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF
AU 31/12/2020

Source : Aviva Investors France

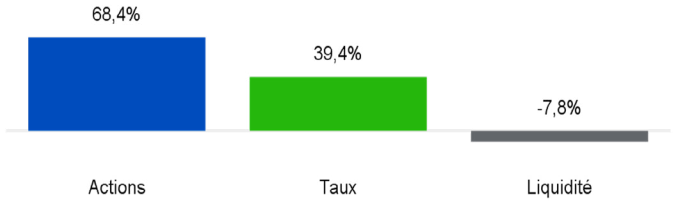

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

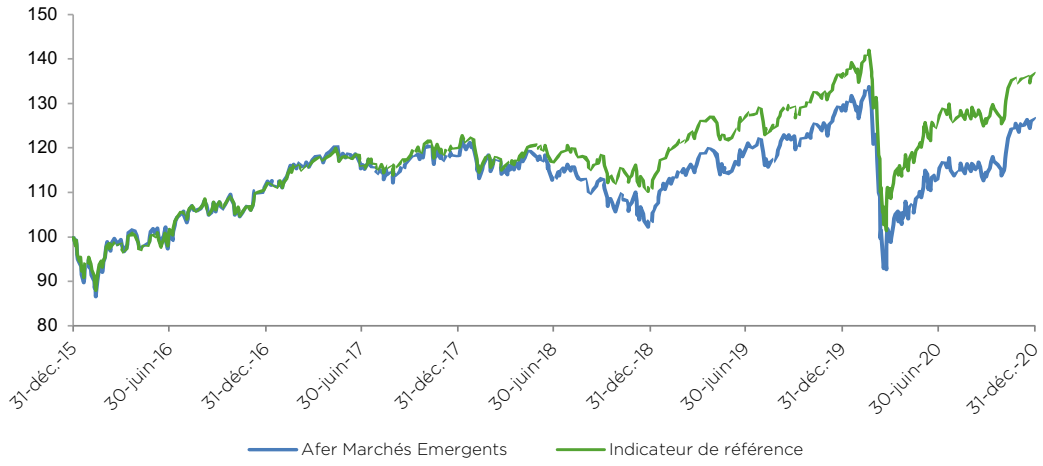

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020 - Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER AVENIR SENIOR

Indicateur de risque
5/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Avenir Senior est adossé à la SICAV Afer Avenir Senior
Code Isin : FR0013203841

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	87,04
Date de création	08/09/2017
Durée de placement recommandée	5 ans
Orientation de gestion	La SICAV a pour objectif, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, d'investir dans des sociétés de la zone euro qui concourent à améliorer de vie des populations âgées et/ou qui bénéficient du vieillissement de la population.
Indicateur de référence	70 % EURO STOXX®(DR) + 30 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (CR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	-1,50%
Indicateur de référence	1,55%
Performance sur 3 ans*	
Fonds	-0,43%
Indicateur de référence	3,38%
Frais courants du dernier exercice connu	1,10%
Intensité carbone	
Fonds	74,99
Indicateur de référence	185,04

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

En début d'année, le fonds était fortement exposé au risque actions, ce risque a été réduit au fur et à mesure que le risque de propagation du virus Covid se précisait. Cela a permis au fonds de résister à la première phase de baisse des marchés actions, mais l'allocation a plus souffert lors de la forte correction en mars.

À partir de septembre, avec le soutien des politiques monétaires et fiscales, le fonds a progressivement repris du risque, d'abord via le crédit à haut rendement et ensuite sur les actions. Les derniers mois de l'année ont ainsi permis au fonds de regagner en performance.

TAUX

L'année a été marquée par une performance positive du marché du crédit malgré un écartement sensible des «spreads» en mars. La propagation du coronavirus en début d'année a créé une forte incertitude. Les mesures de politique économique et monétaire mises en place ont été sans précédent pour permettre un début de normalisation. Malgré les nouvelles mesures de reconfinement en fin d'année, les investisseurs ont porté un regard plutôt optimiste compte tenu des nouvelles sur les vaccins.

Les investissements ont été réalisés de manière granulaire afin de diversifier le risque en portefeuille. Les titres ont été sélectionnés en ayant pour objectif de concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations âgées ou de bénéficier de la tendance au vieillissement de la population.

Au cours de l'année, nous avons favorisé les investissements dans les secteurs de l'assurance, de l'immobilier de santé, de la consommation (en particulier la pharmacie) qui restent fortement représentés.

ACTIONS

L'allocation en actions privilégie les valeurs de santé et de services qui permettent l'amélioration du quotidien des personnes âgées. Ce segment est de loin le plus représenté. Les autres segments sélectionnés sont les services de communication, les valeurs de consommation discrétionnaire, les valeurs de consommation durable, l'immobilier pour Seniors ainsi que les valeurs financières liées à l'épargne.

Pendant la première partie de l'exercice, nous avons un peu plus privilégié les sociétés pouvant bénéficier des mesures de prévention et de distanciation sociale liées à la pandémie (acteurs du diagnostic, opérateurs de télécommunications, sociétés de livraison de repas à domicile, vente de camping-cars).

Puis, nous avons repondéré les acteurs bénéficiaires de la sortie des périodes de confinements tels que les constructeurs automobiles, les sociétés de services d'assistance, de restauration collective, de loisirs, l'immobilier de santé ou les EHPAD.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF
AU 31/12/2020

Source : Aviva Investors France

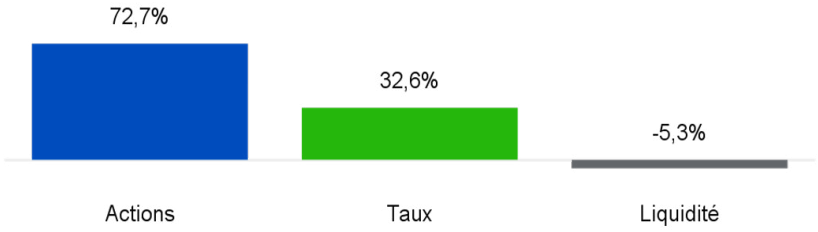

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE DEPUIS LA DATE DE LANCEMENT

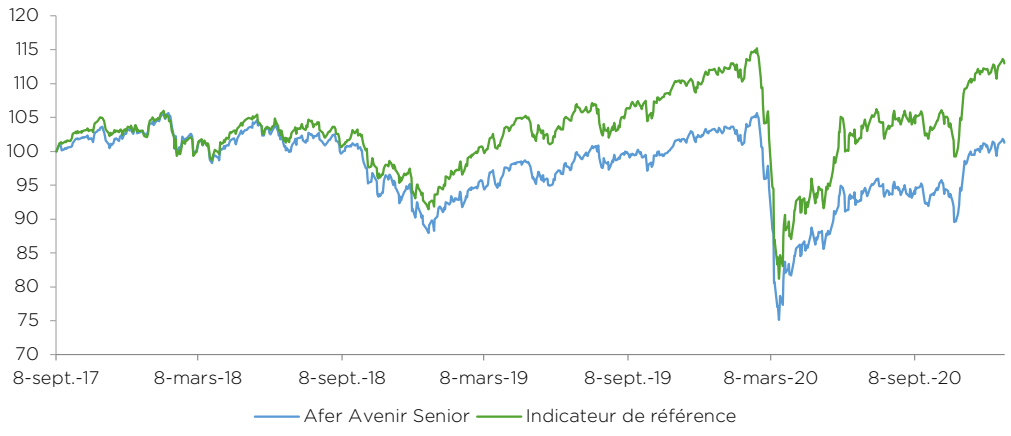

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER ACTIONS EURO ISR

Label ISR

Indicateur de risque

6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Actions Euro ISR est adossé au FCP Afer Actions Euro ISR
Code Isin : FR0007024393

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	2194,45
Actif de la part A (réservée aux adhérents Afer)	1105,65
Date de création	31/07/1998
Durée de placement recommandée	8 ans
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif d'offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX en sélectionnant sur les marchés d'actions de la zone Euro, les valeurs de grosses et moyennes capitalisations ayant un potentiel de valorisation, de perspectives de croissance et de qualité de management et en appliquant un filtre ISR.
Indicateur de référence	EURO STOXX®(DR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	-2,87%
Indicateur de référence	0,25%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	0,23%
Indicateur de référence	3,32%
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	2,75%
Indicateur de référence	5,27%
Performance annualisée sur 8 ans*	
Fonds	6,19%
Indicateur de référence	7,62%
Frais courants du dernier exercice connu	0,93%
Intensité carbone	
Fonds	136,73
Indicateur de référence	205,29

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

L'exercice écoulé a principalement été marqué par un rééquilibrage du portefeuille entre valeurs cycliques et valeurs dites « de qualité ». Effectivement, longtemps considérées comme hors de portée, le contexte épidémique en début d'année 2020 nous a permis d'ajouter des valeurs dites « de qualité » telles que L'Oréal, Kering ou encore EDP. Ce rééquilibrage s'est poursuivi au cours du premier semestre 2020, en réallouant le portefeuille vers des titres plus défensifs mais porteurs de croissance.

Ainsi, nous avons augmenté notre exposition au secteur des utilities (services aux collectivités), principal bénéficiaire du Green Deal (projets d'investissement dans le cadre des enjeux climatiques), au travers d'investissements sur Enel et E.ON, et avons fait des arbitrages au sein même des secteurs. Sur le secteur automobile, nous avons privilégié les constructeurs (Daimler et Peugeot) au détriment des équipementiers (Valeo et Michelin), alors qu'au sein du secteur pétrolier, nous avons clôturé nos positions sur Technip FMC au bénéfice de Neste, acteur majeur des bio-carburants. Concernant la santé, nous avons réduit nos positions sur Bayer (principalement pour des considérations d'Investissement Socialement Responsable avec son positionnement contesté sur l'agrochimie) pour nous renforcer sur un panier de valeurs telles que Sanofi, Essilor-Luxottica ou encore Frenesius SE.

Enfin, le rebond estival nous a permis de prendre quelques profits. Au sein du secteur automobile, nous avons réduit Michelin dans le sillage de ses belles performances pour nous réexposer à Valeo, plus exposé à la tendance des véhicules électriques. Nos positions sur Unilever et Carlsberg ont également été étoffées au détriment de Kering, AB Inbev et Infineon. Enfin, au sein de la santé, nous avons arbitré Roche en faveur de Novartis, qui pourrait bénéficier de la restructuration de l'entreprise dans les mois qui viennent et pourtant délaissée par les marchés.

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
AU 31/12/2020

Source : Aviva Investors France

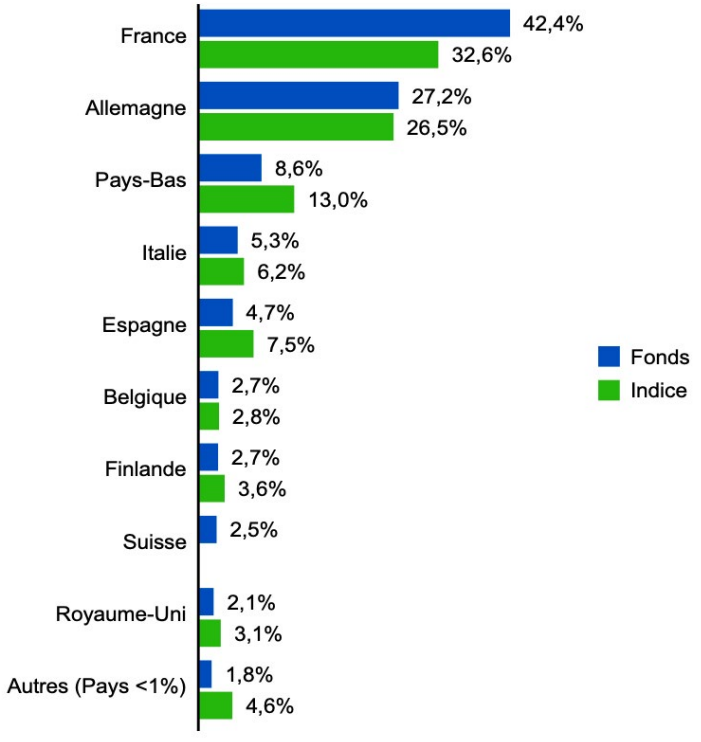

SCORE ESG
AU 31/12/2020

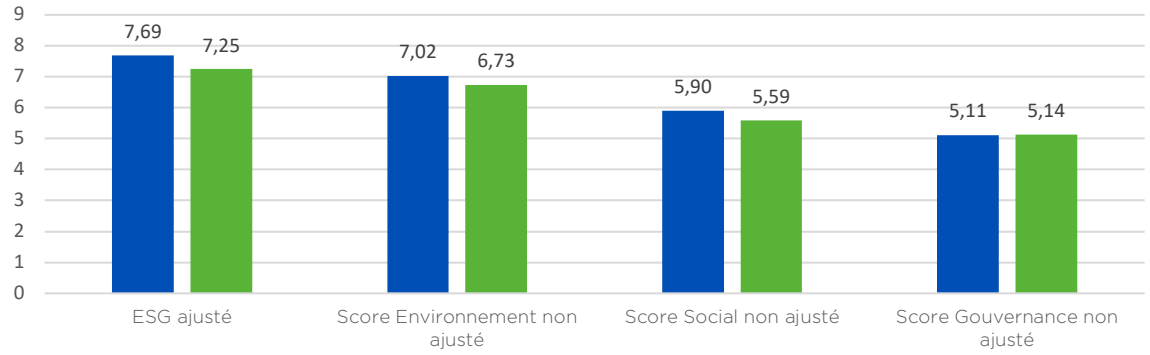

Source : Aviva Investors France

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS
AU 31/12/2020

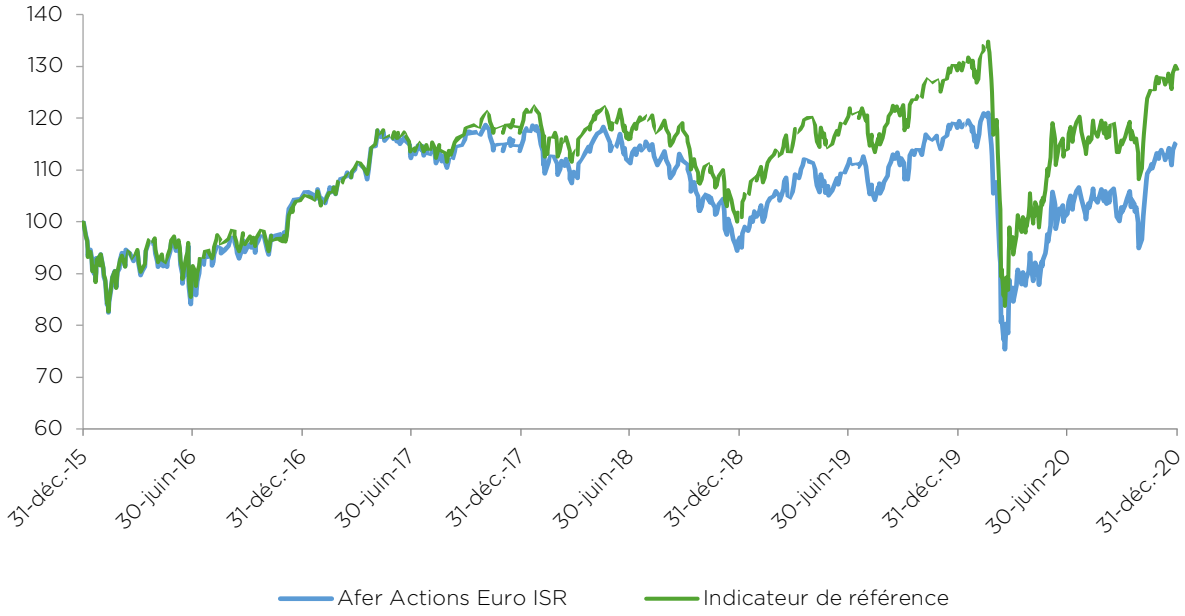

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER FLORE

Indicateur de risque
6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Flore est adossé au FCP Afer Flore. Il est réservé aux contrats « DSK ». Code Isin : FR0007024880

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	113,02
Date de création	04/08/1998
Durée de placement recommandée	De 5 à 8 ans
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, la performance de la partie à risque de contrats d'assurance-vie libellés en unités de compte relevant de l'option dite « DSK » en investissant majoritairement sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés sur le capital-risque ou l'innovation en se comparant à l'indicateur de référence composite : 80% CAC Small 90® + 20% EONIA
Indicateur de référence	80% CAC® Small 90(DNR) + 20% Eonia capitalisé
Performance sur 1 an*	
Fonds	19,16%
Indicateur de référence	7,67%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	1,13%
Indicateur de référence	-1,22%
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	6,54%
Indicateur de référence	4,28%
Performance annualisée sur 8 ans*	
Fonds	10,15%
Indicateur de référence	8,89%
Frais courants du dernier exercice connu	0,87%
Intensité carbone	
Fonds	71,04
Indicateur de référence	329,93

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

Notre politique de gestion consiste à rechercher des sociétés innovantes, que ce soit grâce à une rupture technologique ou à une approche originale pour répondre à un besoin de marché mal adressé. Cela se traduit par un portefeuille positionné essentiellement sur le secteur de la technologie, de l'industrie et de la santé.

Le poids de la technologie a été accru avec les nouvelles lignes : Generix, un éditeur de plateforme cloud pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; Munic qui propose un service d'enregistrement et d'analyse des données des véhicules automobiles ; Wallix, un spécialiste des comptes à privilèges, maillon indispensable de la cybersécurité.

Dans les autres secteurs, nous avons créé une nouvelle ligne en Reworld Media, un groupe de médias thématiques profitant de la digitalisation du secteur ; Alchimie, une plateforme originale de video à la demande ; BIO-UV, un spécialiste de la désinfection de l'eau et des surfaces et Fountaine Pajot, un fabricant de catamarans.

Le fonds a réalisé une nouvelle année de forte surperformance par rapport à son indice de référence grâce à la forte hausse de McPhy, spécialiste de l'hydrogène, positionné sur la production par électrolyse, que nous accompagnons depuis son introduction en Bourse en 2014.

Cinq sociétés en portefeuille ont également fait l'objet d'une OPA : Envea, une des premières lignes du fonds, un fabricant de systèmes de mesure en continu de l'air ambiant et des émissions de cheminée ; ECA, fabricant de robots ; EasyVista, dans l'informatique, Amplitude Surgical et Eos Imaging dans la santé.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

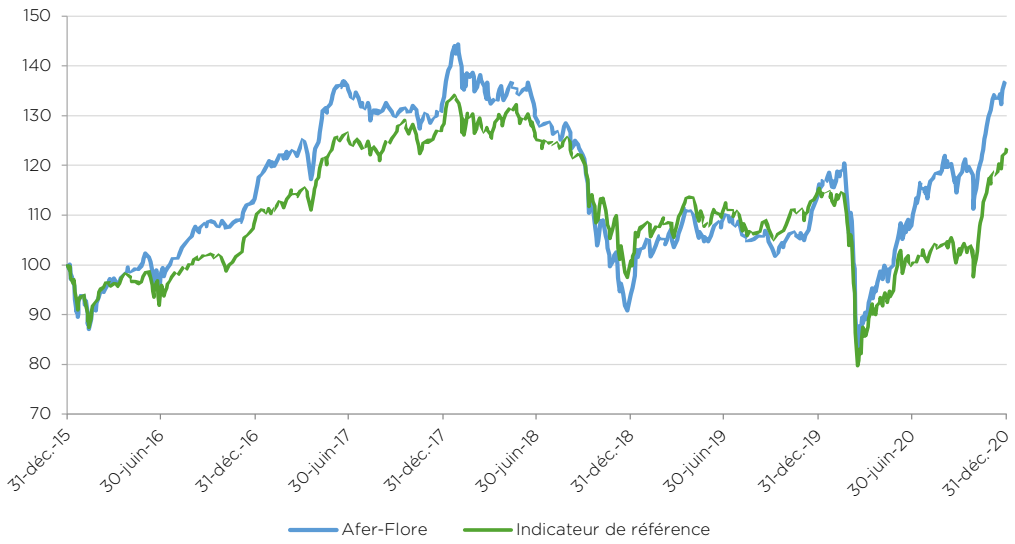

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'ACTIF
AU 31/12/2020

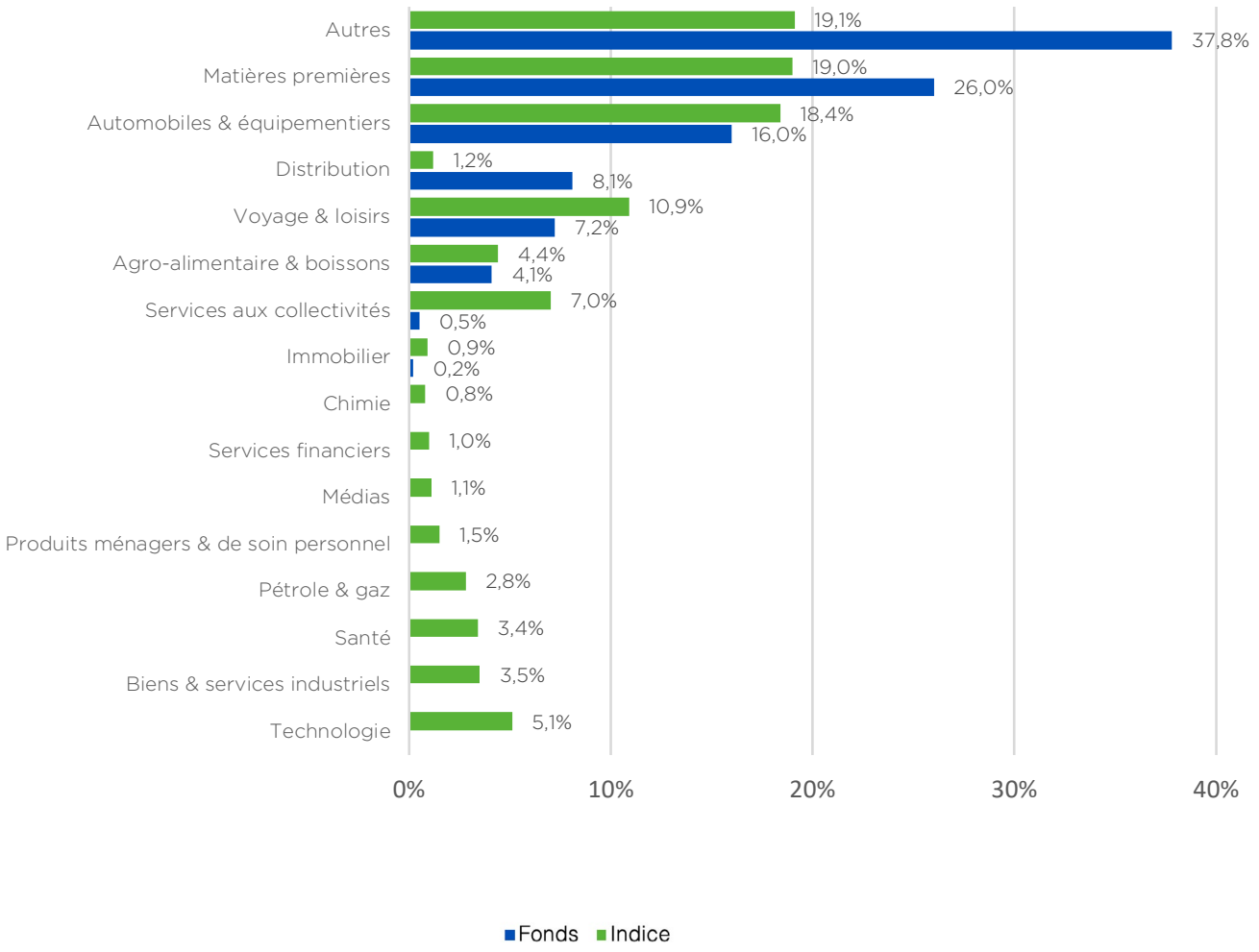

Source : Aviva Investors France

AFER ACTIONS MONDE

Indicateur de risque
6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Actions Monde est adossé au FCP Afer Actions Monde
Code Isin : FR0010094839

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	946,15
Date de création	07/07/2004
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Orientation de gestion	L'objectif de gestion du FCP est, grâce à une gestion orientée sur le marché des actions internationales, d'offrir aux porteurs une valorisation de leurs placements compatible avec un horizon d'investissement supérieur à 5 ans et de surperformer l'indice suivant : MSCI All Country World Index.
Indicateur de référence	MSCI All Country World Index (calculé en euros, DR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	5,24%
Indicateur de référence	6,63%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	7,49%
Indicateur de référence	9,30%
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	7,89%
Indicateur de référence	9,58%
Performance annualisée sur 8 ans*	
Fonds	7,88%
Indicateur de référence	11,12%
Frais courants du dernier exercice connu	0,82%
Intensité carbone	
Fonds	101,76
Indicateur de référence	155,98

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

L'exercice 2020 s'amorçait sous de bons auspices pour les marchés actions, et plus particulièrement pour les marchés américains, grâce à une élection présidentielle en ligne de mire, traditionnellement prétexte à des surenchères de relances budgétaires, combustible essentiel à la poursuite de la hausse boursière. La pandémie de Covid en a malheureusement décidé autrement.

L'impact de la fermeture de l'économie américaine sur les marchés financiers a été brutal en tout début de période. Le rebond l'a été tout autant. Les mesures de soutien, tant budgétaires que monétaires y ont contribué. Mais par-dessus tout, les marchés US ont été tirés vers le haut par leur composante technologique, et l'insolente santé financière et boursière de leurs fleurons. Peu impactés par la crise, voire en bénéficiant, nombre de sociétés gravitant dans la galaxie des technologies de l'information traitent en fin de période à des cours très largement supérieurs à ceux de début d'année, voire proches des plus hauts historiques pour certaines d'entre elles. Véritable arche de Noé pour les investisseurs, les sociétés à croissance pérenne ont vu leurs performances boursières alimentées par des flux sans précèdent. Le S&P500 finit ainsi l'exercice en hausse.

Les marchés européens n'ayant pas la même intensité technologique, le rebond a été moins marqué. Par ailleurs, les degrés de confinement divers ont créé une véritable divergence dans les vitesses de reprise économique, le nord de l'Europe s'en sortant sensiblement mieux que le sud. Les performances géographiques sont donc au diapason. Comme aux Etats-Unis, les divergences de performances sectorielles sont exacerbées par le désir des investisseurs de protéger leur capital en investissant sur les sociétés à croissance visible. Ces sociétés ont attiré des flux importants, et traitent en fin d'exercice à des records de valorisation historique. L'indice Stoxx Europe 600 finit l'exercice en baisse.

Les marchés émergents ont connu des fortunes diverses, la Chine se sortant in fine bien mieux de la pandémie de Covid 19 que bon nombre de pays développés. Après avoir baissé de concert en début de période, subissant de plein fouet ce qui s'annonçait comme une grande crise de l'offre, les bourses émergentes se sont fortement redressées à partir du mois de juillet, aidées en cela par un fort mouvement de baisse du dollar. En fin de période, l'indice MSCI Emerging Market affiche une belle hausse sur l'année.

Nos allocations n'ont bougé qu'en toute fin d'exercice, suite à l'annonce de l'efficacité du vaccin Pfizer-BioNTech. Jusque là sur-pondérés sur les actions américaines et japonaises au détriment des actions européennes et émergentes, nous avons décidé de rebalancer les portefeuilles en diminuant le pari sur les actions US, et en renforçant les actions européennes et émergentes en retard de performance.

REPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF
AU 31/12/2020

Source : Aviva Investors France

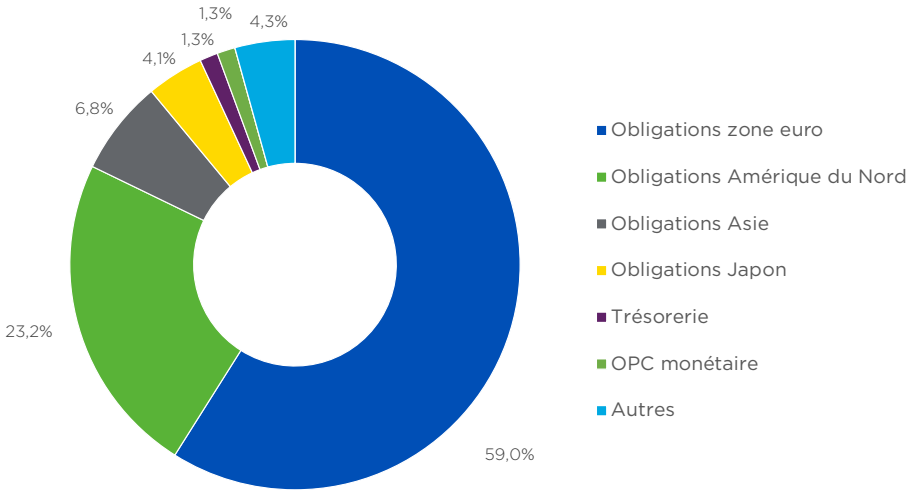

REPARTITION PAR PAYS
AU 31/12/2020

Source : Aviva Investors France

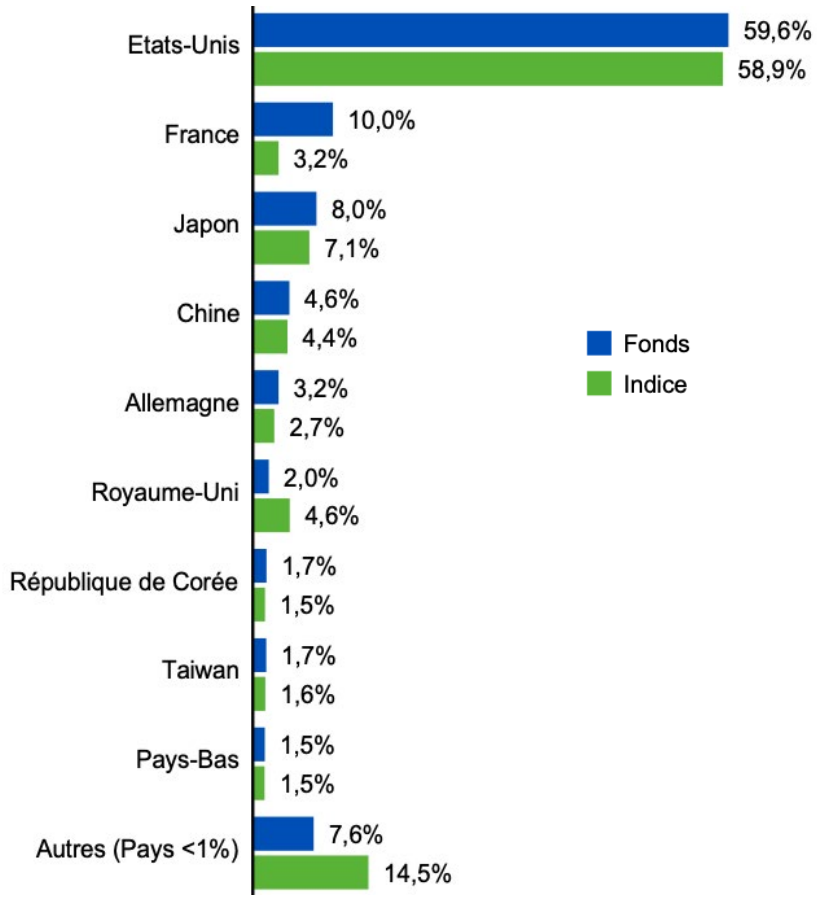

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

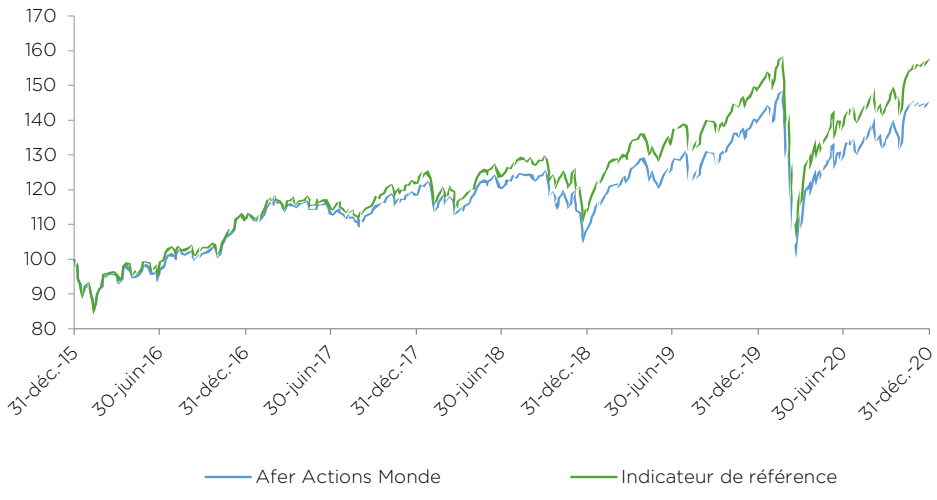

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER ACTIONS AMÉRIQUE

Indicateur de risque
6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Actions Amérique est adossé au FCP Afer Actions Amérique
Code Isin : FR0011399658

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	776,93
Date de création	28/02/2013
Durée de placement recommandée	8 ans
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières de l'économie américaine et d'offrir à l'investisseur une performance, en rapport avec l'évolution des marchés nord-américains (USA et Canada) sur la durée de placement recommandée de 8 ans, supérieure à l'indice de référence S&P 500 EUR hedged.
Indicateur de référence	S&P 500 EUR Hedged (DR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	16,16%
Indicateur de référence	15,08%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	10,26 %
Indicateur de référence	10,36 %
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	10,93%
Indicateur de référence	12,46%
Frais courants du dernier exercice connu	0,94 %
Intensité carbone	
Fonds	95,56
Indicateur de référence	140,64

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France

Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

Les actions américaines ont été très volatiles en 2020. La pandémie de coronavirus et les arrêts économiques qui ont suivi ont entraîné une forte baisse en mars. Pourtant, les actions ont rebondi presque aussi rapidement grâce à un soutien monétaire et budgétaire agressif pour aider les entreprises et les consommateurs. Dans ce contexte économique, il a toutefois été difficile pour la plupart des entreprises de générer une croissance des ventes et des bénéfices en 2020.

À la recherche de croissance, les investisseurs se sont tournés vers le secteur de la technologie, qui compte de nombreuses entreprises qui se développent plus rapidement que l'ensemble du marché. Les entreprises de croissance ont fait du secteur de la technologie le plus performant du S&P 500 en 2020. À l'inverse, les secteurs financiers et de l'énergie ont réalisé les pires performances. Les deux secteurs ont connu des difficultés du fait du ralentissement économique, et ils ont tous deux besoin d'un environnement économique plus sain pour bien performer.

Au sein d'Afer Actions Amérique, nos positions dans les secteurs de la technologie et de la consommation discrétionnaire ont été les principaux moteurs de la surperformance en 2020. Dans le secteur de la technologie, la préférence que nous accordons aux entreprises qui ont de solides perspectives de croissance à long terme a porté ses fruits avec Nvidia, Apple et PayPal, tous contribuant à la performance positive du fonds. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, nos positions sur Amazon et Nike ont bénéficié d'une forte croissance du commerce électronique et ont été de grands contributeurs pour la performance du fonds.

En 2021, les États-Unis auront un nouveau président, des vaccins seront distribués dans tout le pays, et l'économie va ré-ouvrir. Ces facteurs devraient soutenir les actions américaines. Par conséquent, nous sommes optimistes quant aux perspectives des actions américaines au cours de la prochaine année.

REPARTITION PAR SECTEUR
AU 31/12/2020

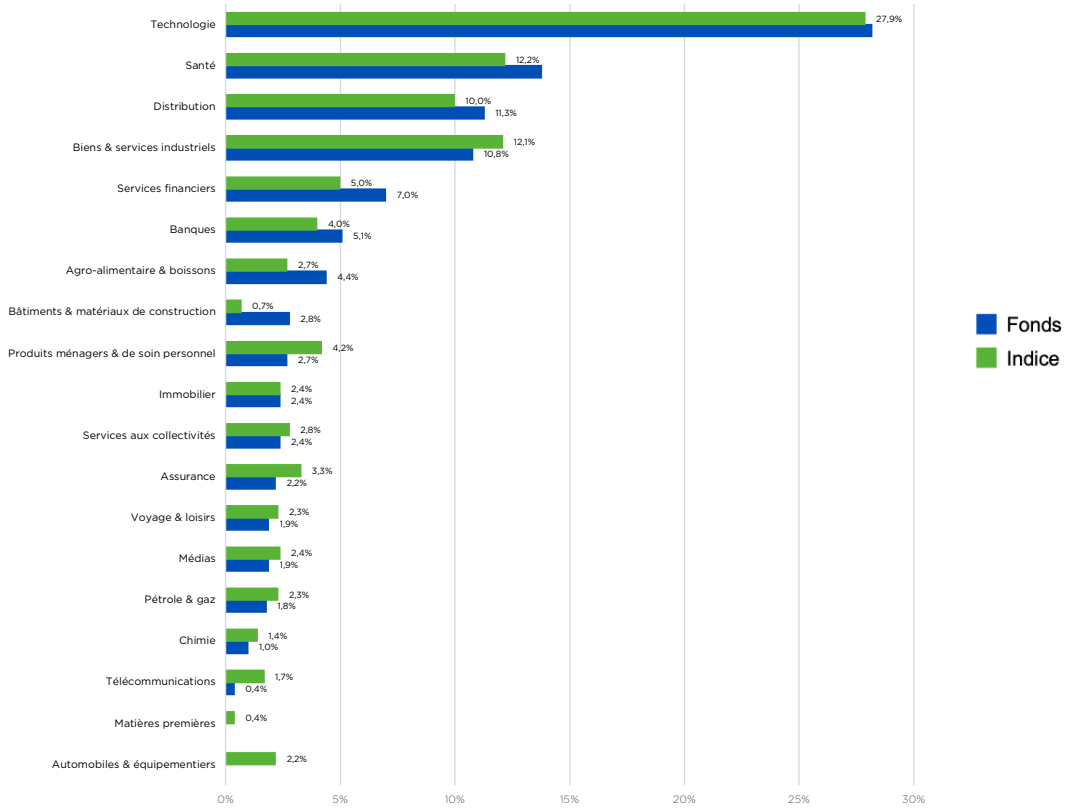

Source : Aviva Investors France

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

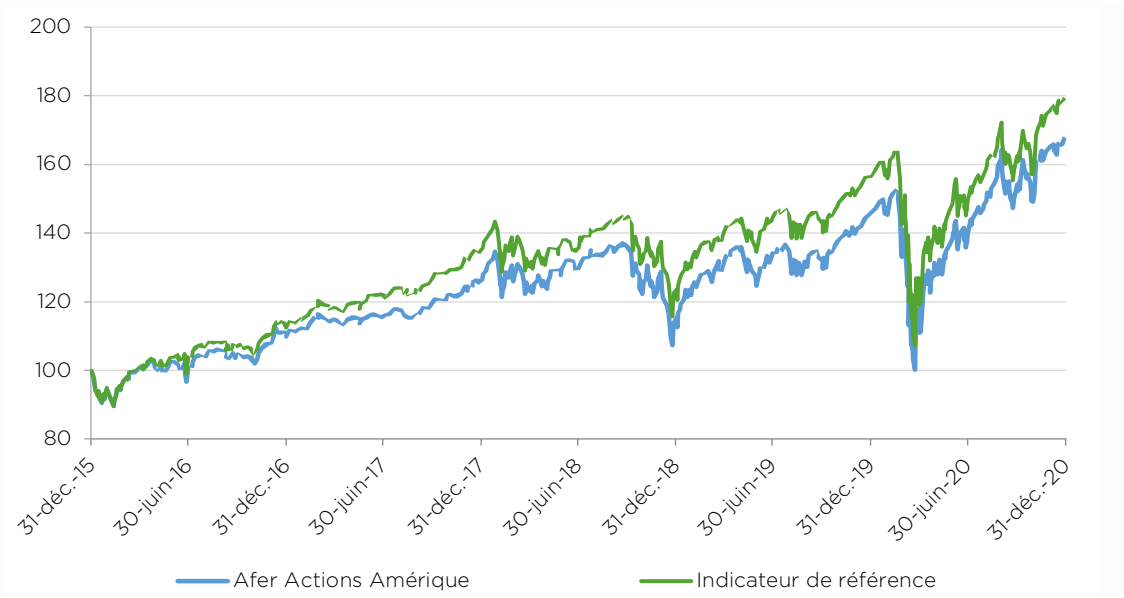

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER ACTIONS PME

Indicateur de risque
6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Actions PME est adossé au FCP Afer Actions PME
Code Isin : FR0012033371

SGP	BNP Paribas Asset Management
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	393,40
Actif de la part C (celle réservée aux adhérents Afer)	322,66
Date de création	23/09/2014
Durée de placement recommandée	5 Ans
Indicateur de référence	50 % MSCI Europe Small Caps (RI) + 50 % Emix Smaller Euroland (DR)
Performance sur 1 an*	
Fonds	-2,45%
Indicateur de référence	5,87%
Performance annualisée sur 3 ans*	
Fonds	0,79 %
Indicateur de référence	4,65%
Performance annualisée sur 5 ans*	
Fonds	6,06%
Indicateur de référence	7,28%
Frais courants du dernier exercice connu	1,45 %
Intensité carbone	
Fonds	61,6
Indicateur de référence	139,81

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par BNP Paribas Asset Management

Intensité carbone (au 30/11/2020) : *L'empreinte carbone du portefeuille correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisées par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbones sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbones utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. Source : BNPP AM*

** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

L'année 2020 a été marquée à partir de mars par une crise majeure liée à une pandémie mondiale. Les marchés financiers ont fluctué en fonction des évolutions sanitaires en Europe et US mais aussi avec les annonces des plans de relances. Dans ce contexte les banques centrales ont continué à être accommodantes pour privilégier l'emploi et l'activité.

De nombreuses sociétés ont révisé à la baisse leurs perspectives de croissance pour 2020 et 2021, annulé ou reporté le paiement de leur dividende en raison de l'ampleur de la crise, de sa rapidité mais également des pressions gouvernementales ou des régulateurs. La visibilité sur le redressement pour certaines sociétés reste faible.

Dans ce contexte incertain, nous continuons à suivre notre philosophie et processus d'investissement. Nous réduisons en particulier les sociétés dont le bilan s'est dégradé. Nous pensons que de nombreuses sociétés devront faire des augmentations

de capital pour renforcer leur bilan lorsque les aides gouvernementales s'arrêteront. Les sociétés trop endettées seront également plus fragiles en cas de reprise modérée de l'économie.

Nous privilégions les sociétés dont le potentiel de croissance devrait être maintenu ainsi que celles dont les perspectives de redressement devraient être rapides (2021) : Neoen, Encavis, Virbac, Chargeur...

La stratégie devrait bénéficier d'un contexte de taux bas donc favorables aux opérations de fusions-acquisitions.

RÉPARTITION PAR SECTEUR

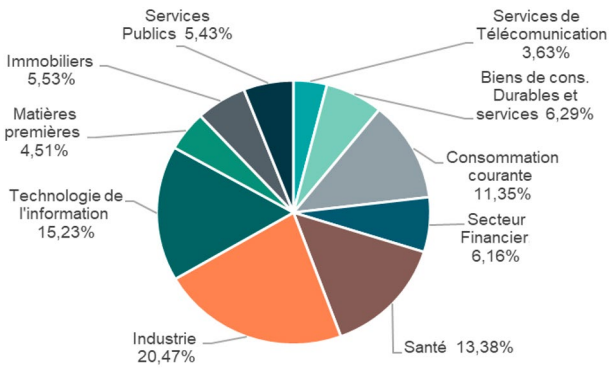

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
données au 31 décembre 2020

RÉPARTITION PAR PAYS

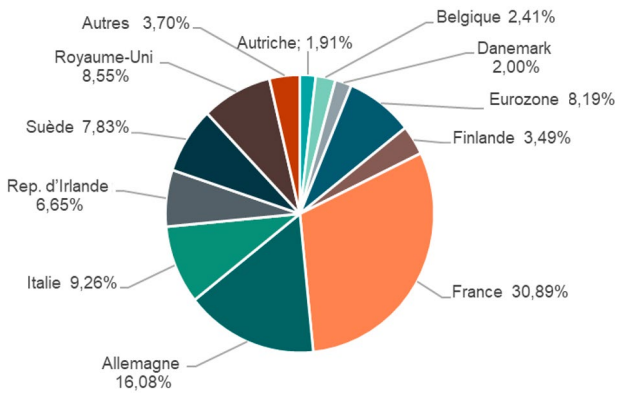

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
données au 31 décembre 2020

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

AU 31/12/2020

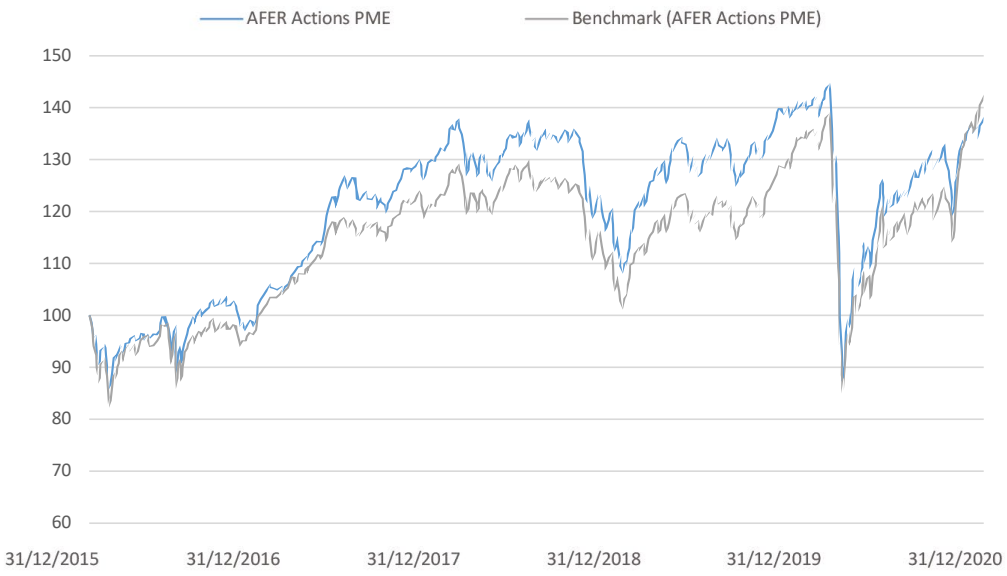

Source : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER ACTIONS ENTREPRISES

Indicateur de risque
6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Actions Entreprises est adossé au FCP Afer Actions Entreprises
Code Isin : FR0013444767

SGP	BNP Paribas Asset Management
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	35,11
Actif de la part C (celle réservée aux adhérents Afer)	14,94
Date de création	28/10/2019
Durée de placement recommandée	5 Ans
Indicateur de référence	50% CAC Mid 60 NR + 50% MSCI Europe MID Cap NR
Performance sur 1 an*	
Fonds	-2,73%
Indicateur de référence	1,31%
Frais courants du dernier exercice connu	1,30%
Intensité carbone*	
Fonds	18,80
Indicateur de référence	137,28

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par BNP Paribas Asset Management
Intensité carbone : *L'empreinte carbone du portefeuille correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisées par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbones sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbones utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. Source : BNPP AM*
Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

L'année 2020 a été marquée à partir de mars par une crise majeure liée à une pandémie mondiale. Les marchés financiers ont fluctué en fonction des évolutions sanitaires en Europe et US mais aussi avec les annonces des plans de relances. Dans ce contexte les banques centrales ont continué à être accommodantes pour privilégier l'emploi et l'activité.
De nombreuses sociétés ont révisé à la baisse leurs perspectives de croissance pour 2020 et 2021, annulé ou reporté le paiement de leur dividende en raison de l'ampleur de la crise, de sa rapidité mais également des pressions gouvernementales ou des régulateurs. La visibilité sur le redressement pour certaines sociétés reste faible.

Dans ce contexte incertain, nous continuons à suivre notre philosophie et processus d'investissement. Nous réduisons en particulier les sociétés dont le bilan s'est dégradé. Nous pensons que de nombreuses sociétés devront faire des augmentations de capital pour renforcer leur bilan lorsque les aides gouvernementales s'arrêteront. Les sociétés trop endettées seront également plus fragiles en cas de reprise modérée de l'économie.
Nous privilégions les sociétés dont le potentiel de croissance devrait être maintenu ainsi que celles dont les perspectives de redressement devraient être rapides (2021) : Eurofins, Teamviewer, HelloFresh, Zalando, Natixis, Remy Cointreau, Cap Gemini...
Dans le cadre d'une reprise plus forte en France, la stratégie pourrait bénéficier de son exposition importante sur cette région.

RÉPARTITION PAR SECTEUR

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
données au 31 décembre 2020

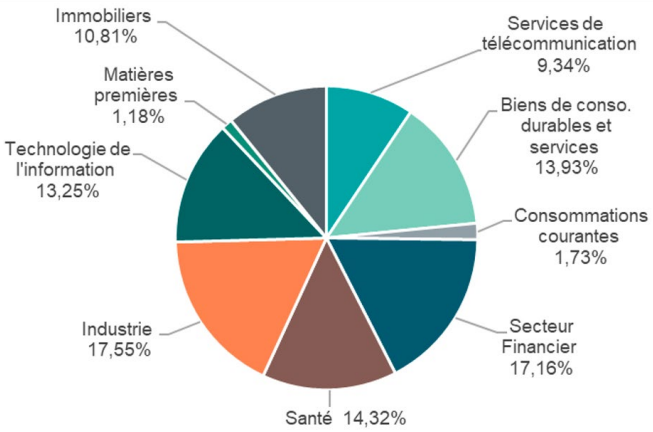

RÉPARTITION PAR PAYS

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
données au 31 décembre 2020

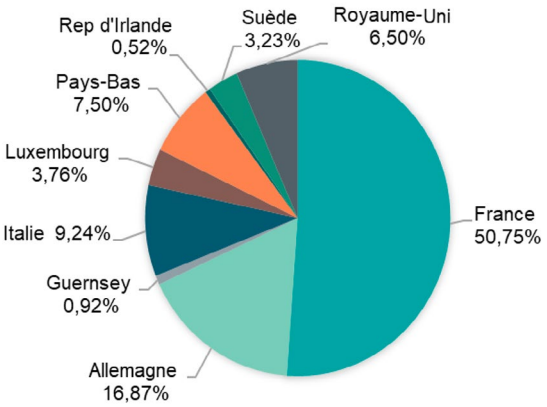

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR RAPPORT A L'INDICATEUR DE REFERENCE SUR 5 ANS

AU 31/12/2020

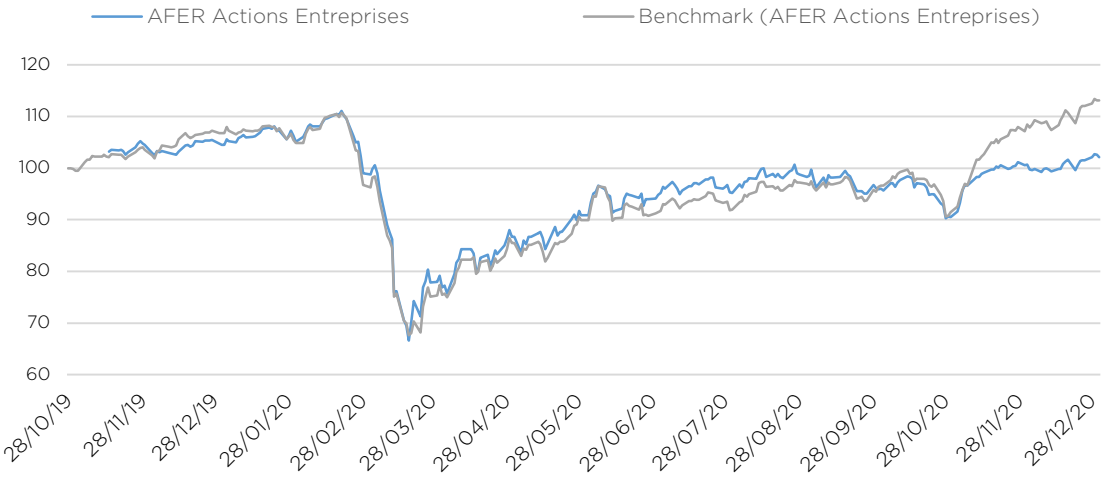

Source : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

LANCÉ EN 2020

AFER CLIMAT

LUXFLAG Label ESG

Indicateur de risque
6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Climat est adossé à la SICAV Aviva Investors Climate Transition European Equity Fund Catégorie Afer Climat
Code Isin : LU2216001268

SGP	Aviva Investors
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	8,41
Date de création de la catégorie Afer Climat	15/09/2020
Durée de placement recommandée	5 ans
Orientation de gestion	L'objectif du Fonds consiste à accroitre la valeur de l'investissement de l'Actionnaire à long terme (5 ans ou plus).
Indicateur de référence	MSCI Europe (Net TR)
Valeur liquidative au 31/12/2020	114,74 €
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées
Frais courants du dernier exercice connu	Cette part ayant été créée au cours de l'année 2020, ses frais courants ne pourront être affichés qu'à partir de la clôture de septembre 2021.
Intensité carbone	
Fonds	150,97

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors
Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

En 2020, après un début d'année chaotique marqué par la pandémie de Covid-19, les marchés financiers mondiaux ont su se ressaisir, soutenus par les plans de relance et la perspective de diffusion des vaccins. Dans ce contexte très particulier, le fonds a atteint une performance remarquable, qu'il s'agisse d'une valeur absolue, ou en comparaison avec son indice de référence, le MSCI Europe Net TR. En 2020, les contributeurs principaux à la performance ont été les secteurs de l'industrie, des services aux collectivités et de l'énergie, des secteurs très liés aux solutions d'adaptation aux effets du dérèglement climatique et aux solutions d'atténuation du réchauffement de la planète. La prise de conscience quant au changement climatique commence à avoir des effets sur la sphère financière mondiale, autant publique que privée. Qu'il s'agisse de plans de relance comme celui de la Commission Européenne, ou qu'il s'agisse des flux d'investissements privés, nous observons une allocation de plus en plus conséquente pour les projets en adéquation avec le défi climatique. Ces flux soutiennent la thématique du fonds.

L'allocation sectorielle a créé beaucoup de valeur, nous avons donc conservé cette structure tout au long de l'année avec des convictions fortes. Notre positionnement est resté fort dans le secteur de l'industrie, des matériaux, et dans les services aux collectivités. A l'inverse, le fonds est plus faiblement exposé aux secteurs de la santé et des financières. En termes d'exposition géographique, le fonds privilégie toujours les actions françaises, mais aussi les actions néerlandaises et finlandaises par rapport à l'indice de référence. L'exposition sur les valeurs allemandes demeure quant à elle toujours conséquente. En revanche, dans le contexte actuel qui entoure le Brexit, l'exposition aux entreprises britanniques est limitée.

En avril dernier, le fonds a obtenu le label ESG Luxflag, un des labels d'investissement responsable les plus reconnus en Europe. Cette labélisation témoigne de la prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance (ESG) dans la sélection des titres. Nos équipes de gérants et d'experts ESG travaillent chaque jour sur l'évaluation de ces critères extra financiers pour apporter de la valeur et du sens à l'investissement.

RÉPARTITION PAR PAYS

Aviva Investors France
données au 31 décembre 2020

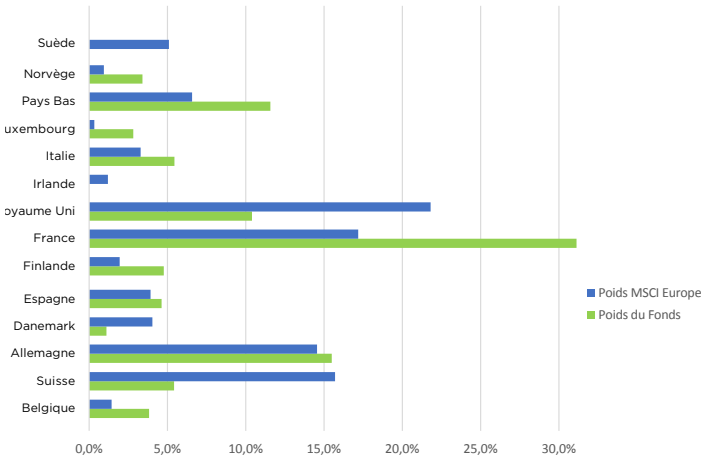

RÉPARTITION PAR SECTEUR

Aviva Investors France
données au 31 décembre 2020

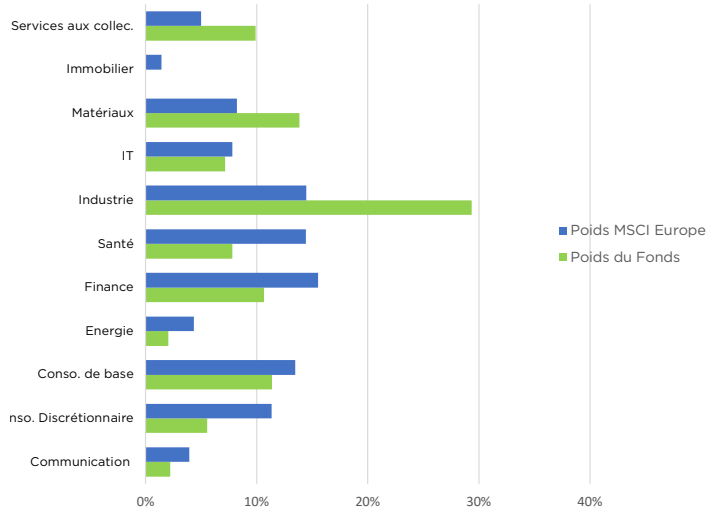

THÈMES DE SOLUTIONS D'ATTÉNUATION

Aviva Investors France
données au 31 décembre 2020

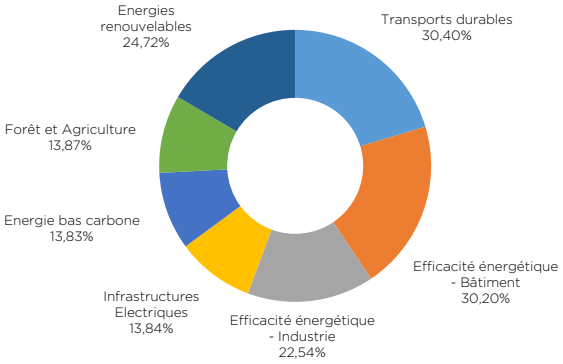

THÈMES DE SOLUTIONS D'ADAPTATION

Aviva Investors France
données au 31 décembre 2020

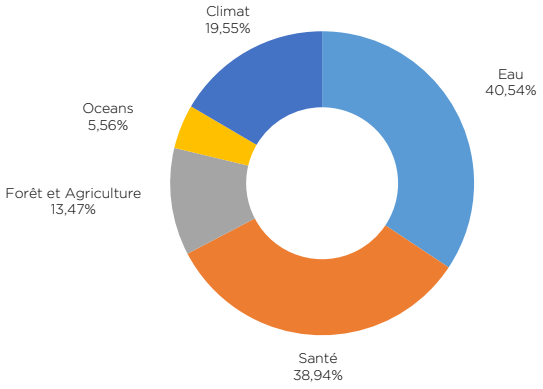

LANCÉ EN 2020

AFER INDEX CAC 40

Indicateur de risque
6/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Index Cac 40 est adossé au FCP Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF - Dist.
Code Isin : FR0013526696

SGP	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	3,363
Date de création	15/09/2020
Durée de placement recommandée	5 Ans
Orientation de gestion	Le support en unités de compte Afer Index CAC 40 s'adresse aux adhérents avec un profil dynamique souhaitant diversifier l'épargne de leur adhésion en investissant sur les plus grandes entreprises françaises via un ETF (Exchange Traded Fund).
Indicateur de référence	CAC 40 Total Return index (CACR)
Valeur Liquidative	10,9396 €
Frais courants du dernier exercice connu	0,46%
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Lyxor International Asset Management
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

L'année a commencé sur une note positive avec une légère inflexion de l'économie mondiale, la conclusion de l'accord de phase 1 entre les États-Unis et la Chine et la confirmation par les banques centrales de leur statu quo accommodant. Les valorisations élevées des actions et l'augmentation des volumes à l'achat étaient au centre des préoccupations, lorsque l'épidémie de Covid-19, qui s'est déclarée dans la province chinoise de Hubei, a attiré l'attention.

La situation sur les marchés s'est brusquement retournée en février, avec la multiplication des nouveaux foyers de l'épidémie en Italie, en Corée du Sud et en Iran. Celle-ci a été qualifiée de pandémie le 11 mars, la flambée des nouveaux cas d'infections mettant de nombreuses régions à l'arrêt. Les marchés ont réévalué de manière agressive leurs prévisions de croissance ainsi que les risques de liquidité et de solvabilité. La volatilité a atteint des niveaux sans précédent. Les actions se sont effondrées et des dislocations extrêmes ont été constatées au niveau des actifs de crédit et énergétiques, les contrats à court terme sur le pétrole brut WTI tombant même brièvement sous zéro. Les actifs refuges se sont quant à eux mieux comportés : l'USD et le JPY se sont appréciés au détriment de la GBP et des devises émergentes, l'or a bien résisté et les segments actions défensifs n'ont enregistré qu'une légère baisse.

Les nombreuses mesures de relance monétaire et budgétaire annoncées à travers le monde ont finalement contribué à atténuer les tensions sur les marchés et déclenché un vif rebond, qui a duré jusqu'en septembre, avec une consolidation en juin. La dispersion entre actifs s'est envolée, reflétant les réponses très disparates des pays face à la pandémie tant au niveau de la préparation que du calendrier et de l'ampleur des confinements. Les réactions des autorités monétaires et budgétaires ont également été variées, aussi bien en termes de taille que d'orientation politique. Entre le creux de mars et le pic de début septembre, les actions américaines et chinoises ont connu la reprise la plus rapide, en particulier dans les secteurs des technologies et de la consommation discrétionnaire. Alors que les actions « value » ont continué de sous-performer, les actifs cycliques ont mené la danse. Les actions d'Europe du Nord ont également surperformé leurs homologues des pays

du Sud. La baisse de la demande de valeurs refuges a plombé le dollar, qui a cédé près de -10%. Les rendements des obligations d'État ont poursuivi leur chute, bien qu'à un rythme plus modéré.

La correction du marché, déclenchée par des prises de bénéfices dans le secteur technologique américain en septembre, s'est progressivement étendue avec l'intégration dans les cours des risques de baisse de fin d'année, notamment l'approche des élections américaines et de l'échéance du Brexit, le blocage des prochaines séries de mesures de relance budgétaire par le processus politique et les perspectives d'une deuxième vague de virus en Europe.

Le mois de novembre a été marqué par deux points d'inflexion majeurs. L'élection de Joe Biden en tant que prochain président des États-Unis a mis des jours à être confirmée, les résultats étant bien plus serrés qu'anticipé par les sondages. Quelques jours plus tard, l'annonce surprise selon laquelle le vaccin de Pfizer/BioNTech avait atteint des taux d'efficacité de 90% dans les essais cliniques de dernière phase a fourni une poussée d'adrénaline aux marchés. Les annonces concernant les vaccins de Moderna et d'AstraZeneca/Oxford ont encore conforté les investisseurs dans l'idée que la fin de la pandémie était en vue. Les actifs à risque ont nettement rebondi, avec une rotation massive en faveur des principales victimes de la pandémie. Les matières premières cycliques se sont également inscrites en nette hausse, au détriment de l'or, qui a cédé 5%. Les rendements des emprunts d'État n'ont guère évolué, contrairement au dollar américain et à d'autres monnaies refuges qui ont dévissé sur fond de dissipation des risques extrêmes à l'échelle mondiale.

Perspectives 2021

La reprise manufacturière et le rebond de la consommation mondiale soutiendraient le marché actions français. Compte tenu de la faiblesse des anticipations d'inflation et du biais accommodant de la BCE, dont les achats d'actifs vont s'étendre jusqu'à mars 2022, certains segments du marché tel que les financières resteraient fragiles.

RÉPARTITION PAR SECTEUR

Lyxor International Asset Management
données au 31 décembre 2020

Biens de consommation cyclique	23,04 %
Industrie	21,67 %
Biens de consommation durable	12,04 %
Finance	8,83 %
Santé	7,03 %
Energie	7,02 %
Technologies de l'information	6,95 %
Matériaux	6,08 %
Services de communication	3,98 %
Autres	3,36 %

AFER IMMO

Indicateur de risque
3/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Immo est adossé à la SCI Afer Immo
Code Isin : n/a

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 30/11/2020	1 401,06
Date de création	19/12/2011
Durée de placement recommandée	10 ans
Orientation de gestion	Afer Immo a pour objectif de proposer une récurrence de revenus locatifs et une perspective de plus-value à long terme sur un patrimoine immobilier diversifié (bureaux, commerces, logistique, hôtel, santé, etc.) majoritairement situé en France
Indicateur de référence	Néant
Performance sur 1 an*	1,67%
Performance annualisée sur 3 ans*	3,88%
Performance annualisée sur 5 ans*	3,46%
Frais courants du dernier exercice connu	2,2% max

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France
** Performances annualisées au 30/11/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

L'année 2020 a été marquée par la crise de la COVID-19 et les deux confinements ayant eu lieu en France. Alors que les marchés financiers ont connu une volatilité importante sur toute la période, l'immobilier d'entreprise s'est montré plus résilient : les investisseurs ont adopté des stratégies plus défensives, mais l'appétit pour la classe d'actif demeure, notamment pour les actifs apparaissant comme les plus sécurisés, pour lesquels la pression sur les taux se maintient. Cependant, il est vraisemblable, que la crise actuelle n'épargnera pas l'immobilier et il convient d'être d'autant plus sélectif au regard des opportunités à venir.

Comme depuis le début de la crise sanitaire, nous continuons de mettre en place des actions afin d'essayer de favoriser le maintien des locataires en place avec pour but de pérenniser le flux de loyers sur le long terme. La sécurisation des revenus dans la durée devant participer à la protection de la valeur des actifs immobiliers détenus. Sur l'année 2020, nous avons su maintenir la qualité locative du portefeuille. Le second confinement n'a pas eu pour effet d'augmenter le niveau des impayés. A titre conservatoire, nous avons provisionné en octobre une perte de moins de 0,5 % des loyers annuels. Parmi les évolutions à signaler, la Tour Mercure (Paris), a vu son bail renouvelé par le locataire pour une durée de 7 ans.

Le portefeuille a effectué deux acquisitions en début d'année dans les quartiers centraux des affaires, respectivement de Lyon et Paris. De plus, la SCI est actuellement en cours d'acquisition d'un immeuble de bureau à construire, situé à Saint-Ouen, dont la livraison est prévue au second semestre 2023. Ce dernier est entièrement loué à un locataire solide pour une durée ferme de 9 ans. Dans l'attente de la livraison, les fonds décaissés pendant la construction seront rémunérés.

Enfin l'immeuble « Le Cap » situé à Saint-Denis a été cédé en octobre dernier.

Le rendement des actifs positif en 2020 et la grande résilience des actifs parisiens devrait permettre à la SCI de terminer l'année en territoire positif malgré une année inédite.

REPARTITION DE L'ACTIF DE AFER IMMO
AU 30/11/2020

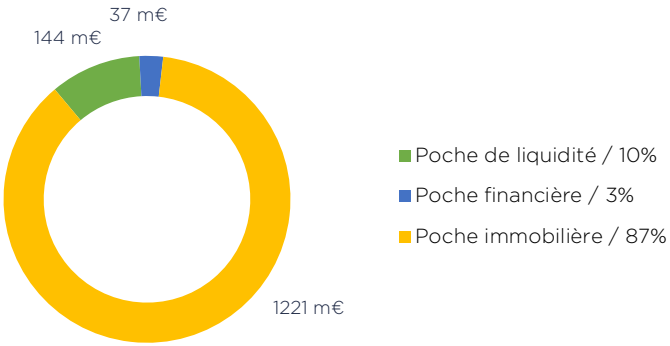

Source : Aviva Investors France

REPARTITION DE LA POCHE IMMOBILIERE
AU 30/11/2020

ALLOCATION SECTORIELLE

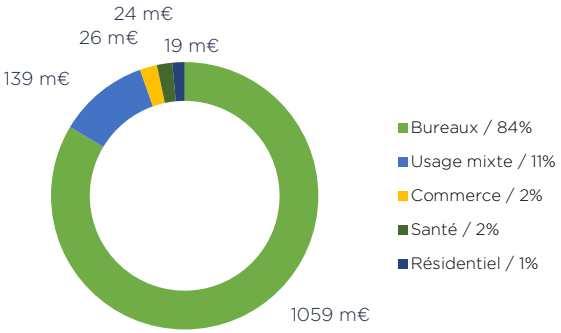

Source : Aviva Investors France

ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

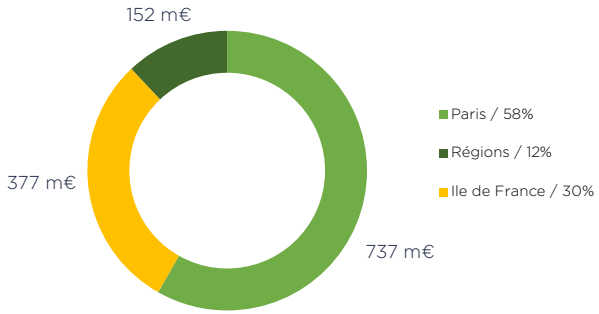

Source : Aviva Investors France

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
DEPUIS SA CREATION

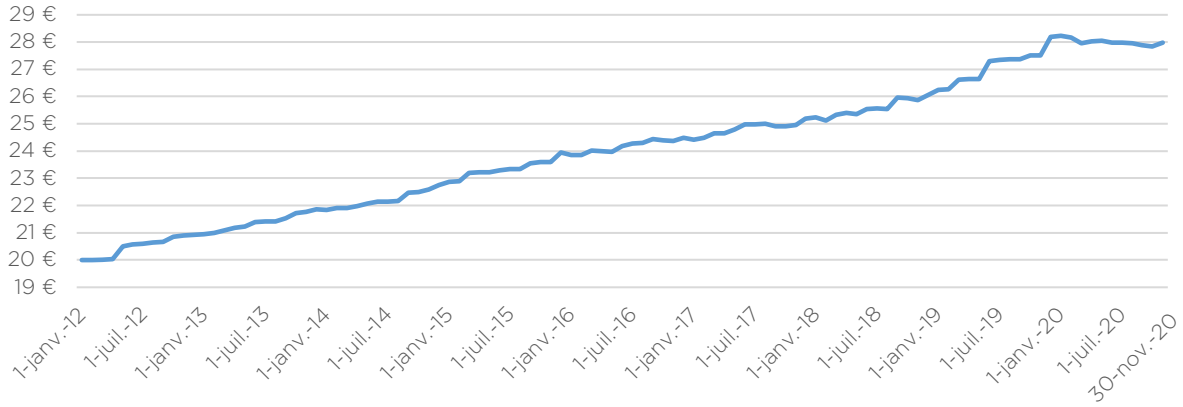

Source Aviva Investors France – Données au 30/11/2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

AFER IMMO 2

Indicateur de risque
3/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Immo 2 est adossé à la SCI Afer Immo 2
Code Isin : n/a

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 30/11/2020	711,88
Date de création	13/06/2016
Orientation de gestion	Afer Immo 2 a pour objectif de proposer une récurrence de revenus locatifs et une perspective de plus-value à long terme sur un patrimoine immobilier diversifié (bureaux, commerces, habitation, logistique, hôtels, santé, etc.) situé en France et au sein des pays de l'Union Européenne.
Durée de placement recommandée	10 ans
Indicateur de référence	Néant
Performance sur 1 an*	0,95%
Performance annualisée sur 3 ans*	2,35%
Frais courants du dernier exercice connu	2,2% max

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France
** Performances annualisées au 30/11/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

L'année 2020 a été marquée par la crise de la COVID-19 et les deux confinements ayant eu lieu en France. Alors que les marchés financiers ont connu une volatilité importante sur toute la période, l'immobilier d'entreprise s'est montré plus résilient : les investisseurs ont adopté des stratégies plus défensives, mais l'appétit pour la classe d'actif demeure, notamment pour les actifs apparaissant comme les plus sécurisés, pour lesquels la pression sur les taux se maintient. Cependant, il est vraisemblable, que la crise actuelle n'épargnera pas l'immobilier et il convient d'être d'autant plus sélectif au regard des opportunités à venir.

Comme depuis le début de la crise sanitaire, nous continuons de mettre en place des actions afin d'essayer de favoriser le maintien des locataires en place avec pour but de pérenniser le flux de loyers sur le long terme. La sécurisation des revenus dans la durée devant participer à la protection de la valeur des actifs immobiliers détenus.

La durée moyenne résiduelle des baux sur le portefeuille de la SCI Afer Immo 2 reste longue, supérieure à 7 ans, notamment grâce aux deux hôtels détenus pour lesquels les baux ont une durée ferme de plus de 9 ans au 31 décembre. De ce fait, le portefeuille a bien résisté aux turbulences de l'année. Il présente par ailleurs un faible niveau d'impayés non seulement grâce à sa faible exposition au commerce mais aussi car la majorité de ses locataires sont de grandes entreprises. Nous pouvons également noter que la valeur de l'actif Strawinskylaan, acquis au mois de juillet 2020, ressort en fin d'année supérieure à son prix d'acquisition.

Nous avons souhaité continuer à faire évoluer le patrimoine de la SCI dans un but de diversification du risque, et ce en favorisant les investissements dans des localisations de premier plan ainsi que les actifs avec un revenu sécurisé sur le long terme et des locataires de qualité. C'est dans ce but que votre SCI a acquis cette année deux actifs de bureau, à Amsterdam et à Hambourg. Ils sont tous deux loués à des locataires de premier plan pour des durées longues (supérieures à 8 et 19 ans respectivement).

REPARTITION DE L'ACTIF DE AFER IMMO 2
AU 30/11/2020

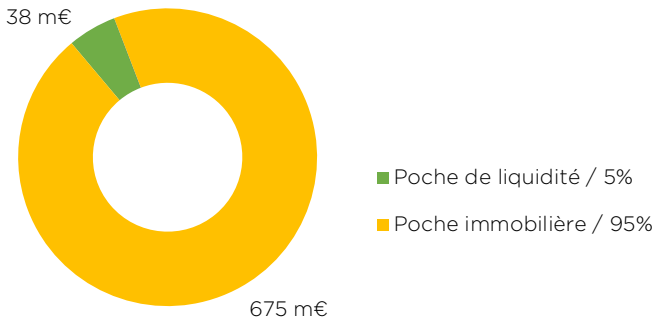

Source : Aviva Investors France

REPARTITION DE LA POCHE IMMOBILIERE
AU 30/11/2020

ALLOCATION SECTORIELLE

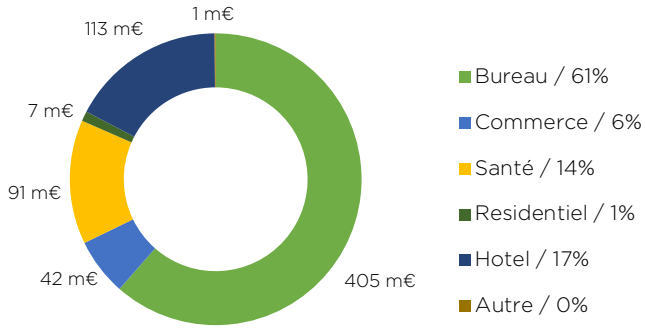

Source : Aviva Investors France

ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

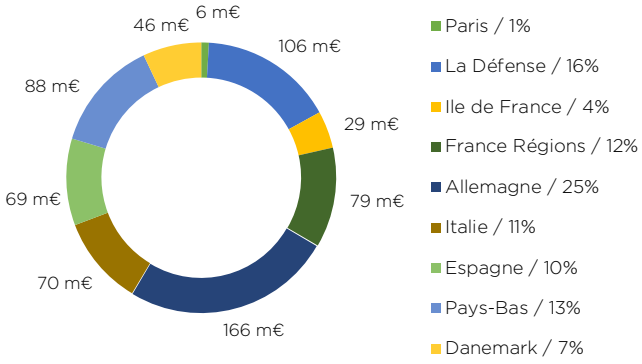

Source : Aviva Investors France

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS SA CREATION

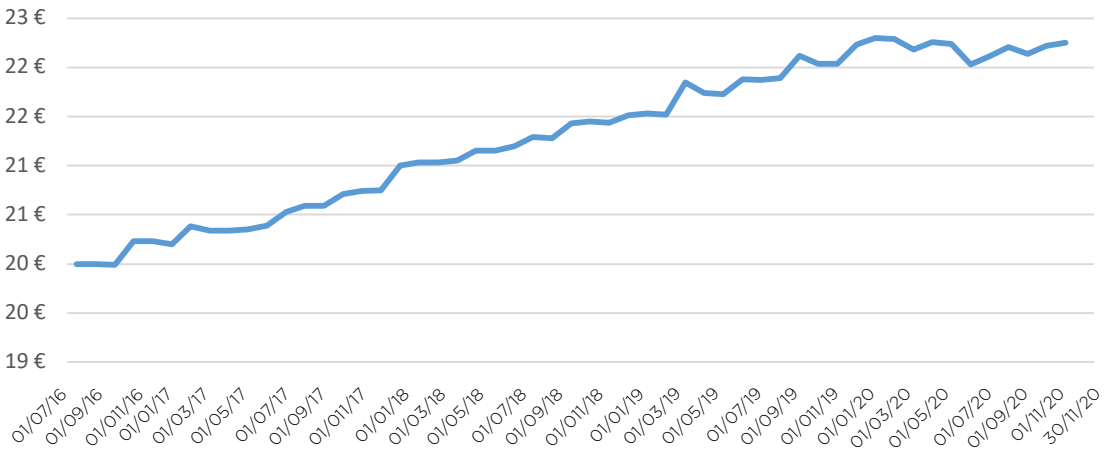

Source : Aviva Investors France - données au 30/11/2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

LANCÉ EN 2020

AFER EXPERIMMO

Indicateur de risque
4/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Experimmo est adossé à l'OPCI Aviva Investors Experimmo action Afer Experimmo
Code Isin : FR0013505021

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 30/11/2020	225
Actif de la part A (réservée aux adhérents Afer)	6,55
Date de création de la part Afer Experimmo	30/04/2020
Durée de placement recommandée	Supérieure à 10 ans
Orientation de gestion	La SPPICAV a pour objectif de proposer aux investisseurs une exposition immobilière directe et indirecte, en France et en Europe, devant s'envisager sur un horizon d'investissement de 10 ans au travers d'investissements dans des immeubles et des actifs financiers ayant un sous-jacent immobilier, tout en se laissant la possibilité d'avoir des sous-jacents d'une autre nature en fonction des opportunités et des contraintes de marché.
Indicateur de référence	Néant
Valeur liquidative au 30/11/2020	100,45 €
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées
Frais courants du dernier exercice connu	Cette part ayant été créée au cours de l'année 2020, ses frais courants ne pourront être affichés qu'à partir de la clôture de septembre 2021.
Intensité carbone	
Fonds	Non disponible

Sources : *Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France*
Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 et les confinements ayant eu lieu sur le territoire européen. Alors que les marchés financiers ont connu une volatilité importante sur toute la période, l'immobilier d'entreprise s'est montré plus résilient : les investisseurs ont adopté des stratégies plus défensives, mais l'appétit pour la classe d'actif demeure, notamment pour les actifs apparaissant comme les plus sécurisés, pour lesquels la pression sur les taux se maintient. Cependant, il est vraisemblable, que la crise actuelle n'épargnera pas l'immobilier et il convient d'être d'autant plus sélectif au regard des opportunités à venir.

Concernant l'immobilier physique, le portefeuille est actuellement constitué de 5 actifs dont le taux d'occupation global se porte à 99,8 %. Ces actifs sont composés de 3 entrepôts logistiques aux Pays-Bas et deux actifs de bureaux en France, tous sont très bien localisés par rapport à leurs secteurs. En 2020, le fonds s'est porté acquéreur de l'immeuble de bureau Atrium et de la plateforme logistique Maasvlakte. Ces investissements s'inscrivent dans la stratégie défensive poursuivie par le fonds : il s'agit d'actifs récents, bénéficiant de labels environnementaux et loués dans le cadre de baux de longue durée.

Le taux des impayés dans le portefeuille Experimmo devrait être bas sur l'année 2020. Nous avons accepté un différé de loyer pour un locataire que nous accompagnons. L'absence d'actifs de commerce et d'hôtels a efficacement protégé le portefeuille.

La poche financière a subi la volatilité des marchés actions et obligations mais n'a pas été impactée par la forte baisse du 1er trimestre. Les marchés actions et obligations ont été volatils sur l'année et ont subi plusieurs phases de baisses importantes, notamment lors des confinements. Les investissements ont été réalisés après cette phase de baisse et le portefeuille a pu bénéficier de la reprise des marchés.

RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENT

Aviva Investors France
Données au 31 décembre 2020

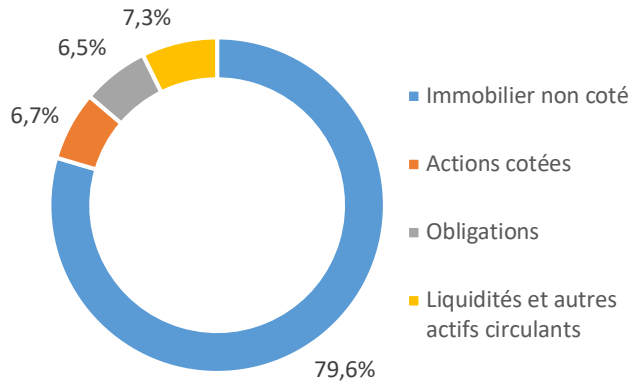

RÉPARTITION DE LA POCHE IMMOBILIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Aviva Investors France
Données au 31 décembre 2020

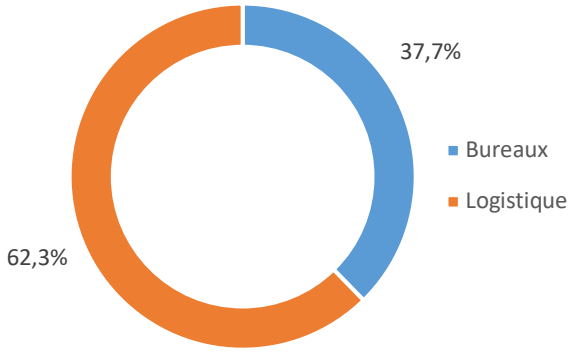

RÉPARTITION DE LA POCHE IMMOBILIÈRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Aviva Investors France
Données au 31 décembre 2020

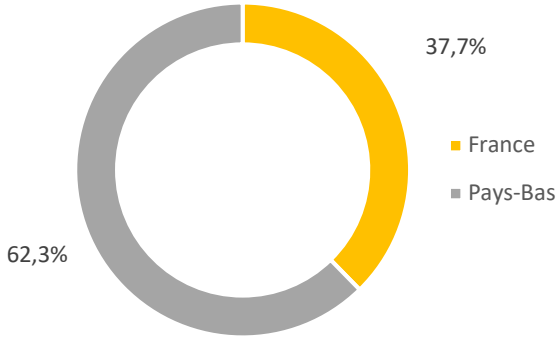

AFER MULTI FONCIER

Indicateur de risque
5/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Multi Foncier est adossé au FCP Afer Multi Foncier
Code Isin : FR0013246253

SGP	Aviva Investors France
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	106,48
Date de création	04/04/2018
Durée de placement recommandée	8 ans
Orientation de gestion	Le FCP a pour objectif de proposer, sur la durée de placement recommandée, une exposition aux marchés financiers en investissant dans des titres de capital et des titres de créance liés directement ou indirectement à l'immobilier.
Indicateur de référence	Néant - l'indice composite 50% FTSE EPRA Global couvert en euro + 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate REITS Total Return peut être utilisé à titre de comparaison a posteriori
Performance sur 1 an*	-0,98%
Frais courants du dernier exercice connu	0,22 %
Intensité carbone Fonds	96,11

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par Aviva Investors France
Intensité carbone : *L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de $ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées. Source : BRS & MSCI*
** Performances annualisées au 31/12/2020 nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux.*
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

COMMENTAIRES DU GESTIONNAIRE FINANCIER AVIVA INVESTORS FRANCE

Le scénario imprévisible et inédit de la pandémie de Covid-19 a provoqué l'arrêt brutal d'une grande partie de l'économie. Gouvernements et banques centrales ont déployé, de manière coordonnée, des mesures de soutien fiscal et monétaire sans précédent pour amortir le choc, et ainsi éviter une récession durable.

Sur les marchés actions, la volatilité est restée très élevée tout au long de l'année. Les marchés ont été tiraillés entre, d'un côté, le soutien des mesures budgétaires et monétaires colossales et, de l'autre, les inquiétudes sur le rythme de la reprise économique. En fin de période cependant, les marchés actions se sont mieux comportés suite à l'élection du Président américain et au lancement de vaccins proposés par différents laboratoires.

Sur les marchés obligataires, si le segment haut rendement a eu un comportement très volatil sur la période, la catégorie « investment grade » s'est montrée moins sensible. En fin d'année, le resserrement des « spreads » a bénéficié au marché du crédit.

Les valeurs immobilières ont connu une forte volatilité tout au long de l'exercice mais ont tout de même bénéficié de la tendance positive de fin d'année. Les foncières commerciales ont été le plus impactées à la suite de la fermeture totale des centres commerciaux en Europe. L'immobilier résidentiel a profité de son statut de valeur refuge au sein de l'immobilier, ainsi que la logistique.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIF

Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020

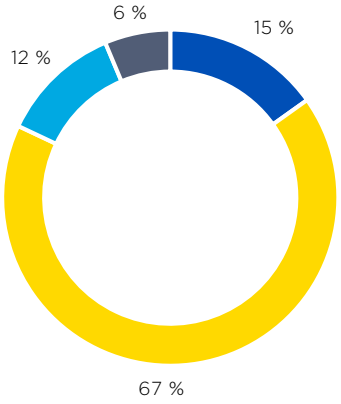

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS SA CREATION

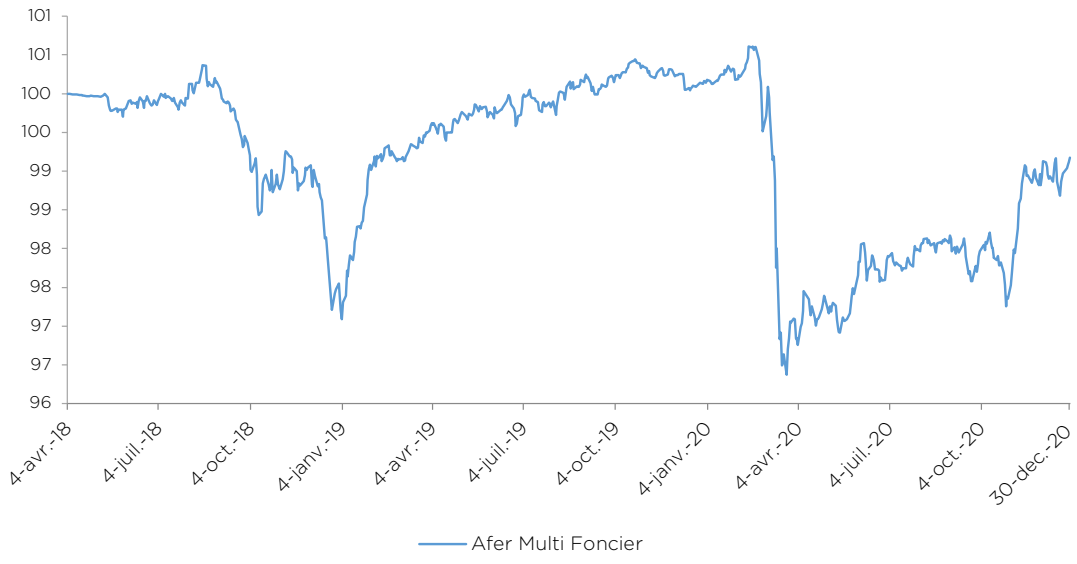

Source : Aviva Investors France - données au 31 décembre 2020
Évolution de la valeur liquidative du support, nette de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brute de prélèvements sociaux et fiscaux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce type d'investissement présente un risque en capital.

LANCÉ EN 2020

AFER EURO RENDEMENT

Indicateur de risque
4/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Euro Rendement est adossé au FCP Afer Euro Rendement
Code Isin : FR0013472297

SGP	BNP Paribas
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	120
Date de création	28/10/2019
Durée de placement recommandée	10 ans
Indicateur de référence	EURO iSTOXX ESG Core Leaders 50 NR Decrement 4%
Valeur liquidative au 31/12/2020	102,71 €
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par BNP Paribas.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

LANCÉ EN 2020

AFER EURO RENDEMENT 2

Indicateur de risque
4/7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le FCP n'est pas garanti en capital.

Le support en unités de compte Afer Euro Rendement 2 est adossé au FCP Afer Euro Rendement 2
Code Isin : FR0013514189

SGP	BNP Paribas
Actif global du support en M€ au 31/12/2020	134,5
Date de création	02/06/2020
Durée de placement recommandée	10 ans
Indicateur de référence	Euronext® Eurozone ESG Leaders 40 EW Decrement 5 %
Valeur liquidative au 31/12/2020	101,09 €
Performance sur 1 an*	Conformément à la réglementation, les performances des supports en unités de compte ayant moins d'un an d'existence, ne sont pas présentées

Sources : Afer - Gie Aviva France à partir de données fournies par BNP Paribas.
L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques, consulter le prospectus sur www.afer.fr.

Avertissement

CONCERNANT LES FONDS GÉRÉS PAR AVIVA INVESTORS FRANCE

Les fonds présentés dans ce document peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays.
Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés.
Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.
Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.
Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.
La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription ; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.
Aviva Investors France est une société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229.

CONCERNANT LES FONDS GÉRÉS PAR ROTHSCHILD&CO ASSET MANAGEMENT EUROPE

Information non contractuelle ne constituant ni un conseil ni une recommandation en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux (reproduction totale ou partielle interdite sauf accord préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe). Compte tenu du caractère subjectif de certaines analyses, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement mises en pratique par les équipes de gestion de Rothschild & Co Asset Management Europe ou de ses affiliés, qui agissent en fonction de leurs propres convictions. Certains énoncés prévisionnels sont préparés sur la base de certaines hypothèses, qui pourront vraisemblablement différer soit partiellement, soit totalement de la réalité. Toute estimation hypothétique est, par nature, spéculative et il est envisageable que certaines, si ce n'est l'ensemble, des hypothèses relatives à ces illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou différent significativement des déterminations actuelles. La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations. Dans la mesure où des données externes sont utilisées pour l'établissement des termes du présent document, ces données émanent de sources réputées fiables mais dont l'exactitude ou l'exhaustivité ne sont pas garanties. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. La présente analyse n'est valable qu'au moment de la rédaction du présent rapport. Les chiffres cités ont trait aux années ou aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les caractéristiques principales de la SICAV Afer Premium sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF et le site www.am.eu.rothschildandco.com ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. SICAV « AFER PREMIUM » immatriculée au RCS Paris sous le numéro 850 896 986 R.C.S Paris, ayant son siège social 29 avenue de Messine – 75008 Paris. Cette SICAV est gérée par Rothschild & Co Asset Management Europe. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital investi. Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DICI et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents règlementaires en vigueur de chaque OPC. Les informations présentées ne sont pas destinées à être diffusées et ne constituent en aucun cas une invitation à destination de ressortissants des Etats Unis ou de leurs mandataires. Les parts ou actions de l'OPC présenté dans ce document ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une « U.S. Person » (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA). Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations, faites au moment l'élaboration de la communication qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. Elles ne constituent pas davantage une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés.
Rothschild Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

CONCERNANT LES FONDS GÉRÉS PAR LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

Les informations, données financières et recommandations contenues dans ce document ne sauraient constituer ni une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation, ni une offre de services financiers. Tout investisseur doit se référer aux termes et conditions du prospectus disponible sur simple demande. Ce Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce Fonds. Lyxor Asset Management et ses succursales déclinent toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations et des conséquences qui pourraient en découler. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Afer Index CAC 40 est un Fonds commun de placement (FCP) de droit français agréés par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC). Société Générale et Lyxor International Asset Management S.A.S., recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique «Profil de risque» du prospectus et la rubrique «Profil de risque et de rendement» du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus sur www.afer.fr ou auprès de info@lyxoretf.fr.
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Afer Obligations souveraines est un Fonds commun de placement (FCP) de droit français agréés par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).
La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'«Indice») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM et n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE «U.S. SECURITIES ACT») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

CONCERNANT LES FONDS GÉRÉS PAR BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue: 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil investissement. Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution. Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT n'assure ou ne garantit en aucune façon, ni expressément ni implicitement, et n'engage en aucune manière sa responsabilité par rapport à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Les portefeuilles n'ont pas été soumis à l'approbation d'un commissaire aux comptes. Ces informations doivent rester confidentielles et ne constituent pas un vecteur de promotion ou de publicité financière.